

L'Afrique à l'heure de la gouvernance mondiale

Kaly Niang

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Kaly NIANG

L'Afrique

À l'Heure de la Gouvernance Mondiale

Problématique et Enjeux



Panafrika

Silex / Nouvelles du Sud

Kaly Niang

L'Afrique à l'heure de la gouvernance mondiale : Problématique et enjeux

Coédité par :



Panafrika

Silex / Nouvelles du Sud

Panafrika / Silex / Nouvelles du Sud

BP 16658 Dakar FANN

46 , rue Barbès, Bât 14

94200 Ivry / Seine, France

et



Nouvelles Editions Numériques Africaines (NENA)

Sacré Cœur 1, Rond point coll. Sacré-Cœur, Lot N-822, Dakar, Sénégal

BP 25231 Dakar Fann, Dakar, Sénégal

SARL au capital de 1 320 000 FCFA.

RC : SN DKR 2008 B878.

www.nena-sen.com / <http://librairienumeriqueafricaine.com> /

infos@nena-sen.com

Collection : Littérature d'Afrique

Date de publication d'origine : 2009

Date de publication version numérique : 2017

ISBN d'origine : 978-2-912717-44-3

ISBN version numérique : 978-2-37015-930-4

© 2017 Nouvelles Editions Numériques Africaines (NENA).

Avec le soutien du CNL



Licence d'utilisation

L'éditeur accorde à l'acquéreur de ce livre numérique une licence d'utilisation sur ses propres ordinateurs et équipements mobiles jusqu'à un maximum de trois (3) appareils.

Toute cession à un tiers d'une copie de ce fichier, à titre onéreux ou gratuit, toute reproduction intégrale de ce texte, ou toute copie partielle sauf pour usage personnel, par quelque procédé que ce soit, sont interdites, et constituent une contrefaçon, passible des sanctions prévues par les lois de la propriété intellectuelle.

L'utilisation d'une copie non autorisée altère la qualité de lecture de l'oeuvre.

Sommaire

Préliminaires

Préface

Avant-propos

Introduction

Chapitre 1 - De la gouvernance

- 1. 1 - Généalogie de la gouvernance
- 1. 2 - De la gouvernance en Afrique
- 1. 3 - La gouvernance mondiale
- 1. 4 - Crise de la gouvernance mondiale

Chapitre 2 - L'Afrique et la gouvernance mondiale

- 2. 1 - Du Cogito Africain à la gouvernance mondiale
- 2. 2 - Les Accords de Partenariat Économique (APE) : des missiles sociaux
- 2. 3 - Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : un enjeu géostratégique
- 2. 4 - De la responsabilité historique des intellectuels africains

Chapitre III - L'Afrique face aux nouveaux défis de la gouvernance mondiale.

- 3. 1 - L'Unité Africaine : De Nkrumah à Wade
- 3. 2 - L'Union pour la Méditerranée : Une menace à la cohésion de l'unité de l'Afrique
- 3. 3 - La monnaie africaine commune : Une nécessité d'époque
- 3. 4 - Interculturalité et gouvernance de la diversité culturelle

Chapitre IV - La réforme de la gouvernance mondiale

- 4.1 - Crise financière et perspective de réforme de la gouvernance mondiale
- 4. 2 - Réforme du système monétaire international
- 4. 3 - La réforme du système des Nations Unies

4. 4 - Stratégie et prospective : passer le cap de 2015

Conclusion

Bibliographie

Introduction

Chapitre 1 - De la gouvernance

1. 1 - Généalogie de la gouvernance

1. 2 - De la gouvernance en Afrique

1. 3 - La gouvernance mondiale

Du Forum Chine-Europe, 4-7 octobre 2007

Gouvernance mondiale : Le Nord et le Sud

La gouvernance mondiale a perdu le Nord

La construction d'un État démocratique

Comment transformer la fatalité en opportunités ?

1. 4 - Crise de la gouvernance mondiale

L'effondrement de l'argentine

Le bras de fer entre les États-Unis et l'Iraq

Chapitre 2 - L'Afrique et la gouvernance mondiale

2. 1 - Du Cogito Africain à la gouvernance mondiale

2. 2 - Les Accords de Partenariat Économique (APE) : des missiles sociaux

Sens et portée de la bataille de Lisbonne

Les conséquences de l'échec européen au Sommet de Lisbonne

Les Accords de Partenariat pour le Développement (APD) de Wade : Une alternative ?

2. 3 - Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : un enjeu géostratégique

2. 4 - De la responsabilité historique des intellectuels africains

Chapitre III - L'Afrique face aux nouveaux défis de la gouvernance mondiale.

3. 1 - L'Unité Africaine : De Nkrumah à Wade

Une Afrique divisée

La pomme de discorde

Le trilemme de Münchhausen et l'explication du gouvernement de l'Union

3. 2 - L'Union pour la Méditerranée : Une menace à la cohésion de l'unité de l'Afrique

3. 3 - La monnaie africaine commune : Une nécessité d'époque

3. 4 - Interculturalité et gouvernance de la diversité culturelle

Approches interculturelles

À quoi servent les approches interculturelles aujourd'hui ?

Sociétés multiculturelles et les sociétés interculturelles ?

Chapitre IV - La réforme de la gouvernance mondiale

- 4.1 - Crise financière et perspective de réforme de la gouvernance mondiale
- 4. 2 - Réforme du système monétaire international
- 4. 3 - La réforme du système des Nations Unies
 - 4. 3. 1 - *Un Conseil de sécurité en déphasage avec les réalités du moment*
 - 4. 3. 2 - *Le G20 : Un nouveau Breton Woods ?*
 - 4. 3. 3 - *De la nécessité d'un Conseil de sécurité économique*
- 4. 4 - Stratégie et prospective : passer le cap de 2015

Conclusion

Bibliographie

Préliminaires

Auteur



Kaly Niang, Docteur en sociologie, est chercheur associé au Centre International d'Études et de Recherches Stratégiques et Prospectives de Dakar (CIERSP). Ces domaines de recherches sont : le développement, la sociologie de la gouvernance, la gouvernance mondiale, l'interculturalité etc. Il est membre du secrétariat exécutif du Congrès panafricain des jeunes et patriotes (COJEP).

Résumé

La crise mondiale actuelle commande que l'Afrique ait voix au chapitre, pour donner au moins sa vision d'une crise qui l'affecte aussi. Elle ne doit pas avoir à supporter des réformes qui viendraient à être prises à son détriment. Au nom de quel principe ce continent doit-il être exclu du grand débat planétaire ? Est-il si dépourvu de matières grises, au point qu'il ne puisse pas apporter sa part de lumière au long tunnel économico-financier dans lequel est plongé en ce moment le monde ? Où est-il tout simplement victime de l'image qu'il a toujours renvoyée au reste du monde : un continent si empêtré dans la pauvreté que ce genre de débat n'est pas pour l'Afrique une priorité ? Si tel est le cas, l'Occident a un examen de conscience à faire (...) Où va le monde ? Comment améliorer la gouvernance mondiale, tant au plan économique que politique ? Comment faire pour l'orienter ? L'Afrique est-elle dans la gouvernance mondiale ou s'exclut-elle d'elle-même de la gouvernance mondiale ? Quels sont les principaux défis du continent africain ? Quel regard peut-on porter sur le concept de Gouvernance mondiale à partir des pays du Sud, notamment africains ? Avant, le critère d'insertion au cercle de grandes puissances était la victoire à l'issue d'une guerre (le Conseil de Sécurité est composé des 5 vainqueurs de la Seconde Guerre Mondiale);

aujourd'hui quel critère doit-on utiliser ? L'Afrique doit apprendre à penser le monde et la gouvernance mondiale à partir de ses propres préoccupations. Elle doit apprendre à regarder le monde et la gouvernance mondiale à partir de ses propres yeux, à mettre en avant ses propres intérêts dans ses rapports avec le reste du monde. Cela appelle à une sorte de révolution *Copernicienne*, qui consiste à refaire du Continent noir le centre d'où nous regardons le monde.

L'Afrique ne pourrait-elle pas contribuer à résoudre la crise de l'Occident ? La mobilisation et participation de tous les intellectuels d'Afrique et de la *Diaspora*, ne signifie pas : instrumentalisation, mais plutôt collaboration dans la recherche de solutions alternatives pour le développement du Continent. Il ne s'agit plus au XXI^e siècle de continuer à interpréter le monde, il faut l'envisager en termes de praxis, de transformations et de mutations rapides et profondes, dans le respect des différences.

Remerciements

Nous remercions vivement Madame Viviane Wade pour son soutien. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux doyens Iba Der Thiam, Moustapha Kassé, Amady Aly Dieng, Abdoulaye Bara Diop, dont les enseignements et le soutien ont été déterminants. Nos remerciements vont aussi aux professeurs Malick Ndiaye, Mamoussé Diagne, Aminata Diaw Cissé et Saliou Ndiaye, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Dédicaces

À la mémoire de mon père Bouna Sé mou Niang, qui n'a pas eu le temps de nous lire, mais qui sait.

À ma mère, à toute ma famille, mes frères et sœurs, mes proches par le cœur et par la pensée.

À mes deux rayons de soleil (bébé Bineta et Bour Niani)

À Rokhaya, une sœur, amie et complice.

Last but not least, Aissatou Teigne Diouf, bien sûr !

Préface

L'ouvrage que voici s'inscrit dans une démarche de rupture. L'auteur le dit d'entrée de jeu. Ce livre est l'acte « inaugural » de prise de position dans un débat sur l'Afrique et la gouvernance mondiale. La finalité clairement définie est de trouver une solution au mieux des intérêts du continent traité jusqu'ici sans ménagement ni élégance par les maîtres du monde. D'où l'engagement proclamé de l'auteur au nom de l'Afrique, ses populations et ses élites.

L'intellectuel africain commet une série de transgressions lorsqu'il s'approprie ainsi les concepts qui régulent les pouvoirs à l'échelle de la planète. Cette initiative lui est presque interdite par sa position d'extériorité. Il vient d'un continent hors du cercle que constituent les groupes qui exercent leur tutelle sur le monde. Or la compréhension du mécanisme de domination permet de voir clair dans le jeu de dupes qui répartit les positions de supériorité et de soumission parmi les nations. Elle ouvre ainsi sur la possibilité de reformuler les énoncés qui sont comme les piliers de l'ordre du monde.

C'est la porte ouverte à une contestation scientifique du système et la mise en œuvre d'une mondialisation équitable. Ce changement de paradigmes poursuit d'autres objectifs qui ne sont alors plus d'ordre seulement épistémologique. Ces objectifs ont un caractère politique et visent clairement à subvertir un système qui a tourné le dos à une partie de l'humanité.

Cette irruption dans l'univers clos où se conçoit la domestication d'une grande partie des peuples et la confiscation de leurs richesses est possible aujourd'hui. En effet, les systèmes qui ont dominé le monde et imprimé leur volonté à la marche des affaires de la planète atteignent leurs limites. Ils s'offrent comme un champ d'investigation à une certaine archéologie qui est en train de mettre à jour les règles et procédures qui ont mis en place, des décennies voire des siècles durant, une certaine architecture du monde.

Tout s'est passé en l'espace de deux décennies. Le système soviétique a implosé à l'orée des années 1990. Le capitalisme est dans le doute depuis la crise financière de 2008 et procède à la remise en cause douloureuse de ses règles fondamentales. L'État américain, qui l'eût cru ? se découvre socialiste, injecte de l'argent public pour racheter des industries en péril et sauver des banques. Fausses contradictions objecteront les nouveaux dialecticiens de Wall Street. Mais le plus

important n'est pas là.

La crise financière partie des États-Unis avant de se répandre à grande vitesse sur l'ensemble de la planète oblige de mettre les choses à plat. Elle donne par-là même l'occasion de démonter toute la machinerie qui a permis de faire accepter les règles dites de bonne gouvernance à la quasi-totalité des acteurs, à tous les niveaux. L'auteur procède à l'exploration des limites de cette construction. Ses découvertes sur ce point ne surprennent pas. Les mécanismes sont biaisés et tournent à l'avantage exclusif des plus forts qui définissent les règles du jeu. Les plus faibles doivent non seulement subir mais aussi reproduire les schémas de domination qui fonctionnent à leur détriment.

La nécessité de desserrer l'étau dans lequel l'Afrique est piégée est proclamée depuis longtemps par des générations d'intellectuels africains et de la diaspora afro-américaine. Il est en vérité difficile de les égaler en termes d'éloquence et de sincérité dans l'indignation. Chaque génération fait face aux défis du continent avec les armes que lui donne l'histoire. La diversité varie de la dénonciation du racisme et de l'esclavage à la lutte anticoloniale et la résistance armée.

Ce qui a changé aujourd'hui, c'est que les conditions ont rarement été aussi propices à un réaménagement en profondeur des raisons théoriques et pratiques qui ont servi jusqu'ici de fondement à un ordre qui peine à justifier les hiérarchies qu'il a mis en place, avec l'Afrique au bas de l'échelle. L'on peut être étonné de l'incroyable imagination qui a été mise en œuvre tout au long des siècles pour passer des préjugés antiques aux constructions actuelles, sophistiquées et soucieuses dans leurs déclarations de respect des droits de l'homme, de bonne gouvernance et de démocratie sans que, dans le fond, la structure de domination et d'exploitation des pays pauvres par les pays puissants ait changé d'un iota.

On a mal à comprendre, en tout cas, que l'Afrique soit traitée comme elle l'est encore, alors que les droits de l'homme apparaissent comme le minimum idéologique requis de la part de tous les pays du monde, quels que soient leurs cultures et leurs systèmes politiques respectifs. L'Afrique est, dans la pratique hors du champ d'application de telles attentions. Pour justifier le sort qui lui est fait, une littérature abondante circule depuis quelques années sur la ruine irréversible d'un continent qui va disparaître, aspiré dans un trou noir par ses maux multiples et incurables : régimes politiques hostiles à la démocratie, populations incapables de s'adapter au temps et à la marche du monde, sida, guerres sans fin et, surtout, une inaptitude chronique à s'ajuster à l'économie de la planète et à bénéficier de la

Certains se sont demandé le plus sérieusement du monde s'il ne fallait pas envisager de reconquérir ce continent pour lui laisser une chance de rester amarré à l'humanité par les liens de la domination. Il est vrai que jaugée et jugée à l'aune de sa part dans le commerce mondial, l'Afrique est presque invisible, alors qu'elle demeure l'une des grandes pourvoyeuses de matières premières et d'énergie à toutes les industries du monde.

Les responsabilités d'une telle situation ne sont pas cependant exclusivement exogènes, le continent a souvent contribué, par ses propres turpitudes, aux raisons de son asservissement. Intellectuels et gouvernants sont interpellés, même si leur implication est loin de suffire à expliquer le peu d'épaisseur que l'Afrique offre dans les transactions internationales. La faillite des systèmes qui ont organisé tant d'injustices fonde l'espoir que des recommencements sont possibles et des redéfinitions légitimes. Cette redistribution des cartes sonne l'heure de l'Afrique. Le continent a été consciencieusement exclu des routes du savoir, de la richesse et du pouvoir. Des théories parmi les plus insupportables ont été élaborées pour justifier cette situation.

L'auteur en recense quelques-unes qui montrent la continuité historique d'une idéologie qui se renouvelle sans cesse pour rester toujours dans l'air du temps alors que sa fonction essentielle est de maintenir le statu quo. Cette phase de déconstruction de l'idéologie dominante est conduite avec la rigueur que requiert le travail scientifique. Cependant déconstruction ne signifie pas destruction. Il y a une phase de réagencement et de remise à niveau du système avec, cette fois-ci, les intérêts de l'Afrique dans le programme de gouvernance mondiale. Il ne s'agit donc pas de restaurer un monde ancien. L'auteur juge d'ailleurs illusoire la « tentation du repli derrière les frontières nationales ». Mais il est aussi illusoire de penser que le déploiement de l'Afrique dans un monde qui lui laisse des chances marquera la fin des adversités. Déjà, les appels de la France à la création de l'Union pour la Méditerranée ont mobilisé des États africains, riverains ou plus éloignés comme la Mauritanie, dans une spontanéité qui a surpris et inquiété. Les efforts pour la construction de l'Union africaine se trouvent en compétition avec des concurrents conscients de leur pouvoir d'attraction sur des États africains particulièrement sensibles à cette sorte d'OPA.

C'est ici que les intellectuels, les médias aussi, dans une autre perspective, peuvent jouer un rôle de première importance dans la

mise en perspective de retrouvailles continentales autour de la monnaie commune et d'autres programmes d'intégration au niveau sous-régional ou continental.

Le monde change. Il le fait sous nos yeux selon des modalités qui permettent à l'Afrique de jouer un rôle important dans la définition de la gouvernance mondiale, la sécurité de la planète et l'acquisition du savoir. C'est une chance historique qui survient parce que la fin de l'universalisme européen et américain et l'unilatéralisme qui en découle n'ont plus aucun sens. Mais ils ne disparaîtront pas si le continent ne produit pas la volonté politique et les moyens intellectuels d'un nouvel ordre mondial dans lequel les Africains ne seront plus des supplétifs mais des acteurs de plein droit et de plein exercice de la gestion du monde.

Mame Less Camara
Journaliste

Avant-propos

Cet ouvrage n'a rien d'un traité ou d'un exposé systématique sur l'Afrique et la Gouvernance mondiale. C'est un apport africain à la discussion sur la gouvernance mondiale, basé en partie sur les contributions d'économistes, d'historiens, de philosophes et de sociologues. Il n'a pas la prétention d'être conclusif, ou récapitulatif. Sa seule prétention étant d'ordre inaugural, en ce qu'il nous permet de nous positionner dans le débat sur l'Afrique et la gouvernance mondiale, en contribuant à trouver intellectuellement une solution.

Il y a aujourd'hui comme une imposture et une gageure à vouloir penser que la place de l'Afrique dans la Gouvernance Mondiale se donne. Elle ne se donne pas ! Elle s'acquiert par une lutte et un engagement de ses élites et de ses masses, dans le respect et la dignité. Dans ce contexte de crise mondiale, l'intellectuel ne doit plus se contenter d'être un analyste savant, détaché et impartial. Conscient de la problématique de la gouvernance mondiale et de ses enjeux, il doit être le promoteur de cet *empire d'idées* au sens Hégélien du terme, l'interprète lucide des questionnements muets, des angoisses polymorphes, et avoir pour mission première l'élucidation théorique du sens de l'histoire et l'orientation de l'action des peuples.

Le thème central de l'ouvrage est après tout l'évolution du monde et la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale. Si je reste malgré tout assez optimiste sur le destin de l'Afrique, je ne m'en inquiète pas moins des risques de *breaching*, ou rupture volontaire des règles et accords implicites. Tout ceci reste cependant à l'arrière-plan de l'ouvrage. Il faut que l'Afrique se recentre sur elle-même. Cela ne veut pas dire que l'Afrique doit, se bercer d'illusions ou se mettre la tête dans le sable comme l'autruche et en se gargarisant de belles paroles, dans un monde qui se *mondialise*.

L'Afrique doit apprendre à penser le monde et la gouvernance mondiale à partir de ses propres préoccupations. Elle doit apprendre à regarder le monde et la gouvernance mondiale à partir de ses propres yeux, à mettre en avant ses propres intérêts dans ses rapports avec le reste du monde. Cela appelle à une sorte de *révolution Copernicienne*, qui consiste à refaire du Continent africain le centre d'où nous regardons le monde. L'Afrique ne pourrait-elle pas contribuer à résoudre la crise de l'Occident ? On est tellement habitué à penser qu'il faut aider l'Afrique, qu'il semble incongru de se poser la question inverse. On sait pourtant, depuis *Marcel Mauss*, que le don sans contre

don est pervers, c'est une forme de volonté de domination et d'arrogance. La mobilisation et participation de tous les intellectuels d'Afrique et de la *Diaspora*, ne signifie pas : instrumentalisation, mais plutôt collaboration dans la recherche de solutions alternatives pour le développement du Continent. Il ne s'agit plus au XXI^e siècle de continuer à interpréter le monde, il faut l'envisager en termes de praxis, de transformations et de mutations rapides et profondes, dans le respect des différences. On nous montre alors, en avant de nous, difficile sans doute à atteindre, mais accessible pourtant à nos libres volontés, « *une terre promise* » où l'humanité serait réconciliée avec elle-même. Il faut, pour y accéder, aller jusqu'au bout de l'intention qui est commune à toutes les formes du génie humain et obéir à la loi qui l'exprime : « renverser la barrière qu'il y a entre l'homme et l'homme ». L'Afrique est notre avenir. Le développement de l'Afrique sera l'œuvre des africains.

« *Quand les riches maigrissent, les pauvres meurent* ».

Alphonse Allais

1 Anne Cécile Robert, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2004, 158 pages.

Et si c'était l'Occident, et non l'Afrique, qui avait besoin d'aide ? Et si c'était au continent africain de venir au secours de l'Occident ? En répondant par l'affirmative à ces deux questions, l'Essai d'Anne Cécile s'oppose à la vision condescendante du livre de Stephen Smith (Négrologie). Cet essai, volontairement provocateur, propose de renverser radicalement le regard porté sur notre « monde mondialisé ». Alors que, dans sa version capitaliste globalisée, le modèle occidental est en train de mettre à sac la planète, l'Afrique pourrait, en puisant dans son patrimoine culturel, apporter une vision plus harmonieuse et plus équilibrée du rapport entre les humains et la nature. Sans idéaliser une Afrique mythique ni nier la dramatique situation dans laquelle se trouve souvent le continent noir, le livre suggère que le prétendu « retard » de l'Afrique ne serait que l'expression d'une formidable résistance culturelle à un modèle économique dévastateur. Il propose, en délocalisant le regard en Afrique, une critique radicale de nos modes de vie et des valeurs de la mondialisation libérale.

Introduction

Au moment où les grandes puissances industrialisées et émergentes dans leur club (G8 ou G20¹) dictent leur suprématie au monde, en tentant de le sortir de la torpeur et du chaos, les pays africains qui n'en font pas partie, et qui pourtant, ont la solution des problèmes du Nord, doivent assumer et afficher leur pleine souveraineté, pour l'intelligibilité² du monde et des rapports entre les hommes, pour prétendre entrer dans l'histoire universelle³.

« On ne peut pas coiffer quelqu'un à son absence ». Pour cela, il faut que les termes de référence des rencontres entre « l'Afrique et le monde » soient repensés. Les pays d'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud dont l'appartenance géographique au continent a tout d'un accident de parcours, sont toujours laissés en rade.

L'Afrique du sud, en raison de la fulgurance de son progrès et de l'état prodigieux de son développement a effectivement toute sa place parmi les grands de ce monde, même si elle est souvent invitée pour faire de la figuration et annihiler les critiques véhémentes du genre, « l'Afrique n'a pas été associée aux débats sur les grandes décisions qui concernent pourtant le monde entier ».

Mais l'évidence saute aux yeux : l'Afrique est bel et bien oubliée, mise à l'écart, sinon humiliée. Si le monde va mal, l'Afrique qui n'appartient pas à la planète Mars, va aussi mal, sinon encore plus mal que les autres continents. Pourquoi devrait-elle être alors mise en marge des grands débats sur la gouvernance mondiale surtout que les solutions attendues dans ces débats engagent d'une manière ou d'une autre, son avenir ? On peut être courroucé par cette situation et penser que ce mépris volontaire fait partie des complots géostratégiques qui, partis de la Banque Mondiale, tentent de résoudre, par des procédés cosmétiques, la crise de légitimité des organisations internationales.

Toutefois, si la gouvernance mondiale prend une place de plus en plus grande dans les débats sociétaux contemporains, c'est que cette place était vide. Les catégories « État », « marché » et « régime politique » ne suffisent plus à définir les contours globaux de l'économie politique contemporaine. À l'Est, la fin des dictatures communistes et le rétablissement du marché sont des conditions nécessaires, mais non suffisantes, pour créer des sociétés politiquement ouvertes et économiquement dynamiques. Au Nord, un État maigrichon,

rigoureux et pédagogique ne suffit pas à instaurer des procédures permettant des décisions consensuelles et efficaces.

Au Sud, l'Ajustement Structurel et les OMD ne sont pas encore la panacée attendue. Dès lors, un changement de paradigme s'impose. Il faut un système souple de gestion des sociétés, ayant pour but l'épanouissement régulé des créativité. Les travaux actuels sur la régulation politique veulent considérer de nouveaux acteurs et de nouveaux symboles, de nouvelles formes de mobilisation collective qui dépassent les clivages traditionnels entre l'étatique et le non étatique, l'universel et le particulier, le public et le privé, en essayant de donner plus de complexité à l'analyse grâce à des notions comme l'interculturalité, la tolérance, l'interactivité.

La crise mondiale actuelle commande que l'Afrique ait aussi voix au chapitre, pour donner au moins sa vision d'une crise qui l'affecte aussi. Elle ne doit pas avoir à supporter des réformes qui viendraient à être prises à son détriment. Au nom de quel principe ce continent doit-il être exclu du grand débat planétaire ? Est-il si dépourvu de matières grises, au point qu'il ne puisse pas apporter sa part de lumière au long tunnel économico-financier dans lequel est plongé en ce moment le monde ? Où est-il tout simplement victime de l'image qu'il a toujours renvoyée au reste du monde : un continent si empêtré dans la pauvreté que ce genre de débat n'est pas pour l'Afrique une priorité ? Si tel est le cas, l'Occident a un examen de conscience à faire. Il a contribué à entretenir le cycle de la pauvreté et de la misère du continent, du fait justement d'un égoïsme viscéral marqué par un système économique mondial inique, imposé et inéquitable, qui laisse peu de place au marché africain qui ne représente seulement que 2 % du commerce mondial. Il faut un démasquage du capitalisme de la jungle. Cette entreprise de démasquage ouvrira la voie à une prise de conscience sur la véritable nature du capitalisme globalisé et de l'ordre cannibale qu'il impose à la planète. Comment comprendre ce *double langage de l'Occident*⁴, qui d'un côté parle de tragédies à éliminer prioritairement (OMD) et de l'autre dit qu'il n'a pas d'argent ? Or, le 12 octobre dernier, à l'Élysée, en trois heures et demie, les 27 pays de l'Union européenne ont libéré 1700 milliards d'euros pour le crédit interbancaire et pour augmenter le plancher du capital propre des banques de 3 % à 5 %.

Pour éliminer les huit tragédies qui frappent les pays du tiers-monde, il suffirait de 1 % de ces 1700 milliards. Ce double langage nous oblige à re-penser les déséquilibres et de plaider pour un nouveau contrat social planétaire fondé sur la solidarité. Mais l'Afrique devra

s'en prendre avant tout à elle-même. Elle paye cash son incurie pour n'avoir jamais su parler d'une même voix dans les grandes instances internationales. Il est tout de même inconcevable que malgré les matières premières déversées par l'Afrique sur l'Occident, ses dirigeants ne soient pas capables de remonter les bretelles à l'Occident quand celui-ci lui cause visiblement du tort. Par exemple, ne devons-nous pas exiger le rapatriement des 10 milliards d'euros (réserves de change) qui dorment dans les coffres de la banque de France pour alimenter nos besoins prioritaires ? Mais les chefs d'État africains le peuvent-ils vraiment ? Les rapports que bon nombre d'entre eux, en zone francophone surtout, entretiennent avec Paris sont parfois similaires à un petit jeu où chaque président africain cherche à plaire à l'Élysée.

Ces considérations nous autorisent à nous intéresser à des questions stratégiques et prospectives pour une Afrique libre et émancipée : Où va le monde ? Comment améliorer la gouvernance mondiale, tant au plan économique que politique ? Comment faire pour l'orienter ? L'Afrique est-elle dans la gouvernance mondiale ou s'exclut-elle d'elle-même de la gouvernance mondiale ? De quoi souffre l'Afrique ? Quels sont les principaux défis du continent africain pour pouvoir danser à la cadence de la gouvernance mondiale ? Quel regard peut-on porter sur le concept de Gouvernance mondiale à partir des pays du Sud, notamment africains ? Avant, le critère d'insertion au cercle de grande puissance était la victoire à l'issue d'une guerre (le Conseil de Sécurité est composé des 5 vainqueurs de la Seconde Guerre Mondiale) : aujourd'hui quel critère doit-on utiliser ?

1 Le G20 est le juste miroir de la répartition du pouvoir économique en ce début de XXI^e siècle : montée en puissance, chaque jour plus évidente, des géants du Sud que sont la Chine, l'Inde, le Brésil, d'autres encore. Même s'il exclut l'Afrique, le G20 est plus représentatif que le Conseil de sécurité de l'ONU, dont la composition reflète l'équilibre issu de la seconde Guerre Mondiale. Mais le G20 n'est pas une institution. C'est une réunion informelle, qui ne tient qu'à la bonne volonté des participants. Si l'on veut un embryon de gouvernance mondiale qu'impose la globalisation.

2 Nous n'aborderons pas la question de savoir si le monde est intelligible ou non. La question est moins celle du monde que celle du rapport de l'homme au monde; autant dire que l'intelligibilité du monde est essentiellement une affaire humaine, la possibilité de résoudre des problèmes en s'appuyant sur des constructions théoriques pouvant être considérée comme un critère de validité de ces constructions.

3 Quelle place l'Afrique doit-elle avoir dans ce nouvel ordre mondial après la proclamation de la fin de l'histoire par Hegel. La fin de l'histoire n'est pas synonyme de cessation d'activités de l'esprit universel, même si Hegel situe le continent noir au seuil de l'histoire ou en dehors de l'histoire universelle.

4 Selon Jean Ziegler, sociologue suisse, ex- rapporteur spécial des nations unies pour le droit à l'alimentation, le double langage de l'Occident est une source de la haine raisonnée du sud contre l'Occident. Le professeur Ziegler est un pourfendeur des déséquilibres du monde. Son ouvrage intitulé : *haine de l'Occident* (Albin Michel) est

un réquisitoire sans appel contre « le capitalisme globalisé et de l'ordre cannibale qu'il impose à la planète. ».

Chapitre 1

De la gouvernance

1. 1 - Généalogie de la gouvernance

Le terme « gouvernance » serait né en France avant la Révolution et renvoyait à la gestion des bailliages ou entité territoriale (circonscription administrative, financière et judiciaire) et à la charge qui y était liée. *Bailliage* a succédé vers le XIII^e siècle à l'ancien français baillie, (Latin médiéval : *baillia*), qui était une circonscription fiscale où s'exerçait le pouvoir d'un bailli, représentant des princes féodaux. Les historiens anglais du moyen-âge se réfèrent à la « *gouvernance* » pour caractériser le mode d'organisation du pouvoir féodal. Ce n'est qu'au début des années 1990 que la notion de gouvernance commence à alimenter les débats théoriques et entre dans la rhétorique officielle, avec des sens multiples.

On a d'abord parlé de bonne gouvernance, tentant d'appliquer le vocabulaire de l'entreprise aux collectivités sociales plus larges, les nations d'abord, puis le monde dans sa globalité.

Dans un deuxième temps, cette notion de gouvernance s'est recomposée pour mettre l'accent sur un besoin essentiel de l'espace mondial d'aujourd'hui : coordonner les activités et les initiatives des acteurs publics et privés pour assurer un équilibre global à la planète.

C'était une façon, et ça le demeure, de montrer que les États ne sont plus les seuls acteurs de la vie internationale, et qu'il n'est pas possible de parvenir à une stabilité du système international sans que les acteurs étatiques et l'ensemble des acteurs internationaux extra-étatiques coordonnent leurs efforts et harmonisent leurs stratégies. En ce sens, la gouvernance globale est selon Bertrand Badie¹, davantage un souhait, une orientation, un chantier, qu'une réalité institutionnelle.

Que signifie vraiment la gouvernance ? Est-ce un mythe au sens Sorélien ou un nouveau talisman que l'on brandit pour mieux gérer les hommes et les ressources ? Selon Jean du Bois de GAUDUSSON², la « *gouvernance* » n'est pas un mot nouveau, du moins dans le monde anglophone où il désigne traditionnellement la capacité à gérer efficacement toute forme d'organisation et d'activités. Aujourd'hui après une longue histoire ordonnée autour de sa diffusion dans le

monde, elle est devenue un concept à géométrie variable, affectée d'un redoutable coefficient polysémique et recevant des acceptations plus ou moins différentes les unes des autres, relevant de logiques diverses. L'extension de son contenu est telle qu'elle en vient à recouvrir tous les domaines de la gestion publique, de la gouvernabilité des sociétés et de l'économie, on pourrait dire du gouvernement des organisations, de leurs hommes et de leurs biens. Objet de multiples études, appropriées par des courants de pensée différents voire opposés, utilisée dans des champs et à des fins très divers eux-mêmes, la gouvernance est à l'origine de nombreuses ambiguïtés, parfois entretenues à dessein.

Et ce n'est pas une des moindres difficultés de cet ouvrage que d'appréhender une notion qui échappe à toute conceptualisation rigoureuse. Plusieurs éléments concourent à faire de la notion de gouvernance un véritable carrefour d'ambiguïtés.

- Un premier tient à la généalogie de la gouvernance; celle-ci a progressivement pénétré dans des domaines de plus en plus étendus, sans toujours abandonner la signification qu'il avait aux origines.

Emprunté à la théorie du management (*corporate governance*) et aux stratégies des investisseurs institutionnels et utilisé par les grandes firmes et entreprises transnationales pour coordonner efficacement et optimiser leurs marchés³.

Ce concept est employé pour aborder les questions de gouvernabilité dans les sociétés post-industrielles confrontées à la fois à la progression de demandes sociales et à la diminution des ressources de l'État. La gouvernance est une variante du gouvernement des États, des entreprises et des « biens publics » qui prend en compte la mondialisation. Elle est aussi une méthode. Mais la gouvernance, initialement traduite en français par « la gestion des affaires publiques », n'est pas idéologiquement neutre. Ainsi, après avoir véhiculé une vision purement gestionnaire de l'économie, la notion de bonne gouvernance s'est, à l'épreuve du terrain, infléchie et enrichie.

De purement normative, elle devient une déclinaison de pratiques au service de la démocratie. La gouvernance investit le domaine des relations internationales et de l'aide internationale, le concept est repris avec force par les institutions internationales financières et les bailleurs de fonds, à la fin des années 80. Il est au cœur des prescriptions. Toutefois, nous devons préciser que la gouvernance n'est pas synonyme de gouvernement ».

Les deux notions se réfèrent à des comportements exprimant une volonté, à des activités guidées par un but, à des systèmes de règles. Mais l'idée de gouvernement implique une autorité officielle, dotée de capacités de police garantissant la bonne exécution de la politique adoptée.

La gouvernance, elle, couvre des activités sous-tendues par des objectifs communs; ces objectifs peuvent s'inscrire ou non dans des mécanismes légaux et formels de responsabilité.

La gouvernance est donc, un système de règles reposant tant sur le jeu des relations interpersonnelles que sur des lois et des sanctions explicites⁴. Avec la gouvernance, l'intérêt général n'est plus donné, arrêté d'en haut, enfermé dans une « *iron cage* ». Il se construit, circulant et appartenant à celui qui l'exploite, par des procédures d'interaction et de négociation systématiques⁵.

1. 2 - De la gouvernance en Afrique

Dans ce contexte de gouvernance mondiale, nous devons, au-delà de la déconstruction du discours hégémonique qui s'impose à nous, oser accomplir cette tâche particulière consistant à restituer l'initiative théorique et historique, en revendiquant la place de sujet et non d'objet, si nous voulons exister réellement. Qui plus est, l'Afrique recèle le 1/3 des ressources du monde et constitue un enjeu majeur. Pour toutes sortes de raisons historiques et économiques, l'Afrique, avec son modèle d'État interventionniste, au sens d'État entrepreneur ou d'État providence, semblait répondre aux besoins de développement au cours des deux premières décennies après les indépendances, malgré la crise mondiale qui commençait à la frapper, aggravée par le choc pétrolier de 1973.

À partir de 1980, on commençait à s'apercevoir qu'on avait sous-estimé l'ampleur de la crise et, qu'au lieu de renforcer le rôle dirigiste de l'État en matière économique, il fallait au contraire inverser complètement la perspective et s'orienter vers la libéralisation de l'économie. C'est dans ces conditions qu'étaient apparues en Afrique, des expressions nouvelles décrivant le renouveau du libéralisme, telles que : la fin de l'État providence, la libéralisation de l'économie, la privatisation des entreprises publiques, la déréglementation, etc., le tout véhiculé par le nouveau concept stratégique désormais célèbre : « moins d'État, mieux d'État ». Implicitement mais nécessairement, le « moins d'État, mieux d'État » entraîne un recentrage des missions de l'État et une redéfinition de son profil. Le « moins d'État » se tourne

vers le passé pour décrire ce qu'il faut changer; le « moins » suggère que ce changement doit être réducteur, qu'il s'agit de décharger l'État de quelque chose.

Le « mieux d'État » est un regard sur l'avenir; il décrit ce qui sera ou devra être la nouvelle image, le nouveau profil de l'État; et le « mieux » exprime en abrégé un jugement de valeur qui suggère qu'il s'agira d'un changement qualitatif; que le profil de l'État, lorsqu'on l'aura déchargé de quelque chose, sera préférable à ce qu'il est actuellement. Pendant quelques années, et aujourd'hui encore, c'est une lecture purement économique de ce concept qui a prédominé et qui a donné naissance à une première génération des réformes. Mais comme il fallait s'y attendre, on a constaté dans les faits les limites de cette approche économique. Aussi, développe-t-on de plus en plus une conception managériale des réformes et des mutations de l'État : ce n'est plus le rôle économique de l'État qui est déterminant, mais la gouvernance, c'est-à-dire la manière dont il assume ses fonctions, sa capacité de régulation et d'impulsion, son aptitude à piloter la société. La gouvernance⁶ suggère l'idée selon laquelle on peut, sans transformer un instrument, en obtenir un meilleur rendement, lorsqu'on sait l'utiliser. Dans cette perspective, l'innovation ne résiderait pas dans les réformes, mais dans l'art de piloter l'État ou l'Administration, en orientant ses différentes composantes et structures de manière à optimiser leur rendement et leur efficacité.

La gouvernance n'exclut pas les réformes. Toutefois, contrairement aux prémisses du « moins d'État, mieux d'État », elle n'envisage pas les réformes en elles-mêmes, comme moyen de modifier le rôle de l'État, mais en tant qu'elles constituent des indicateurs de performance de la gestion des affaires publiques, autrement dit, en tant qu'elles sont des outils efficaces de pilotage de l'État ou de l'Administration. C'est dans ces conditions que la gouvernance, d'origine nord-américaine, s'est imposée comme nouveau concept stratégique de la gestion des affaires publiques. Les facettes de la gouvernance (ou de la bonne gouvernance) sont multiples et traduisent bien l'ambiguïté du concept. Pour les institutions de Bretton Woods, la bonne gouvernance, c'est la bonne gestion économique (la bonne application des programmes d'Ajustement Structurel, l'assainissement du cadre macro-économique, la restauration des grands équilibres financiers, etc.).

Pour les Nations Unies et la plupart des Agences de développement, la bonne gouvernance en Afrique, c'est la bonne gestion des affaires publiques et de la démocratie aussi bien au plan politique, économique, qu'administratif, avec, comme principaux indicateurs : la

transparence, l'éthique et le respect de la déontologie dans la conduite des affaires; l'indépendance et la crédibilité des juges et des tribunaux; des élections libres, transparentes, organisées par une commission électorale indépendante; la décentralisation; le renforcement des contre-pouvoirs (presse, société civile, etc.). Dans le discours, le concept de gouvernance a exercé et exerce toujours en Afrique un certain attrait : d'abord, comme tout concept nouveau, il bénéficiait dès le départ d'une légitime curiosité intellectuelle, ainsi que l'intérêt pour la recherche de nouveaux fondements des politiques publiques; ensuite, en raison de son origine nord-américaine, et du fait qu'il était véhiculé par les puissantes institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International), on pouvait espérer qu'il portait en lui-même les potentialités de l'efficacité qui caractérise les administrations de ces pays, et dont l'Afrique pouvait bénéficier. La tentation était alors forte de renoncer à faire mieux en améliorant l'existant, et d'oser faire autrement, pour expérimenter une technique nouvelle de la gestion des affaires publiques.

Dans la pratique cependant, la mise en œuvre de la gouvernance en Afrique n'a pas donné les résultats escomptés, principalement parce que l'approche est inadaptée et que les contenus sont hétéroclites. Il convient donc de revisiter l'approche et de hiérarchiser les objets et contenus de la gouvernance. Le concept de gouvernance, tel qu'il est appliqué aujourd'hui en Afrique, est inadapté aux options des politiques de développement. Une réalité qui a suscité l'interrogation de Ki-ZERBO : À quand l'Afrique ?

En effet, les options des politiques de développement significatives de la bonne gouvernance, visent toutes l'objectif prioritaire de remodeler le profil de l'État pour l'adapter à ses nouvelles missions. Dans son principe, cette orientation est tout à fait justifiée dans la mesure où c'est par rapport aux missions de l'État que l'on peut déterminer la taille de l'Administration.

Toutefois, la mise en œuvre de ce principe n'a pas prospéré en Afrique parce qu'on a raisonné comme s'il existait un profil standard qu'il suffisait d'appliquer à tout État africain, mais surtout parce que les décideurs ont privilégié l'approche sectorielle de la gouvernance dont les inconvénients affectent négativement les objectifs et les résultats escomptés.

Rappelons à cet égard les deux principales conceptions de la gouvernance :

- Une approche justement qualifiée de « technico-gestionnaire »,

préconisée par les Institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International), assimilant pratiquement la gouvernance à la performance de la gestion économique et financière, le principal indicateur de cette performance étant les efforts réalisés par les gouvernements pour rembourser leur dette.

- Une approche plus dynamique intégrant tous les facteurs susceptibles de contribuer à la gestion des affaires publiques, incluant, non seulement les aspects économiques et financiers, mais prenant également en compte les valeurs politiques, ainsi que les faits sociaux et culturels.

Cette approche était privilégiée par la plupart des partenaires au développement, et surtout par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui la trouve plus conforme à sa stratégie d'intervention basée sur le Développement Humain Durable (DHD). L'approche dynamique venait à point nommé pour tempérer les critiques que suscitait déjà la position de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. En effet, du fait que ces Institutions cantonnaient la gouvernance dans le seul secteur de l'économie et des finances, plusieurs pays en développement voyaient dans ce concept une nouvelle « conditionnalité » déguisée, en ce sens que l'aide serait désormais subordonnée à la bonne gouvernance au sens d'efforts significatifs de remboursement de la dette.

On craignait à juste titre que cette approche trop sectorielle de la gouvernance engendre des effets pervers ou effets d'agrégation (R. BOUDON) contraires aux objectifs d'un développement qui devrait rester équilibré. On voyait dans l'approche dynamique la possibilité de développer une conception transversale de la gouvernance, mieux à même de favoriser une bonne articulation des politiques publiques. En effet, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) lui-même a fini par orienter ses interventions vers des stratégies basées sur une conception sectorielle de la gouvernance. Ainsi, sa littérature a commencé par distinguer les dimensions de la gouvernance et en a identifié trois :

- la gouvernance économique, processus de décision ayant une incidence sur les activités économiques du pays, ainsi que sur ses relations économiques avec les autres pays;
- la gouvernance politique axée sur l'élaboration des politiques publiques;
- la gouvernance administrative qui concerne la mise en œuvre des politiques publiques.

Alors qu'on pouvait s'attendre à ce que ces dimensions restent des axes de réflexion destinés à équilibrer une politique transversale de développement, elles se sont transformées en programmes d'activités sectorielles spécialisés, très largement autonomes les uns des autres, et de plus en plus atomisés.

Ainsi, la gouvernance économique et financière qui semble être la priorité actuelle du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) recouvre, entre autres, les mesures d'assainissement des finances publiques, le secteur financier (banques et micro-finance), les politiques sociales, la lutte contre la corruption, autant de secteurs et de domaines qui, en l'absence de liens transversaux suffisamment forts, vont se spécialiser de plus en plus, et se développer en vase clos. Les inconvénients de cette orientation expliquent, entre autres l'échec de la politique des départs volontaires, ou l'échec du label du privé, comme indicateur de performance. Il convient donc de renverser complètement la perspective, et de privilégier l'approche transversale de la gouvernance en Afrique. La réforme transversale permet à ses différentes composantes de s'emboîter et d'avoir un effet d'entraînement les unes sur les autres. L'erreur à éviter en effet, consiste à croire qu'on peut isoler la réforme d'un secteur des autres domaines de réforme et choisir des indicateurs qui ne s'appliqueraient qu'à la composante identifiée. En réalité, la réforme doit avoir un caractère global, ou transversal.

En effet, la gouvernance comporte toujours une dimension économique, une dimension politique et une dimension administrative. Dans cette perspective, la réforme administrative apparaît comme le réceptacle de toutes les autres, dans la mesure où, l'Administration étant la cheville ouvrière de l'État est concernée par tous les changements intervenants à quelque niveau que ce soit.

La réforme transversale se distingue des réformes sectorielles et doit avoir priorité sur elles. L'exemple de la réforme administrative, au sens de réforme globale et transversale, et par opposition à la réforme des différents secteurs de l'Administration est significatif à cet effet, dans la mesure où la démarche qui satisfait les exigences d'une bonne gouvernance consiste à donner la priorité à la réforme administrative elle-même, et à ne pas la confondre avec les réformes sectorielles. L'impression qui prévaut à l'heure actuelle, c'est celle d'une dispersion des actions de gouvernance en Afrique. Il est significatif d'observer à cet effet que le concept de gouvernance qui était au départ conçu pour être un concept opérationnel, c'est-à-dire pour servir de directive, voire de norme à la gestion des affaires publiques, s'est transformé

rapidement en une formulation fourre-tout, qui, au mieux, se confond avec le plan de développement économique et social des pays concernés. Précisément, les documents dits « Programmes de gouvernance » sont élaborés dans la plupart des pays africains par les ministères chargés du Plan. Dans une très grande majorité des cas, ces documents reprennent, souvent à la lettre, les rubriques des précédents plans de développement. On s'aperçoit alors qu'il s'agit d'une formalité, sans doute imposée ou suggérée comme une conditionnalité de l'aide, accomplie dans le seul but de capter les financements extérieurs.

Il convient dès lors de hiérarchiser les objectifs à atteindre. À cet égard, trois orientations semblent prioritaires :

- Le renforcement de la démocratie et des droits de l'homme, principalement par l'amélioration du processus décisionnel qui devrait conduire à la réévaluation du suffrage universel, au réaménagement des contre-pouvoirs, ainsi qu'au renforcement de l'État de droit.
- La réforme de l'État, qui conduira à améliorer l'organisation et le fonctionnement des ministères, l'amélioration du travail gouvernemental, et le renforcement de la déconcentration.
- La modernisation de l'Administration incluant aussi bien la modernisation de son appareil, de ses personnels, que de ses relations avec les usagers.

L'État et l'Administration étant ainsi modernisés, peuvent créer les conditions de l'épanouissement du secteur privé.

1. 3 - La gouvernance mondiale

La gouvernance mondiale désigne le système que nous mettons en place pour aider la société humaine à atteindre son objectif commun de manière durable, c'est-à-dire dans l'équité et la justice. L'interdépendance croissante « signifie que nos lois, nos normes et valeurs sociales et les autres mécanismes qui structurent le comportement humain : la famille, l'éducation, la culture, la religion, pour n'en citer que quelques-uns, doivent être analysés, compris et articulés de la manière la plus cohérente possible pour constituer le fondement d'un développement durable effectif ». Elle implique donc nécessairement la reconnaissance du rôle et des responsabilités des nouveaux acteurs, l'ouverture des processus, la participation authentique et effective, l'obligation de rendre des comptes de la part des responsables et la cohérence.

La notion de gouvernance mondiale s'inscrit donc, dans une mutation du pouvoir étatique et des relations internationales. Le terme *gouvernance* ne serait-il pas qu'une énième « grande illusion » ? Voici la question que Philippes Moreau Defarges⁷ a posée comme fil rouge de son analyse sur la gouvernance mondiale. Il s'attache à savoir si ce terme à la mode recouvre vraiment une réalité ou si ce n'est qu'une coquille vide. Pour ce faire, il analyse le concept d'évolution de cette notion et son ancrage dans l'évolution des relations internationales.

La gouvernance globale est le produit d'un consensus global pour le maintien de la paix et englobe toutes les actions par lesquelles les individus, institutions et structures publiques ou privées gèrent leurs affaires communes dans la plus grande transparence. Celle-ci implique un monde idéologiquement réconcilié, explique Moreau Defarges en nous renvoyant à la thèse de la fin de l'histoire de Fukuyama⁸.

Ainsi la gouvernance, sorte de « stade ultime tant du communisme que de la démocratie », confirme la dévaluation du politique qui ne porte plus les rêves de l'humanité mais doit se borner de permettre l'épanouissement personnel de chacun. Dans un monde régi par la gouvernance, le pouvoir doit à la fois surveiller le bon fonctionnement des institutions et le respect des droits individuels, mais se trouve aussi strictement contrôlé par des instances gouvernementales, non gouvernementales, financières, écologiques, humanitaires, sanitaires, etc.

À cet égard, l'État perd son statut particulier et la politique se voit confondue avec la technique, l'État avec l'entreprise qui en fin de compte se trouve être la responsable du bien commun.

L'entreprise se politise mais aussi tous les autres acteurs. Alors se cristallise la notion de gouvernance participative (stakeholder governance).

Gouverner n'est plus le monopole de L'État qui voit s'effacer une à une ses raisons d'être, c'est une fonction qui appartient à toute la collectivité. Cette dissolution du politique est illustrée par la pensée de Moreau Defarges : « *Tout est politique et donc rien n'est politique, à moins que ce ne soit l'inverse.* » Toutes ces transformations soulèvent empiriquement une question de bon sens et pourtant essentielle dans l'analyse de ce processus : « *Mais enfin, qui commande ?* » Et surtout aussi se pose la question de savoir comment une telle transformation a pu avoir lieu.

Moreau Defarges part du principe selon lequel l'essor de la

gouvernance conçue comme rupture de hiérarchies et processus d'interactions multiples a été rendu possible par trois facteurs caractéristiques des sociétés occidentales, à savoir :

- la fin de la guerre froide et les antagonismes,
- une démocratisation généralisée qui ouvre la voie à la participation politique pour tous, surtout un enrichissement personnel qui a permis l'essor de l'individualisme et des identités autres que celles reconnues dans le cadre étatique. Désormais le citoyen peut penser à son épanouissement personnel.
- Révolution technique, (surtout Internet) qui a rendu la gestion de la gouvernance possible. Cette révolution technique a en effet donné naissance à celle qui constitue désormais l'unité de base de la gouvernance : les réseaux, et leur mode d'action : les flux.

Toutefois, il faut noter que la croissance économique n'est pas omniprésente et les évidences manichéistes occidentales ne sont pas exportables (par exemple le principe démocratique ou le respect des droits de l'homme). Cette base condescendante envers tout ce qui n'est pas occidental ne rend pas possible un véritable dialogue ni consensus nécessaire à une gouvernance mondiale digne de ce nom. Par ailleurs, les inégalités et oppositions persistantes dans le monde se trouvent masquées par une interprétation occidentale de la gouvernance.

Les clivages politiques ou militaires ont certes disparu ou du moins ont été fortement atténués en Occident après la guerre froide mais ce n'est pas le cas ailleurs ou même la notion de gouvernement sur le plan national pose problème. De plus, force est de constater que la nature du pouvoir reste inchangé et l'État continue à être l'unité de référence dans les relations internationales. C'est le seul à avoir une représentativité et marge d'action viables bien que non parfaites. « *La gouvernance, si elle gomme les brutalités du pouvoir, ne le change probablement pas fondamentalement* ». En fait, on peut dire que la gouvernance survit grâce et contre les États par la seule volonté de garantir la paix et n'est en aucun cas la preuve d'une unité ou une harmonie internationale. Pour Pierre Calame⁹, la question de la *gouvernance mondiale* se pose dans le contexte de ce que l'on appelle « la mondialisation¹⁰ ».

Face à des interdépendances à l'échelle mondiale, entre les sociétés humaines mais aussi entre l'humanité et la biosphère, la *gouvernance mondiale* définit la construction de régulations à la même échelle. Cela ne signifie pas la mise en place d'un gouvernement mondial sur le modèle traditionnel des États mais la mise en place de régulations publiques et privées à la hauteur des défis.

La chute de l'Union soviétique en 1991 a marqué la fin d'une très longue période de l'histoire internationale, celle dite de l'« équilibre ». Depuis cet événement historique, la planète est en phase de rupture géostratégique.

Le modèle de la « sécurité nationale », par exemple, bien que toujours en vigueur pour la plupart des gouvernements, laisse place progressivement à une conscience collective émergente qui dépasse ce cadre étriqué (Arnaud Blin, Gustavo Marin, ***repenser la gouvernance mondiale***, article réalisé dans le cadre de l'atelier « Gouvernance Mondiale »).

Du Forum Chine-Europe, 4-7 octobre 2007

Le terme de « *gouvernance mondiale* » s'est peu à peu imposé dans le débat international. C'est heureux, car il exprime bien le problème sur lequel se centrent beaucoup de débats : comment gouverner (la mondialisation) sans gouvernement (mondial) ? C'est-à-dire, comment exercer, par le jeu d'un ensemble de régulations partielles, un ensemble de fonctions qui, au sein des États-nations, relèvent usuellement des gouvernements ? Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, cette question n'était pas posée. Qu'il s'agisse de désarmement commercial, de libéralisation des mouvements de capitaux ou d'aide au développement, le paradigme dominant restait celui de l'interdépendance, et donc de la gestion des relations entre États. Dans le nouveau contexte de l'après- guerre froide, cependant, une nouvelle vision se fait jour au cours de la décennie, à partir d'un ensemble d'interrogations :

- Montée du thème de la mondialisation et de l'affaiblissement consécutif des États-nations, qui débouche logiquement sur une perspective de transfert vers le niveau mondial d'instruments de régulation qui ont perdu de leur efficacité au niveau national ou régional. À partir de 1990, des auteurs comme Ohmae (1990) ou Reich (1991) commencent en effet à populariser le thème de l'effacement des frontières, sous l'effet notamment de la mobilité du capital. Une logique fonctionnaliste, à bien des égards analogue à celle qui prévaut dans la construction européenne, conduit alors ceux pour qui la mondialisation ne doit pas s'accompagner d'un affaiblissement des régulations publiques à plaider pour un progrès de la gouvernance mondiale.
- Réflexions américaines sur les conditions d'exercice du leadership dans un monde plus divers et progressivement plus équilibré, que ne structure plus l'opposition Est-Ouest. Libéré, temporairement au moins, de l'emprise du politique et au stratégique, l'économique

s'autonomise. La création, au terme de l'Uruguay round, de l'OMC¹¹ et de son organe de règlement des différends, symbolise l'affirmation d'un pouvoir arbitral opposable aux États les plus puissants, dont les décisions sont régies par des principes spécialisés de droit public international. La question de la puissance ne disparaît pas, mais elle tend à être cantonnée, dans un monde où l'influence sur les valeurs, les normes et les institutions que Joseph Nye¹² (2002) nomme *soft power*, prend une place croissante.

- Intensification des préoccupations relatives à l'environnement global, qui reçoivent une sanction multilatérale à l'occasion du sommet de la Terre de Rio (1992). Les questions du climat et de la biodiversité, qui sont mises en avant à cette occasion, sont symboliques d'une approche nouvelle, qui trouvera bientôt son expression conceptuelle avec l'expression de *biens publics mondiaux*. Si la théorie en remonte à Kindelberger (1986), c'est au cours des années quatre-vingt-dix que le concept fait fortune, jusqu'à être employé dans un sens plus métaphorique qu'analytique.
- Apparition de conflits de normes (commerce et environnement, commerce et droits sociaux, commerce et santé publique) qui, prolongeant les débats classiques sur les effets sociaux des politiques de stabilisation macro-économique, soulèvent la question de l'arbitrage entre des objectifs également légitimes dans un système de gouvernance sectorielle où les grands domaines d'interdépendance sont chacun confiés à une institution internationale spécialisée. Souvent limités, ces conflits sont cependant de grande portée symbolique, puisqu'ils posent la question des principes et des institutions d'arbitrage.
- Contestation croissante, enfin, des normes et des institutions internationales, de la part de pays en développement qui, ayant fait l'effort de s'intégrer dans l'économie mondiale, acceptent mal de voir les pays industriels conserver le pouvoir et privilégier leurs propres intérêts, et de la part d'une société civile pour laquelle le système de gouvernance internationale est devenu le vrai lieu du pouvoir, et qui s'insurge tout à la fois contre ses principes et ses procédures.

Si ces deux critiques sont souvent opposées dans leurs présupposés et leurs objectifs, elles peuvent se rejoindre pour contester l'emprise des pays développés et des grandes institutions, comme l'a symboliquement montré l'échec de la conférence ministérielle de l'OMC à Seattle (1999)¹³. C'est dans ce contexte particulier qu'a été élaboré le rapport pour le Conseil d'analyse économique sur la gouvernance mondiale (2002). Depuis lors, l'enchaînement des

événements internationaux et l'affirmation d'une nouvelle doctrine américaine qui met au premier rang l'intérêt national et va parfois jusqu'à rejeter le concept de communauté internationale ont montré que les acquis du multilatéralisme étaient sensiblement moins assurés qu'on ne pouvait le penser à la fin des années quatre-vingt-dix, et que la marche vers un régime de gouvernance mondiale au gré de laquelle la souveraineté nationale céderait toujours davantage le pas devant l'intérêt collectif était tout sauf certaine.

Mais, il faut noter que, le *point aveugle* dudit rapport porte aujourd'hui sur des questions de pouvoir, pour examiner plus complètement la viabilité du modèle hégémonique, et expliciter les raisons pour lesquelles un État dominant peut accepter de se soumettre à la loi internationale. La question de la gouvernance mondiale est, en revanche, plus neuve, et à ce titre justiciable d'une analyse approfondie. Quant aux interrogations qui la motivaient, elles n'ont pas disparu ni même vraiment perdu en intensité. La question de l'*efficacité* du système de gouvernance mondiale, c'est-à-dire de sa capacité à prendre en charge les problèmes centraux de l'interdépendance et de la fourniture des biens publics globaux, conserve toute son actualité. Celle de la *légitimité* de ces institutions et des décisions qu'elles produisent demeure elle aussi vivace.

Dans le rapport du Conseil d'analyse économique sur la gouvernance mondiale, qui est loin d'être un *vade mecum* applicable ici et maintenant, nous pouvons déceler une perspective de propositions pouvant contribuer à la clarification des problèmes d'architecture institutionnelle de la gouvernance économique mondiale. De ce point de vue, les propositions nous semblent conserver leur pertinence.

La question de la gouvernance mondiale a déjà été abordée dans des rapports antérieurs du CAE mais, à chaque fois, à l'intérieur d'une problématique sectorielle déterminée, qui laissait à l'écart les enjeux communs aux différents champs sectoriels, la nature des règles et des institutions internationales, la gouvernance de ces institutions et les problèmes d'architecture globale, les relations entre champs sectoriels, les équilibres entre institutions. Le rapport s'est attaqué à ces *tâches de Marotte*, en mettant davantage l'accent sur les principes de la gouvernance que sur le contenu des politiques qui en relèvent. Pour prendre une analogie, il s'agit ici davantage de constitution que de politiques.

La focalisation sur les principes est, en effet, essentielle pour réfléchir aux réformes de la gouvernance internationale, parce qu'il est impossible de répondre à un ensemble de questions d'une approche

sectorielle. En attestent, par exemple, les débats sur le champ d'intervention du FMI, ou ceux qui ont trait aux relations entre règles du commerce international et normes environnementales, sanitaires ou sociales. L'angle d'attaque du rapport impliquait l'écoute des critiques dont la gouvernance et plus généralement la mondialisation font l'objet. De ce fait, ce rapport a lui-même, souvent, une tonalité critique. Cela ne doit pas occulter les succès du système économique international de l'après-guerre. Il a permis une expansion sans précédent des échanges, favorisé la diffusion internationale des technologies, évité la généralisation des crises financières et, au total, créé pour beaucoup de pays, particulièrement du Nord, les conditions d'une croissance sans précédent. L'une des raisons de ce succès a été que le système de gouvernance établi à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale a montré une remarquable capacité d'adaptation aux changements économiques et géopolitiques.

Dévolu à une mission spécifique, ce système tire sa légitimité de son mandat, de son efficacité dans l'accomplissement de ses tâches et de sa capacité à rendre compte. Mais il existe une limite qui tient d'abord au fait que le système n'est pas applicable à l'ensemble des domaines de gouvernance : nombre de décisions ne sont pas réductibles à l'exécution d'un mandat déterminé. Il existe des modalités qui mettent l'accent sur la capacité de la jurisprudence à produire un ensemble de normes à partir d'une base légale réduite.

Inspirée notamment de l'expérience de l'Organe des règlements des différends (ORD) de l'OMC, elles conduisent à évacuer le politique au profit de la création d'un droit de la mondialisation à vocation économique. Cependant, l'*autorégulation privée*, une autre modalité, doit être mentionnée parce que son emprise s'étend, souvent par défaut, dans des secteurs d'où la régulation publique est absente. Elle est intéressante aussi parce qu'elle suggère des modalités de normalisation souples (*soft law* dans ses diverses variantes) dont la régulation publique a commencé à s'inspirer. Mais il ne s'agit pas d'une alternative construite. Aucun de ces modèles n'est complètement satisfaisant, aucun d'ailleurs n'est en voie de s'imposer au détriment des autres. Il faut donc concevoir le système de gouvernance comme une construction essentiellement hybride. Ce qui nous amène donc, à soulever la question de l'existence d'une base juridique de la gouvernance mondiale. À ce sujet, Bertrand Badie, pense que cette base n'existe pas, dans la mesure où le droit international est essentiellement un droit interétatique et souverainiste. C'est un droit qui se prête donc très mal au traitement de ces grands enjeux sociaux transversaux, et c'est la raison pour laquelle la production normative

qui commence à s'opérer dans ce domaine relève de ce que les juristes appellent la « *soft law* » (« droit mou »), dont la principale caractéristique est d'être faiblement contraignante et largement dépourvue de sanctions. Mais en même temps, on découvre à travers cette *soft law* une nouvelle acception de la norme. Celle-ci perd quelque peu sa valeur de droit positif, mais elle gagne en contenu moral et humain.

Gouvernance mondiale : Le Nord et le Sud

Il urge au XXI^e siècle, de définir à l'échelle planétaire d'autres façons de faire et d'autres formes de solidarité, emmenant les pays du Nord à tenir leurs promesses et respectent leurs engagements internationaux. En aucun cas, la crise ne doit donner prétexte à baisser l'aide au développement pour les pays du Sud. De quelle aide publique parle-t-on ?

Aujourd'hui, elle se compose essentiellement des annulations de dettes et de prêts (Aminata TRAORÉ)¹⁴. L'aide au développement ne doit plus être une version moderne de la charité, condescendante, assénant ses certitudes depuis Washington, Bruxelles ou Paris. Selon l'économiste Marilza de Melo Foucher, ¹⁵ « *le marché a banni l'homme de l'histoire ou de l'économie, mais la crise financière globale doit permettre de remettre le monde sur ses pieds* ».

Comme Marx l'a prévu, le capitalisme est devenu universel et nous assistons aujourd'hui à son explosion. Du coup, nous devons en tirer les enseignements de ce qui s'est passé au siècle dernier tout en ne cédant pas à de fausses vérités en ayant à l'esprit que nous devons également admettre que toute théorie peut être contradictoire, et qu'une pensée construite se doit d'être ouverte à d'autres points de vue. Il s'agit de tirer un bilan et de chercher des alternatives pour faire face à la globalisation qui exclut. Les gouvernements des grandes puissances ont préféré légitimer un nouvel impérialisme qui, organisé et fonctionnant sous forme de consortium international, en est venu à dicter des normes et directives pour réguler la doctrine économique néo-libérale. Le nouvel impérialisme est devenu multilatéral.

Les agences multilatérales ont prescrit le manuel de la « bonne gouvernance » que reflétait le pouvoir hégémonique financier des détenteurs de capital, principalement américains mais aussi Européens. Elles ont prétendu administrer l'appareil d'État des pays du Sud, par le cœur du système du capitalisme mondial, réduisant à néant par là même le pouvoir des États comme entités de régulation.

Les États de ce que l'on appelle le Sud, y compris les pays émergents ont été clairement déconsidérés dans la scène internationale. Ce qui est injuste, qui plus est, l'équilibre des rapports inégalitaires entre Nord et Sud constitue un des enjeux majeurs de la gouvernance mondiale. Derrière cette gouvernance figure l'idée de stabilité du système : cette stabilité ne peut pas être atteinte sans un minimum d'égalité. On voit ainsi fleurir au niveau mondial ce qu'on observait au XIXe siècle au niveau national : des inégalités trop fortes deviennent insupportables, génèrent du conflit, de l'instabilité, de l'incertitude; elles sont donc coûteuses, y compris pour les plus riches et les plus forts. L'idée de gouvernance est donc de retrouver un équilibre minimal pour le bien de tous.

La gouvernance mondiale a perdu le Nord

La gouvernance mondiale a été créée pour défendre les intérêts du marché globalisé, c'est presque une stratégie de guerre économique où les plus performants dominent en imposant leurs règles. De manière caricaturale, c'est comme si une minorité gouverne sans légitimité pour une majorité. Les résultats des réformes adoptées par l'État néolibéral ont été désastreux pour l'intérêt général des populations des pays du Sud. On se souvient encore des recettes du FMI imposées aux pays d'Amérique du Sud récemment sortis des dictatures, tels que le Brésil, le Chili, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay ? Les acteurs globaux du néolibéralisme ont tenté de légitimer l'idée selon laquelle la société et l'économie pouvaient, par elles-mêmes s'organiser sans la présence de l'État.

Au moment où la Démocratie triomphe en Amérique du Sud et que son peuple rêve de la constitution d'un État nation qui dépasse les pratiques dictatoriales, populistes et interventionnistes, avec la démocratie pour le maintien de la cohésion socio-économique et politique, les principaux acteurs globaux de la « Gouvernance mondiale » choisissent un mode d'organisation de la société centré autour du fonctionnement « souverain » du marché, sans régulation de l'État. N'est-ce pas une absurdité ? Comment répondre aux défis de la démocratie si l'État doit d'une part être fort pour appliquer les exigences de la politique financière sous contrôle des grandes organisations internationales et d'autre part s'il reste faible dans les réponses qu'il apporte aux attentes de ses citoyens ? Tandis que les crises économiques se transformaient en crises structurelles (socio-économique, politique, culturelle et environnementale) et ont atteint leur paroxysme dans les pays périphériques, rares ont été les gouvernements des pays du Nord à manifester leur solidarité en

demandant des changements dans les règles de la régulation commerciale internationale.

Qui plus est, il s'agit d'une gouvernance mondiale que gouverne sans gouvernement, en cherchant à se « construire une légitimité » sans démocratie représentative et résout les conflits internationaux sans avoir besoin de disposer de majorité. Ce type de gouvernance, ne peut pas durer longtemps face à l'avancée de la citoyenneté politique des pays en crise. Pour la première fois, les grandes puissances ont compris que la bulle spéculative navigue à travers le réseau mondial des ordinateurs à une vitesse telle que les trillions de Dollars et d'Euros se sont évaporés en quelques secondes ! Par manque de régulation mondiale, l'économie virtuelle s'est laissée envahir de virus que le seul *Dr État* peut soigner.

Peu de dirigeants ont pris conscience du désordre mondial, tandis qu'ils en ont été les principaux protagonistes. C'est ce qui explique les sévères réactions des gouvernements sud-américains lors de l'ouverture de la 63^e assemblée de l'ONU.

Lula disait que *l'euphorie des spéculateurs s'est transformée en crainte des peuples* et il a ajouté : « *Une nouvelle géographie politique, économique et commerciale est en train de se construire dans le monde* ». Dans le passé, les navigateurs regardaient l'étoile polaire pour « trouver le Nord » comme on disait. Aujourd'hui, le Nord cherche désespérément les solutions de ses problèmes qui se trouvent au Sud. Comment trouver le *One best way*¹⁶ ?

La construction d'un État démocratique

Les conditions propices à l'expansion du marché global ont été créées, mais, qui a réellement profité de ce système ? Ce sont les mêmes qui en ont décrété la faillite. La ruine de l'État Providence est restée, comme ultime soutien d'une vie collective. *Le néolibéralisme n'a jamais été un modèle de développement, mais de domination, l'être humain a cessé d'être le centre pour devenir la périphérie*¹⁷ ! Avec la crise financière, la conscience humaine va se réveiller, surtout dans les démocraties. L'opinion publique va comprendre la folie de ce néolibéralisme, de cette main puissante et invisible qu'est le marché qui a banni l'homme en tant que sujet collectif ou individuel de l'histoire ou de l'économie.

Les mêmes qui ont contribué à la formulation du dogme anti-État sont devenus ceux qui le défendent, non pas pour que l'État revienne aux fonctions pour lesquelles il a été créé, mais pour sauver les banques, en le transformant en État actionnaire. Si donc la régulation mondiale

des flux financiers est pourtant bien nécessaire, pour autant la réalité montre que l'État a cédé au déterminisme de la bourse des valeurs. Les néo-libéraux veulent socialiser les pertes avec ceux qui n'ont jamais été invités à partager la table quand elle était bien garnie. Le pire est qu'ils se trouvent face à un vide institutionnel aux contours mal définis. Le FMI ne sait pas comment réagir face à la crise des pays riches, et les réunions de l'OMC ont continué à être des dialogues de sourds.

La gouvernance mondiale de l'idéologie néolibérale est morte et personne ne veut en porter le cercueil. Face à l'impossibilité de gérer la crise du système économique mondial par le néolibéralisme, les discours prolifèrent sur la re-fondation du capitalisme. Les politiques et les économistes qui ont abandonné Keynes pour Milton Friedman, précurseur du néolibéralisme, préfèrent ressusciter Keynes pour sauver le désordre mondial laissé par les pratiques d'ordre néo-libérales en posant comme postulat à l'aveuglette l'idée selon laquelle la force du marché générerait par soi-même le progrès et impulserait le développement économique. Maintenant la tendance s'inverse : l'État doit être réhabilité pour réguler le marché et pour payer les comptes d'un capitalisme néolibéral en déroute. Le paradoxe est de rechercher au niveau local, les solutions pour la crise globale. La réponse exigée maintenant est politique et non plus seulement économique.

Comment transformer la fatalité en opportunités ?

Selon une étude publiée en 2003, durant toute la phase préliminaire de leur développement, les États-Unis, les États membres de l'Union Européenne et les pays d'Asie de l'Est ont tous réglementé les investissements étrangers et mis en place des systèmes de contrôle des mouvements des capitaux.

Les partenariats avec les entreprises étrangères ont été élaborés pour favoriser les transferts de technologies et la formation, afin d'ajouter de la valeur à la production locale et créer, pour les producteurs locaux, les conditions propices à la concurrence. À titre d'exemple, les États-Unis prélèvent des droits de douane de l'ordre de 30 % sur les importations d'acier pour protéger leur production nationale et le Japon n'hésite pas à appliquer des taxes pouvant aller jusqu'à 500 % sur le riz importé pour les mêmes raisons. La perpétuation de ces pratiques est à l'origine de l'échec des négociations commerciales tenues jusqu'à présent sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), depuis les sommets de Doha, en 2001, de Cancun, en 2003 et de Genève en 2008.

Les Africains, quant à eux, se sont vu interdire par les pays du Nord, toute forme de protectionnisme ou de subventions pour protéger leurs économies, ce qui fait dire au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) que les pays dits en développement perdent environ 24 milliards de dollars par an en raison du protectionnisme agricole et des subventions en usage dans les pays du Nord. À chacun de ces dollars perdus, il faut en ajouter trois pour tenir compte du manque à gagner en termes d'emplois et d'investissements. Au total, les pertes atteindraient quelque 70 milliards de dollars, montant comparable à l'aide publique au développement. Ainsi, ce qui est donné d'une main est repris de l'autre.

Les pays africains devraient s'appropriier les stratégies de protection, de subvention et d'investissements ciblés des pays développés. Ce n'est pas un hasard si les pays qui ont le mieux absorbé les chocs de la mondialisation sont ceux qui, comme la Chine, l'Inde ou la Malaisie, en ont fait le meilleur usage en refusant de se laisser imposer les recettes néolibérales des institutions de Bretton Woods.

1. 4 - Crise de la gouvernance mondiale

Au sein de la gouvernance, en crise plus ou moins profonde sur tous les continents et à toutes les échelles, la question de la gouvernance mondiale est particulièrement brûlante. Son architecture actuelle n'est ni démocratique, ni efficace et, de ce fait, n'a plus de véritable légitimité. Les systèmes de régulation mondiale ne sont plus à l'échelle des défis de l'humanité. Le fossé s'accroît de jour en jour entre les interdépendances qui relient, de fait, les peuples du monde entier, qui donnent un contenu chaque jour plus concret à l'idée d'humanité ou de famille humaine, qui font de la planète un village global, et les mécanismes de droit censés organiser les relations internationales.

La crise de la gouvernance mondiale n'est pas conjoncturelle, elle est structurelle. Il s'agit d'une crise de civilisation pour tous les continents; mais pour l'Afrique, c'est aussi un problème de survie, une résultante d'un processus négatif résidant dans la fonction servile qu'elle est astreinte à remplir depuis le XVI^e siècle. Le village global est aujourd'hui sans règle, sans cohésion, sans redistribution des ressources et sans justice. D'où la présomption ou la crainte, que le village global n'existe qu'au bénéfice des plus puissants de ses membres qui se retrouvent dans des clubs pour gérer le monde. Pourtant, une crise écologique sans précédent menace notre survie.

Depuis 2000, le nombre de personnes touchées par des catastrophes

naturelles a triplé. D'ici 2040, un milliard de personnes seront contraintes à se déplacer, victimes de la sécheresse, de l'appauvrissement des sols, de la hausse du niveau de la mer. Ces personnes seront pour la plupart, originaires des pays en développement et du continent africain en particulier. Les forêts denses de ce continent sont menacées par la surexploitation des sols et par une agriculture intensive destinée non pas à nourrir les peuples, mais aux seules exportations.

En 2025, 750 millions de personnes vivront dans des zones désertiques. Aujourd'hui déjà, seule la moitié de la population africaine a accès à l'eau potable. Une crise financière et bancaire d'une ampleur inouïe provoque par ailleurs une crise économique et sociale mondiale. Cette crise, l'Afrique et les pays émergents n'en sont pas responsables et pourtant, ils en sont les premières victimes. Aujourd'hui, avec la crise financière mondiale, plus de 700 000 enfants africains mourront avant leur premier anniversaire¹⁸. Certains pays africains seront obligés de prendre des mesures impopulaires. Pour la première fois depuis 50 ans, le commerce mondial s'est contracté de près de 10 %. L'accès au financement pour des projets de développement a, lui aussi, été réduit de plusieurs milliards de dollars.

L'Afrique, trop souvent oubliée de la mondialisation, est aussi l'oubliée des plans de relance. Le dernier sommet du G20 à Londres en est une parfaite illustration. Les bailleurs du Fonds monétaire international, et en particulier les Pays du Nord, devront impérativement consacrer le triplement des réserves aux pays en développement, notamment à l'Afrique. La boulimie financière, l'avidité de profit, la gloutonnerie d'argent ont conduit le monde au bord du précipice en inversant les valeurs, en prenant l'accessoire pour l'essentiel, en oubliant que le bonheur des êtres humains (éducation, santé, culture, alimentation, cadre de vie) doit impérativement passer avant tout le reste. L'humanité est en situation de rompre les équilibres fragiles dont dépend la vie sur la terre. Sans doute cette rupture est-elle déjà entreprise. Mais malgré la gravité de la situation et le foisonnement des conférences internationales et des discours, aucun dispositif de régulation efficace, à la hauteur des défis et des enjeux n'a vu le jour.

Les relations entre États se révèlent incapables de déboucher sur les stratégies courageuses et à long terme que la situation exigerait. Après la deuxième Guerre Mondiale, le traumatisme avait été tel que chacun avait pris conscience d'un monde qui a radicalement changé, appelant de nouveaux systèmes institutionnels. C'est dans ce cadre qu'a commencé à se construire ce qui allait devenir l'Union Européenne et

que se sont mises en place les institutions des Nations Unies. Au cours des cinquante dernières années, le monde a changé à une vitesse considérable, bouleversant le contexte dans lequel les institutions internationales avaient pris naissance, sans que des drames de caractère global ne suscitent un sursaut équivalent.

L'humanité est en train de changer d'ère mais les conceptions, les institutions et les pratiques de la gouvernance n'ont pas suivi, en particulier à l'échelle mondiale. C'est ce déphasage qui explique cette crise de la gouvernance.

Le sentiment d'appartenir à une commune humanité n'a pas encore fait naître une véritable communauté mondiale consciente d'elle-même, capable de se doter des institutions et des règles nécessaires à son épanouissement, à sa paix ou tout simplement à sa survie. Les Agences de l'ONU ont été conçues chacune pour traiter de façon multilatérale, par le dialogue entre États, une certaine catégorie de problèmes. Elles ont les compétences sectorielles de l'époque.

Depuis, elles se sont adaptées à de nouvelles situations mais sans une révision de leurs fondements. Chacun s'appuie sur des corps techniques qui se dotent de leurs propres références et raisonnent en vase clos avec pour référence majeure le jugement des pairs. Approche sectorielle et autoréférentielle d'autant plus dangereuse que la communauté d'experts est, dans tous les domaines techniques et juridiques complexes, de plus en plus dominée par les grands groupes économiques qui financent la recherche développement et sont les plus importants pourvoyeurs d'emplois de haute technicité. Et les experts de ces institutions ont très souvent, au sein des États, des interlocuteurs issus de leurs propres rangs ou formés sur les mêmes bancs et par la même école de pensée. Les modes de régulation actuels, déséquilibrés au profit des acteurs les plus puissants, ne confèrent pas à la gouvernance mondiale une réelle légitimité. L'équité est une des conditions majeures de la gouvernance. Celle-ci se définit notamment comme la possibilité pour les plus faibles de faire entendre de leur voix et de faire prévaloir leur point de vue face aux plus puissants. Malheureusement, le système international actuel n'est pas équitable. L'absence d'équité se manifeste par une succession de dissymétries.

La première dissymétrie concerne l'établissement des agendas. Seul l'agenda des pays riches est pris en compte de façon effective, les pays les plus pauvres se réfugiant dans des délibérations sans portée réelle.

La seconde dissymétrie se manifeste entre acteurs. Ainsi, dans le

domaine de l'énergie, les systèmes énergétiques et les négociations internationales sont dominées par des entreprises, aussi bien publiques que privées de production de l'énergie. Elles sont internationales et puissantes. Elles promeuvent des politiques d'offre au détriment d'une mission de service à la collectivité.

La troisième dissymétrie se manifeste au niveau de la maîtrise des systèmes d'information. Cette maîtrise contribue à délimiter les domaines où une régulation internationale est préconisée ou imposée.

Enfin, la quatrième dissymétrie se manifeste par l'inégalité de traitement selon qu'un pays est puissant ou non. L'absence d'application des résolutions de l'ONU quand il s'agit de l'État d'Israël a créé historiquement une amertume, un sentiment d'injustice qui n'est pas prêt de s'éteindre. La « guerre propre », qui n'est propre que pour ceux qui sont du côté des armes techniques, a réveillé par son discours même une dissymétrie terrifiante entre le poids et la valeur des concepts utilisés. De manière apparemment moins dramatique mais avec des conséquences à terme aussi désastreuses, le FMI et la Banque Mondiale imposent aux pays pauvres des disciplines macro-économiques que leurs pays actionnaires ne s'imposent pas à eux-mêmes. Le plaidoyer en faveur d'une libéralisation complète du commerce des denrées agricoles par des pays qui subventionnent massivement leur propre agriculture a quelque chose de surréaliste. Les nouveaux candidats à l'entrée dans l'OMC se voient imposer des conditions plus draconiennes que les anciens membres. La conséquence en est que, si chacun a une conscience plus ou moins diffuse de la nécessité de nouvelles régulations mondiales, l'unanimité est loin d'être faite sur l'opportunité de leur mise en place effective, beaucoup craignant qu'elle ne vise en réalité à mettre les pays pauvres sous tutelle des pays riches.

La gouvernance mondiale ne peut plus reposer sur la fiction de relations entre États souverains. La fiction des États souverains réduit la gouvernance mondiale à des relations diplomatiques entre États.

Cette conception de l'État, héritée du traité de Westphalie il y a plus de 250 ans, a les caractéristiques suivantes :

- la souveraineté des États est absolue; ils n'ont de comptes à rendre qu'à leur propre population;
- un État coïncide avec un territoire; ce qui signifie qu'il existe une identité entre une communauté vécue et un territoire délimité par des frontières;
- la gouvernance, est réduite à l'idée de gouvernement et de services

publics;

- les seuls fondements du droit international sont les traités entre États. De ce fait, l'action internationale reste une pièce rapportée, une couche politique superposée aux ordres politiques nationaux et, en quelque sorte, d'un ordre inférieur. C'est cette conception de l'État, son adéquation à la réalité du monde d'aujourd'hui qui est en cause, d'autant plus que les États sont eux-mêmes en crise.

Dans une gouvernance formée de briques étatiques non seulement l'architecture se révèle obsolète mais les briques elles-mêmes sont friables. Beaucoup d'États se sont révélés inefficaces, corrompus et autoritaires, et ainsi on a abouti à un paradoxe : c'est avec les États eux-mêmes que la Banque Mondiale négocie, à l'occasion de l'octroi de prêts, leur propre démantèlement. Faute d'élaborer à l'échelle internationale une autre philosophie de l'État et d'en impulser la réforme on en a programmé la ruine, avec pour conséquence d'affaiblir un peu plus encore la gouvernance mondiale elle-même. Une architecture nouvelle est nécessaire. La tentation du repli derrière les frontières nationales est illusoire. Aucun pays, serait-il le plus puissant, ne peut plus rêver de revenir à l'ordre ancien. La gestion du monde ne peut plus être assurée par les relations diplomatiques entre États présumés souverains. La planète est devenue, pour le meilleur et pour le pire, notre maison commune, l'espace domestique d'une communauté mondiale à inventer et à construire durablement.

Casser les institutions et les régulations déjà existantes en raison de leurs insuffisances serait un remède pire que le mal. Il faut élaborer une nouvelle architecture mondiale.

En 2002, la problématique de la gouvernance globale apparaît dominée par deux crises : l'effondrement de l'Argentine; le bras de fer entre les États-Unis et l'Iraq.

L'effondrement de l'argentine

Depuis la fin de 1999, l'Argentine s'enfonce dans le chaos économique. Ce drame illustre bien les exigences et les difficultés de la gouvernance économique globale. Cette gouvernance requiert un type précis d'État. Cet État et surtout sa population, ses dirigeants, doivent interioriser les disciplines économiques internationales, tant critiquées par le « Consensus de Washington ». L'Argentine de Carlos Menem¹⁹, en s'imposant un corset d'une rigidité extrême (tout détenteur de pesos argentins pouvant à tout moment les convertir en dollars américains, au taux « un dollar = un peso »), ne pouvait tenir

que par une politique économique et budgétaire très stricte. Au contraire, profitant de la crédulité des opérateurs financiers, convaincus de faire un placement sûr en achetant des pesos, l'Argentine s'est endettée massivement. La catastrophe était inévitable. L'Argentine, fidèle à son machisme, s'est mentie à elle-même, surestimant gravement ses capacités. La voici qui hurle et pleure, tels ces enfants qui, ayant fait une grosse bêtise, sont furieux qu'on ne les ait pas suffisamment retenus. La gouvernance globale réclame des États normalisés, ayant une double mission : utiliser les possibilités des marchés internationaux et, simultanément, faire accepter par leur peuple des obligations claires (par exemple, paiement des impôts).

Cette gouvernance est vouée à être boiteuse, aussi longtemps que son responsable institutionnel central, le Fonds Monétaire International (FMI), ne disposera pas d'une légitimité claire. La crise de l'Argentine amplifie les très nombreuses critiques adressées au Fonds : rigidité bornée, arrogance, incompréhension ou mépris des réalités locales... Le livre très polémique de l'Américain Joseph Stiglitz, *Globalization and discontents* (en français, *La Grande Désillusion*, Fayard, 2002) obtient un grand succès, justement parce que cet ancien fonctionnaire du Fonds se déchaîne contre les turpitudes de cet organisme international.

Cependant, au-delà du tumulte médiatique, le FMI souffre bien d'être une bureaucratie planétaire. Les populations ne voient qu'un père fouettard, ne songeant qu'à réduire leur niveau de vie, la mission du FMI étant bien de remettre de l'ordre en général à la suite de gestions trop laxistes (comme en Argentine). Quant aux grandes démocraties riches, membres du G8, elles ne sont pas mécontentes d'avoir une institution polarisant sur elle toutes les déceptions du monde en développement.

Le bras de fer entre les États-Unis et l'Iraq

L'affrontement entre États-Unis et Iraq confirme les contradictions inévitables de la gouvernance politique globale.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) et, en son cœur, le Conseil de sécurité, sont bien le point de passage obligé de toute action militaire se voulant légitime. L'unilatéralisme des États-Unis ne cesse d'être dénoncé et peut être souligné par quelques exemples spectaculaires.

Toutefois, dans l'affaire iraquienne, du moins durant l'automne 2002, la toute-puissante Amérique veille à obtenir du Conseil une résolution votée à l'unanimité et fixant les conditions du processus de

désarmement de l'Iraq (résolution 1441 du 8 novembre 2002). Les États-Unis ne pouvaient faire guère plus pour marquer leur souci de respecter, « au moins jusqu'à un certain point », la légalité onusienne.

Reste évidemment la question du recours à la force. Pour les États-Unis, suivis pas le Royaume-Uni, la décision ultime de l'utilisation de la force contre l'Iraq de Saddam Hussein ne saurait dépendre du bon vouloir du Conseil de sécurité. Au contraire, la majorité des États et, en particulier, la France, insistent pour que tout recours à la force soit soumis à l'adoption d'une seconde résolution par le Conseil. Deux conceptions de la gouvernance politique globale se heurtent donc. Pour nombre d'États, se fondant sur la Charte des Nations Unies, cette gouvernance implique un transfert, au moins politique, du « *monopole de la force légitime*²⁰ » (Max Weber) des États vers le Conseil de sécurité, consacré comme le policier de la planète, les armées nationales n'étant mises en marche qu'avec son accord (dans l'attente de la mise en place de l'armée onusienne, prévue par les articles 45 à 47 de la Charte).

Les États-Unis, eux, ne peuvent se rallier à une telle approche, signifiant que tout usage de leurs capacités militaires serait soumis à l'autorisation du Conseil. Deux motifs très forts et complémentaires expliquent la ligne des États-Unis : d'une part, leur formidable puissance (au nom de quel humanitarisme naïf se laisseraient-ils ligoter par la machine onusienne ?); D'autre part, leur extrême visibilité (depuis les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis se perçoivent comme la première cible planétaire, les coups pouvant partir de n'importe où, comme le Soudan, l'Afghanistan, l'Iraq, la Corée du Nord). Jamais, dans un avenir prévisible, les États-Unis ne renonceront si, à leurs yeux, leurs intérêts suprêmes sont menacés, au recours souverain à la force.

La gouvernance globale demeure un immense chantier ou, plutôt, un ensemble de chantiers, divers, hétérogènes et même conflictuels. De ce point de vue, 2008 a été une année de questions et de débats. Or, c'est aussi par des interrogations et des controverses que l'on progresse parfois.

Le problème principal de la gouvernance, problème auquel nous devons faire face chaque jour dans notre vie quotidienne, est que des institutions mises en place, et qui définissent leurs objectifs par rapport à leurs compétences (et leurs limites) devraient faire l'inverse. La problématique de la gouvernance mondiale se caractérise par le fait que les objectifs se définissent à travers un vide institutionnel au niveau international, l'ONU, et plus généralement le droit

international public, jouant le rôle de l'arbre qui cache la forêt - qui fait que ce sont les États qui sont amenés à résoudre des problèmes qui dépassent leurs compétences et même leur compréhension.

Or, comment l'État dont les institutions sont mal armées pour résoudre des problèmes domestiques pourrait-il prétendre résoudre des problèmes qui dépassent son cadre politique ? À ce titre, le concept de « sécurité collective » ne fait que repousser le problème puisque cette sécurité n'est qu'un agrégat d'institutions étatiques. Il est significatif que le concept de gouvernance en lui-même est perçu comme un tout qui ne fait que peu de distinction entre la gouvernance du local, du national et du mondial, les objectifs sur ces divers niveaux étant souvent proches ou interconnectés²¹.

1 Bertrand Badie est politologue français spécialiste des relations internationales. Il est professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris et enseignant-chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), professeur de Sciences Po.

2 Jean du Bois de Gaudusson est Professeur de Droit public à l'Université Montesquieu Bordeaux IV. Il est responsable du Master recherches Droit public fondamental de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV dont il a été le Président (1996 - 2001). Il enseigne le Droit administratif français et le Droit public comparé et étranger (droit des institutions publiques africaines), domaines dans lesquels il a beaucoup publié. Il est actuellement Directeur de l'Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone (IDESUF), du Centre d'études et de recherches sur les droits africains et sur le développement institutionnel des pays en développement (CERDRADI) et directeur du GDR « Droit comparé » (CNRS).

3 Y. Cannac et M. Godet, 2001, « la bonne gouvernance », futuribles.

4 James N. Rosenau, 1992, *Governance without Government : Order and change in world politics*, Cambridge University Press.

5 Jean Pierre Gaudin, 2002, *Pourquoi la gouvernance?* Paris, Presses de Sciences Po.

6 Selon le rapport de synthèse du conseil d'analyse économique, 2001, « le terme de gouvernance est un néologisme utile parce qu'il s'agit de réfléchir à la façon dont l'économie mondiale est gouvernée, et que le terme usuel de « gouvernement » porte une connotation de centralisation susceptible d'en affecter la compréhension. Gouvernance exprime le problème de base de l'organisation économique internationale : comment gouverner sans gouvernement? »

7 Conseiller des Affaires étrangères, chercheur à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) et co-directeur du rapport RAMSÈS. Pour Philippe Moreau Defarges, la gouvernance n'est pas seulement une mutation du pouvoir, que l'on pourrait saisir à travers une définition renouvelée de ce qu'est devenu le pouvoir. C'est des pouvoirs et de leur entrelacement qu'il s'agit. Michel Foucault définissait un pouvoir comme une manière qu'ont les hommes d'*agir sur leurs actions*. Penser la gouvernance comme une nouvelle configuration des pouvoirs, ce serait étudier comment prend forme un nouveau champ d'action : à travers les transformations du « *managing* » d'entreprise ou les projets de « gouvernance globale », mais aussi à travers les adhésions et les résistances qu'ils suscitent, et les déformations qu'ils subissent en retour.

8 Selon cette perspective, l'humanité, s'étant dotée d'une capacité illimitée à créer de la richesse, libérée des superstitions du passé et s'appuyant sur sa seule raison,

sortirait des vieilles luttes de l'histoire (Hegel, Kojève, Fukuyama).

9 Dans « la démocratie en miettes : Pour une révolution de la gouvernance (éd. Descartes et Cie, 2003) », Pierre Calame invite à une véritable révolution Copernicienne de la gouvernance. Capacité des sociétés humaines à se doter de systèmes de représentation, d'institutions, de processus, de règles, de valeurs partagées et de pratiques pour se gérer elles-mêmes dans un mouvement volontaire.

10 C'est en tant que principe transcendantal d'organisation des sociétés que la mondialisation ne fait pas bon ménage avec la démocratie. Elle modifie le système d'équité en cours dans les différents pays, sans que cette modification n'ait fait l'objet d'un choix explicite clairement débattu. Elle restreint l'espace des décisions collectives, des assurances sociales, de la redistribution, des services publics. C'est du moins ainsi qu'elle est vécue et pensée. Pourtant, rien dans les évolutions observées depuis la Seconde Guerre Mondiale ne valide la croyance selon laquelle la recherche de la cohésion sociale serait un obstacle à l'efficacité économique. « Au contraire, partout mais sous des formes différentes, la démocratie a su imposer des institutions de solidarité. Et les sociétés les plus solidaires ne sont pas, loin s'en faut, les moins performantes. L'ouverture des pays aux échanges internationaux s'est accompagnée d'une montée en puissance des systèmes de protection sociale. Ce n'est donc pas cette ouverture qu'il s'agit de remettre en cause, mais un discours rhétorique de légitimation d'un capitalisme libéral et dominateur qui considère la démocratie et la politique comme des obstacles au développement, en flagrante contradiction avec les faits.

11 L'OMC, la Banque mondiale et le FMI sont au cœur du débat entre la libéralisation et la régulation. La libéralisation commerciale et financière est largement la résultante de leurs décisions. Mais ces organisations internationales sont également des instances d'encadrement normatif et de régulations internationales. Ces Institutions ont mis aujourd'hui l'accent prioritaire sur la lutte contre la pauvreté. La question centrale est de savoir si la libéralisation et l'Ajustement préconisés par ces organisations contribuent au développement des pays les plus pauvres et à la réduction des inégalités internationales. Philippe Hugon dans « Le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC : libéralisation, ajustement structurel et/ou développement » adopte un plan historique pour décrire l'intervention de ces institutions : D'où venons-nous, Où en sommes-nous? Où allons-nous?

12 Doyen de l'école John Kennedy de Sciences politiques à Harvard, ancien secrétaire adjoint à la défense des États-Unis pour les affaires de sécurité internationale (1994- 1995).

13 L'échec de la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce tenue à Seattle en novembre 1999 a révélé l'émergence des pays en voie de développement au sein du système commercial multilatéral et celle de leurs revendications souvent appuyées par les ONG du Nord et du Sud, et a fortement orienté les décisions prises à Doha.

14 Aminata TRAORÉ, une militante altermondialiste, a publié en 1999, *l'Étau*, un essai dénonçant la politique des institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international, Banque Mondiale) qui imposent la mise en place de plans d'Ajustement Structurel qui ne font qu'appauvrir les populations africaines., soutenant que : « *les Maliens en avaient assez que ceux qui n'ont jamais vu une boule de coton leur disent ce qu'ils devraient en faire.* »

15 Marilza de Melo Foucher est brésilienne, Docteur en économie et consultant international pour la coopération au développement. (Extrait de Gouvernance mondiale. Crise de la démocratie et alternatives, Foi et Développement, Centre L. -J. Lebre, 49, rue de la Glacière, 75013 - Paris, n° 320, janvier 2004, pages 3-4).

16 Modèle mécaniste de l'Organisation Scientifique du Travail (OST) de Taylor, qui

traduit le « meilleur moyen d'exécuter une tâche ». Les rapports sociaux sont donc réduits à un agencement de capacités plurielles.

17 Jean Ziegler, sociologue suisse, membre du Comité consultatif du Conseil des droits humains de l'ONU.

18 Prévisions alarmistes de Shanta Devarajan, économiste, Vice présidente de la Banque Mondiale.

19 L'expression crise argentine désigne la grande crise économique et sociale qui a eu lieu en Argentine entre 1998 et 2002, dont les conséquences se ressentent encore aujourd'hui. Les autorités Argentines au début des années 1990 avaient choisi la technique du currency board ou caisse d'émission pour stabiliser une économie marquée par une inflation presque permanente depuis la guerre de 1940, permettre la convertibilité du Peso, bénéficier des investissements étrangers et profiter de la croissance des échanges mondiaux. Ce système très particulier résistera mal aux mouvements erratiques et violents du marché des changes flottants qui a suivi la crise des pays émergents et sombrera lorsque l'économie mondiale entrera en récession lors de la crise dite de la bulle Internet au début des années 2000. La récession qui suivra sera extrêmement violente et entraînera une hausse spectaculaire de la pauvreté.

20 Le monopole de la violence légitime est la définition de l'État proposée par Weber. Le concept a été prédominant en philosophie de la loi et philosophie politique au 20ème siècle. Max weber a défini une entité simple, l'État, exerçant l'autorité ou la violence légitime au-dessus d'un territoire donné pendant que le territoire était également considéré par Weber comme une caractéristique de l'État.

21 Arnaud Blin, Coordinateur du Forum pour une nouvelle Gouvernance Mondiale. Spécialiste des relations internationales et de l'histoire des conflits. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages dont *La Paix de Westphalie, 1648*, Complexe, 2006 et *Géopolitique de la paix démocratique*, Descartes et Cie, 2001.

Chapitre 2

L'Afrique et la gouvernance mondiale

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons être à la hauteur du défi que ce siècle nous pose. Les forces de vie doivent l'emporter sur les forces de l'argent. Nous devons commencer par bâtir un monde commun, en combattant les ruptures intolérables qu'engendrent les inégalités dans la répartition des richesses. Face aux mutations et dérèglements actuels du monde et à l'ampleur des défis nouveaux qui ont pour noms une sorte de « mondialisation », « globalisation », « nouvel ordre mondial », et qui posent subrepticement le problème du devenir de l'Afrique et la place que celle-ci doit occuper dans l'échiquier mondial, force est de reconnaître et d'admettre une « trahison des Clercs », une faillite de l'intelligentsia en Afrique.

En effet, lorsque René DUMONT¹ doutait de la trajectoire suivie par le continent noir il y a plus d'une quarantaine d'année, il était considéré comme un « *traître à l'Afrique* ». Aujourd'hui, l'histoire semble lui donner raison, à en juger par l'échec cuisant des stratégies de développement qui ont été mises en œuvre en Afrique depuis les indépendances (PAS). Évidemment, il faudrait pouvoir faire la part de ce qui est imputable, dans ces échecs, à l'application ou à l'opérationnalisation des modèles de développement, dans un contexte socio-historique particulier. Déjà avant DUMONT, l'écrivain Peter RITNER dans « *Death of Africa* », décrivait de manière caricaturale la situation des africains de l'avenir, mourant de faim sur des terres appauvries et dans des cités-champignons sans industries. Ces ouvrages ont déclenché deux sortes de réactions. Celles des optimistes qui trouvent que l'Afrique n'est pas si mal partie, qu'on y voit même de nombreux foyers de développement et que, si des tendances défavorables peuvent être constatées, elles peuvent être redressées et qu'il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir. Et celle des pessimistes qui, sans partager toutes les analyses de RITNER ou DUMONT, ne voient pas le futur du continent sous un jour très favorable et vont même jusqu'à se demander : l'Afrique noire peut-elle partir ?

Faute d'avoir tiré des leçons de la pensée de DUMONT et de RITNER, et d'être entré dans ce nouveau siècle sans boussole, nous faisons face à un avenir autrement incertain et difficilement envisageable dans une perspective de développement. L'horizon de ce fait semble plus s'assombrir, et les élites plus démobilisées sur la question de la meilleure voie à suivre pour sortir le continent des zones de turbulence. D'où, dans notre marche historique, un manque de

confiance, à une époque qui impose de nouvelles exigences dictées par les paradigmes de la concurrence et de la compétitivité, qui caractérisent la gouvernance mondiale.

Cette époque est celle de la vitesse, de l'innovation et du pragmatisme. Il semble qu'il n'y ait plus désormais aucune force capable de prendre en charge la transformation du monde, d'en assumer la direction et d'en assurer le succès final. Le silence troublant et coupable des élites intellectuelles qui ont tendance à laisser cette fonction organique aux seuls chefs d'États, ne participe pas à la résolution des problèmes et à l'orientation de l'action des peuples. N'est-ce pas là une perte de l'action au sens Wébérien du terme, une restriction de la liberté, et d'une destruction de la compétence personnelle à prendre des décisions et à assumer ses responsabilités, dans un « monde administré² » (ADORNO).

C'est également une crise de la rationalité instrumentale qui nous enferme dans une cage de fer et nous empêche d'être au diapason de l'histoire universelle. La rationalité instrumentale a créé les conditions qui ont permis à l'économie de faire main basse sur l'Homme et la Nature (Serge LATOUCHE). Celle-ci devient dans ce processus non pas un lieu de mystère et d'étonnements avec qui il faut composer dans la durée et l'éternité mais un réservoir d'énergie exploitable à merci au profit de l'économie de la démesure. Seul le profit est mesuré et valorisé mais non ce qui est soutiré à l'équilibre des écosystèmes et la cohésion des sociétés humaines.

De ce fait, avec la mondialisation, tel un « *vampire* », le capital recrute, suce et s'en va en laissant des pays du sud à l'abandon et en perte de sens (orientation). Cette économie de prédation défigure l'Afrique pour ces propres fins. De nombreux modèles et projets économiques ont fait le voyage du Nord au Sud, et, ont causé une véritable chirurgie de société, parce que n'ayant pas pris en compte la relativité des contextes humains. C'est ainsi que beaucoup de projets de développement pour l'Afrique deviennent des projectiles tirés sur des *idiots culturels*³ à qui on doit apprendre à agir selon une rationalité décrétée supérieure et scientifique. Cette crise de la rationalité que Max Weber n'a pas été le seul à considérer comme caractéristique de l'ère moderne, n'est pas sans conséquences sur l'Afrique qui ne peut se détacher du reste du monde devenu de plus en plus interdépendant, où les situations et les crises s'imbriquent et interagissent de façon de plus en plus inextricable. Une situation qui nous ferait sans doute perdre de vue la manière dont, chacune de ces crises interpelle l'Afrique, et pose devant elle des tâches dont la résolution conditionne

directement son avenir.

Faudrait-il au nom de la crise des idéologies locales, considérer, qu'il n'est plus besoin de concevoir pour l'Afrique de nouvelles *Utopies concrètes*⁴ (E. Bloch) qui seraient porteuses d'une mystique susceptible de mobiliser de nouveau les populations du continent noir pour un avenir meilleur ?

Absolument pas, car le faire serait synonyme d'abandon ou de démission. Nous devons faire notre introspection et cesser de porter cette situation dans laquelle nous nous trouvons comme un fardeau, comme une fatalité qui justifierait tous les renoncements et toutes les capitulations. Sans que cela ne témoigne d'une quelconque auto-flagellation, nous devrions pouvoir dire que tout ce qui nous est arrivé, l'est pour une part considérable par notre faute, par notre rapport au temps et à l'espace, notre rapport à l'autre et au vivre ensemble. Ce qui nous amène à réfléchir sur ce point de vue de SARKOZY⁵ : *« La colonisation n'est pas responsable de toutes les difficultés actuelles de l'Afrique. Elle n'est pas responsable des guerres sanglantes que se font les Africains entre eux. Elle n'est pas responsable des dictateurs. Elle n'est pas responsable du fanatisme. Elle n'est pas responsable de la corruption, de la prévarication »*. Osons donc nous regarder en face pour essayer de mesurer le poids de notre propre responsabilité dans la situation actuelle de notre continent entre ombres et lumières⁶.

La controverse suscitée par le discours de SARKOZY à Dakar, pourrait être transformée en opportunité, si et seulement si, ce discours est étudié comme une exemplification historique du *mythe Sorélien*⁷, c'est-à-dire une idéologie politique qui ne se présente ni comme une froide utopie, ni comme un exercice de raisonnement doctrinaire, mais comme la création d'une image concrète qui opère sur un peuple dispersé et pulvérisé pour en susciter et organiser la volonté collective. Mais cette volonté collective est-elle réalisable ?

Les intellectuels africains doivent de mon point de vue cesser les pleurs et lamentations et travailler à la promotion des réformes les plus urgentes, en soulevant les barrières qui empêchent le développement du Continent. L'Afrique a besoin d'un puissant appel d'air qui puisse l'arracher de sa stagnation intellectuelle et morale actuelle. Le retard de l'Afrique est surtout lié à sa trajectoire historique, à sa formation en tant que continuité géographique balkanisée, bref, à ses visions éclatées du monde. Ce n'est certes pas une fatalité mais ayons le courage de restituer en toute objectivité, la vérité et toute la vérité sur l'Afrique, seul moyen d'éviter les traquenards consécutifs à l'hémiplégie intellectuelle.

Il urge aujourd'hui de repenser notre rapport à notre propre patrimoine historique et culturel, à notre *ethos* collectif⁸, en nous laissant convaincre que l'Afrique n'a pas été que ce continent « *sans histoire* », « *marginalisé* », « *contourné et délaissé* ». C'est précisément sous ce rapport que la réactivation de débats théorique autour de la question de la gouvernance mondiale et de l'avenir de l'Afrique révèle tous ses enjeux et revêt pour nous une importance tout à fait capitale. À la question de savoir s'il était encore possible de concevoir pour notre continent un avenir qui soit autre que ce contournement auquel semble le conduire fatalement ses difficultés avérées à avancer au rythme actuel du monde et à s'élever à la hauteur de ses exigences, on pourrait répondre par l'affirmative. C'est en tout cas ce que le philosophe prospectiviste Sékou Pathé Guèye⁹ a essayé de montrer tout au long d'une réflexion sur le devenir de l'Afrique.

Pour Sékou Pathé, « une telle réponse est loin d'être évidente, compte tenu de la façon dont l'afro-pessimisme, fort de nos impasses et de nos échecs actuels mais aveugle aussi à tout ce qu'il nous reste encore possible de faire pour le surmonter, a tendance à gagner les esprits, y compris ceux de bon nombre d'Africains, pour y distiller un scepticisme d'autant plus pertinent qu'il prétend relever du réalisme et du bon sens ». Nous devons donc, aller en guerre contre cet afro-pessimisme qui gagne du terrain et anesthésie les consciences, afin de relever les défis nouveaux.

L'Afrique peut s'en sortir, l'Afrique doit s'en sortir, l'Afrique va s'en sortir. Mais pour cela, il y a un prix à payer, et ce prix est somme toute à notre portée, à condition que nous sachions le mesurer avec rigueur et réalisme. Cela suppose naturellement, que nous apprenions à nous libérer d'une certaine vision de notre propre histoire, passée et présente, d'en extirper tout ce qu'elle pourrait comporter de facteurs d'inhibition et de démoralisation pour nos peuples.

Cela suppose aussi une autre libération d'ordre intellectuel, pour que nous puissions penser par nous-mêmes et pour nous-mêmes, avec une confiance qui pourrait nous procurer le sentiment d'avoir renoué les fils rompus de notre identité propre. Cela suppose enfin une exigence et rigueur à tout point de vue, dans notre propre façon d'être, d'agir ou de pensée mais aussi dans notre façon de gérer nos rapports aux autres, en sachant nous ouvrir résolument à eux sans nous perdre nous-mêmes.

2. 1 - Du Cogito Africain à la gouvernance mondiale

Parler du Cogito africain est un moment fort de bascule d'une Afrique

longtemps snobée et méprisée, à une Afrique en devenir, selon nos propres schèmes, nos propres représentations et notre propre rationalité. C'est aussi une réflexion sur un itinéraire particulier, sur un vecteur et sur un sens; notre passé nous démontre que de grandes choses sont encore possibles puisqu'elles ont été déjà accomplies. L'un des préceptes les plus impératifs de l'éthique de la connaissance en Afrique, c'est de « se connaître soi-même¹⁰ ». D'où la nécessité de recentrer le discours sur l'Afrique autour d'un acte de re-fondation théorique de la pensée en Afrique. Il y a là un caractère éminemment problématique du discours africain sur l'Afrique et sur les africains, en ce qui concerne leur vision, leur vécu en général.

Le regard extérieur sur l'Afrique procède historiquement de la volonté impériale de l'Occident : Une Afrique objectivée. Il faut donc, une rupture épistémologique du discours africain sur l'Afrique et le monde. C'est ce que Mamoussé DIAGNE¹¹ appelle, « l'acte d'affirmation du Cogito africain ». Cet acte consiste à avoir un regard déformant de l'autre, par un exercice de déconstruction de son état civil et une critique des biographies fausses ou fictives écrites pour lui. *« Une biographie fantasmée pour l'autre est la seule et unique manière de se rapprocher de lui dans un contexte historique précis ».*

C'est pourquoi, à l'heure où nos sociétés sont plongées, toutes entières, dans une perplexité paradigmatique complexe et multiforme, il nous revient à partir de notre conscience historique, d'indiquer la réponse que l'Afrique souhaite apporter à la gouvernance mondiale, de sorte à faire entendre la voix d'un milliard d'Africains, dans les instances, où l'on dessine la configuration présente et future de la planète, les relations internationales qui vont commander les organes qui les structurent, les institutions, les cadres d'expression, les moyens d'action à dégager, les objectifs visés, les résultats attendus.

Nous devons favoriser toutes les initiatives pour faire de l'Afrique le continent du XXI^e siècle. La crise que nous traversons est mondiale, et c'est parce qu'elle touche tous les recoins de la planète, toutes les activités humaines, que nous allons la surmonter ensemble. L'heure d'une citoyenneté planétaire a sonné ! Croyons pour cela aux forces de la vie. Le rôle de l'Afrique dans cette profonde mutation est majeur. Parce que l'Afrique a subi plus que tout autre endroit du monde, souffert plus que tout autre continent, elle peut imposer l'être humain au cœur du système et devenir un phare pour le monde.

Qui mieux qu'elle peut saisir l'impasse de la déshumanisation, elle qui a subi à travers les siècles cette déshumanisation. *« C'est dans le feu qu'on forge les plus belles lames, c'est dans les larmes que l'on peut aussi*

forger les plus grandes joies ». Alors imaginons ensemble, agissons ensemble, réussissons ensemble le nouveau monde qui vient. Ainsi, pourrait naître, enfin, un ordre mondial autre, véritablement nouveau, fondé sur l'égalité de dignité de tous les peuples, de tous les États, de toutes les races, de toutes les cultures, le droit de tous au bonheur, au respect, au développement, à la stabilité, à la sécurité, à la paix, mais aussi et surtout, à la compréhension mutuelle, fondée sur une coopération gagnant- gagnant. C'est fort de toutes ces considérations, qu'il nous semble important de rappeler et d'opérationnaliser le Cogito africain.

Le poids du système colonial dans l'organisation de la gouvernance en Afrique est tel que les pays africains sont toujours en train de remettre les choses en ordre. Il y a plusieurs enjeux en cause : l'accès aux ressources, l'exacerbation des différences. Les formes politiques dans lesquelles les Africains s'expriment renvoient en général à ces formes de cristallisation, qui ont été si fortement structurées par la paix coloniale. Elles s'expriment dans une logique d'administration et de gouvernement qui fragmente les indigènes, prisonniers d'un territoire qui n'est pas soumis à une règle politique et administrative unique.

La meilleure illustration en est l'*indirect rule* britannique en Afrique, qui n'est d'ailleurs pas absent de la gouvernance coloniale française. La fragmentation des communautés en tant que formule politique dominante de l'administration des indigènes n'a-t-elle pas favorisé et entretenu la forme d'expression politique la plus présente chez les Africains, le tribalisme et l'ethnicité ?

Ce tribalisme, ce régionalisme, cette ethnicité ou cette appartenance religieuse gommant la frontière entre le public et le privé. Le professeur Iba Der Thiam, a brillamment élucidé le sens du Cogito africain dans ce contexte de gouvernance mondiale : « *Notre monde actuel a, en effet, trop souffert de l'échange inégal, du mépris culturel, de la domination politique, de l'exploitation économique, de l'injustice culturelle, de l'exclusion, du racisme, de l'égoïsme, de la peur de l'autre, des procès d'intention réciproques et des clichés réducteurs* ».

Pour changer tout cela, notre continent a besoin d'intellectuels conscients de ces enjeux, éveillés et réveillés, motivés à servir l'Afrique, sans rien lui marchander; des intellectuels connaissant, parfaitement, la marche du monde et les ambitions des générations passées, actuelles et futures de nos populations; des intellectuels imbus d'une autonomie d'initiative, de pensée et d'action, qui les libère des influences extérieures aliénantes, tout en les articulant sur l'Afrique, ses besoins, ses intérêts, son histoire, sa culture, ses attentes, ses

espoirs, ses capacités multiformes; des intellectuels capables, au plan des idées, des concepts, des symboles, des valeurs et des références, d'innover, d'inventer une autre vision d'un humanisme planétaire inclusif et participatif, à partir d'une démarche endogène, empruntant au patrimoine de l'Universel, tout ce qu'il a de plus beau, de plus noble, de plus sain, capable de réunir tous les êtres humains dans une alliance des nations, des civilisations, des religions, des genres, fondée sur le respect mutuel, la solidarité agissante, la reconnaissance réciproque.

Cet objectif n'est pas un rêve. C'est une vision que nous pourrons, un jour, transformer en réalité, si nous inscrivons notre action dans le combat de nos prestigieux devanciers, et que nous acceptons de dire : « *Yes we must* » ! L'Afrique, depuis l'aube des temps, a, plusieurs fois, été tenue à la périphérie des centres vitaux, où se construit le destin du monde, par un phénomène calculé d'évincement du champ géopolitique. Elle a toujours été perçue comme un problème à résoudre plutôt que comme un peuple ou une région ayant son mot à dire dans la politique internationale. Les Africains et l'Afrique peuvent inspirer et participer à la construction de la gouvernance mondiale, à partir de leur tradition philosophique de solidarité communautaire et sociale.

Dans ce sens, par exemple, Sabelo J. Ndlovu-Gathseni nous rappelle la pertinence du concept d'Ubuntu, qui souligne l'interdépendance des êtres humains¹². Il ne s'agit pas ici de verser dans un *culturalisme anthropologique*; mais face au rouleau compresseur de la pensée unique, il est urgent de désamorcer les conflits dont la violence structurelle du statu quo porte la charge. C'est ainsi que la société civile africaine commence à élaborer des propositions concernant la gouvernance du continent qui prennent en compte toutes les dimensions (locale, africaine, mondiale) en même temps. À titre d'exemple, les propositions du réseau « Dialogues sur la gouvernance en Afrique » concernent « la construction d'une gouvernance locale légitime »; une refondation des États « capable de relever les défis du développement du continent » et enfin une gouvernance régionale efficace pour sortir l'Afrique de sa marginalité.

Malgré les fastes réminiscences de l'Égypte pharaonique, l'éclat étincelant de la Charte de Kurukan Fuga¹³, la vie culturelle intense, riche, prestigieuse et incomparable, développée par la fine fleur de l'intelligentsia du Soudan nigérien, bien avant l'époque des Lumières, pour ne citer que quelques exemples, la traite négrière et les débuts de la colonisation nous ont, plus ou moins, refusé notre statut d'homme

et de peuple considéré, reconnu et respecté. Notre rôle dans l'Histoire universelle a été gommé, passé sous silence, méconnu. On a feint d'ignorer et, quelques fois même, contesté que l'Afrique est le berceau de l'Humanité et, partant, la source de toute civilisation humaine pour justifier « l'exclusion de l'Afrique du processus universel », alors que depuis 1787, le Comte de Volney, dans ses « voyages en Syrie et en Égypte », avait démontré, preuves à l'appui, que sa contribution à la civilisation de l'Universel est incontestable et que d'autres chercheurs parmi lesquels, Mortillet ont révélé, dès le début du XXe siècle, que : « l'Égypte était redevable à l'Afrique de sa remarquable civilisation ».

On a, de même, passé sous silence les réalisations incomparables des civilisations mandingue et sonrai, bien que Maurice Delafosse, ancien Administrateur colonial et professeur à l'École coloniale et à l'École des langues orientales, au terme d'une étude approfondie de l'Histoire des peuples africains, depuis l'Antiquité, a affirmé, sans la moindre ambiguïté, que les Noirs étaient, eux aussi, « capables d'évoluer sur la planète, au même titre que les autres hommes ». On nous a appliqué le *Code noir*¹⁴, sous Colbert au XVIIe siècle. Gobineau (1816-1882) et ses thèses racistes (1853-1855) ont inventé, sur des bases idéologiques totalement irrationnelles, une hiérarchie des races dans laquelle, les Noirs occupaient les strates inférieures. Partant de ce paradigme totalement erroné, on a légitimé la colonisation, au nom d'une prétendue « mission civilisatrice », alors que l'indépendance d'Haïti avait infirmé, avant la lettre, cette fallacieuse théorie.

On nous a imposé la discrimination raciale, l'indigénat, la justice indigène, le travail forcé, les prestations et les corvées, par le décret du 30 novembre 1883, notamment. Bien que des Africains aient joué un rôle dans les guerres européennes de Crimée, dans les expéditions de La Fayette au Mexique et dans les opérations de 1870-1871, au sein des troupes algériennes, presque aucun manuel d'Histoire n'en fait état. On a partagé l'Afrique en 1884-1885, au Congrès de Berlin, dessinant, ainsi, sans son accord, les fondements d'une nouvelle gouvernance mondiale.

Alors que sans sa participation à la Grande Guerre, son issue aurait été différente, ses hauts faits d'armes ont été ignorés, par une véritable conspiration du silence, jusqu'à une date récente, quand Me Abdoulaye Wade eut le courage de corriger cette insupportable injustice. Les Africains n'ont pas été invités aux réunions de la Conférence de la Paix, pour discuter des Traités avec l'Allemagne (Traité de Versailles du 28 juin 1919, Traité de Saint-Germain du 10 septembre 1919, Traité de Triano, Traité de Neuilly du 27 novembre

1919, Traité de Sèvres du 11 août 1920). Ils n'ont pas, non plus, pour l'essentiel, été associés à la Société des Nations.

L'Apartheid a, même, été proclamé avec la complicité tacite de beaucoup de pays indépendants de la planète, de l'époque. Pendant la crise économique de 1929, les colonies africaines ont contribué, pour une large part, au redressement de leurs tuteurs coloniaux. Et quand la 2ème Guerre Mondiale éclata, l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, disait, textuellement : « la France n'est pas seule. Elle dispose d'un vaste Empire ». Cet appel était destiné, surtout, à l'Afrique, qui n'était séparée de l'Europe que par le Détroit de Gibraltar, alors que la partie septentrionale de notre Continent n'était qu'à quelques mille nautiques des péninsules balkaniques et italiennes.

L'Asie était lointaine et incertaine, bien que riche en hommes, tandis que les Antilles, la Guyane et les colonies du Pacifique étaient à la fois éloignées et peu dotées en ressources humaines. Pourtant, malgré le rôle des Africains dans le débarquement de Provence et dans la victoire finale, ces derniers n'ont été associés ni aux Accords de Yalta, ni au Tribunal de Nuremberg, ni aux Traités de Paix. Les institutions de Bretton Woods ont été conçues et mises en place en 1944, alors que nos pays étaient, encore, sous séquestre impérialiste.

L'Onu a vu le jour sans l'Afrique, mis à part l'Éthiopie, le Libéria, etc. Nous sommes, jusqu'à ce jour, absents du Conseil de sécurité, en qualité de membre permanent, alors que notre continent compte 53 États, soit plus du quart des membres. Les prix de nos matières premières sont fixés sans notre avis, tout comme, au demeurant, ceux des produits manufacturés. Le système financier international actuel a été mis en place, sans notre participation. La Cour pénale internationale semble n'avoir été conçue, que pour juger des Africains, uniquement. L'exemple du Soudan d'Omar El Béchir en est une illustration, au moment où de grands génocidaires occidentaux continuent à bénéficier de privilèges. Cette énumération n'a qu'un caractère illustratif, pour pousser les intellectuels et élites africaines et de la Diaspora à assumer leurs responsabilités.

En effet, chaque fois qu'ils se sont impliqués dans la réflexion et l'action, par un engagement sincère et profond, au service des intérêts de leur race et de leur patrie, ils ont, presque toujours, été entendus. Qu'on ait eu ou non le courage de l'admettre, ils ont, même, souvent, pesé d'un poids si notable, sur le cours des événements, qu'ils ont, quelquefois, modifié, fondamentalement. Il faut rappeler, que l'histoire d'Haïti en offre un édifiant exemple. Dans cette île de la Caraïbe, l'entrée en scène à la fin du XVIIIe siècle d'intellectuels

acquis aux idées des Lumières, a eu pour conséquences, de mettre un terme à l'esclavage par les soulèvements d'août 1791, notamment. Toussaint Louverture bat les colonisateurs, unifie la partie francophone de l'île, en 1801, avant d'être traîtreusement arrêté, exilé et tué.

Le mouvement qu'il avait mis en marche ne put, toutefois, être endigué, puisque la République noire d'Haïti fut proclamée en 1804. Ce processus s'étendit, ensuite, rapidement, dans une bonne partie de l'Amérique Latine. Ses effets y furent immédiats : la libération de la domination espagnole, du Venezuela, de la Nouvelle Grenade, la constitution de la République de Colombie, celles de la Bolivie et du Pérou. Ce sont les idées développées par les adeptes haïtiens des Lumières, qui ont permis à l'Amérique latine d'adopter le Code civil napoléonien et répandu dans les Caraïbes, les thèses de Toussaint Louverture, Dessalines, Pétion, Christophe, Miranda, Bolivar et San Martin. Bien avant cette date, ce sont des élites intellectuelles qui ont relayé l'appel du vice-amiral Comte D'Estaing, aux Mulâtres et Noirs de Saint-Domingue, pour soutenir les armées de Washington, engagées, dans la guerre d'indépendance des États-Unis, armées qu'elles ont sauvées d'une déroute certaine au siège de Savannah, capitale de la Géorgie.

N'est-ce pas Anténor Firmin qui écrivait, en 1885 : « Il est intéressant de constater combien ce petit peuple d'Haïti, composé de fils d'Africains, a influé sur l'histoire générale, du monde depuis son indépendance » ? Il ajoutait : « À peine une dizaine d'années, après 1804, Haïti eut à jouer un rôle, des plus remarquables dans l'Histoire moderne ». S'inscrivant dans cette mouvance, le même auteur battait en brèche, les thèses du Comte de Gobineau, sur la hiérarchie des races, évoquées plus haut, ainsi que celles de Hegel sur la place de l'Afrique dans l'Histoire. La notion de « mission civilisatrice » s'écroulait, du même coup. Des pans entiers de l'idéologie dominante, mise en place par les tenants de l'impérialisme colonial commencèrent à tomber en ruines, dès ce moment-là. Brissot de Warville, fondateur de la « Société des amis des Noirs », l'Abbé Grégoire, William Wilberforce et William Pitt, entre autre, s'attaquèrent aux préjugés raciaux et ébranlèrent les fondements de la théorie ségrégationniste vigoureusement combattue simultanément par les victimes.

La traite des Noirs fut abolie en plusieurs étapes : Europe (1807-1830-1833-1848), Brésil (1888), Cuba (1878-1893). Henri Sylvester Williams de Trinidad et Tobago, avocat de renom, patriote engagé, qui avait, quant à lui, décidé de s'investir dans le combat pour la

réhabilitation de l'homme noir et la réalisation de ses idéaux de dignité, de justice, d'égalité et de liberté, le Révérend père Alexander Walters, évêque du New Jersey et d'autres personnalités comme le Haïtien Benito Sylvain, aide de camp de l'empereur Ménélik, en un mot, tous les Noirs composant le bureau et le Comité exécutif de la Conférence panafricaine de Londres de juillet 1900 et d'autres, encore, étaient tous, des intellectuels engagés dans la défense de la dignité du Monde noir.

Ne disaient-ils pas eux-mêmes, que leurs objectifs étaient « de prendre les mesures nécessaires, pour influencer l'opinion publique sur les conditions de vie et les lois qui régissent les autochtones, dans plusieurs parties du monde, particulièrement, en Afrique du Sud, en Afrique de l'Ouest, aux Antilles » ?

Le rapport de la Conférence panafricaine, qui mentionne que : « cette conférence est le signe d'un réveil du peuple noir, pour prendre conscience de ses intérêts », constitue, assurément, la preuve qu'ils avaient l'ambition de bousculer l'ordre existant. Dans les années qui ont suivi, cette appréciation allait, effectivement, se concrétiser par la multiplication des initiatives visant à modifier le plan des milieux coloniaux, ainsi que les axes géostratégiques, que l'impérialisme et ses thuriféraires avaient échafaudés.

Les résultats ne se firent pas attendre. En 1912, l'African National Congress voit le jour; deux années plus tard, le 1er député noir d'Afrique, Biaise Diagne, est élu au détriment des Blancs et des Mulâtres en avril 1914, au Sénégal. L'Église africaine d'Harris est créée, tandis que Marcus Garvey transformait son « Association pour l'amélioration universelle des Noirs », « en Association pour l'amélioration des Noirs et des communautés africaines ». La Première Guerre Mondiale offrit au Monde noir, l'occasion, en volant au secours de la France battue et occupée, de participer à la coalition mondiale pour la Liberté et de prendre, ainsi, conscience de l'archaïsme du système colonial, en tant que manifestation d'occupation territoriale, d'exploitation économique, de domination politique et d'aliénation culturelle.

Ce n'est pas un fait du hasard, si la période de l'immédiat après-guerre a été celle de la tenue, en 1919, à Paris, du Premier congrès Pan-Noir, qui exigeait, des vainqueurs de la guerre, la révision inévitable du système colonial, dans les domaines de la Terre, du Capital, du Travail, de l'Éducation et de l'État. Si, la question de l'indépendance n'est pas, encore, abordée, de façon explicite, la revendication de l'égalité, de la justice et de la dignité y est, par contre, clairement

évoquée, ainsi que celle d'une participation des élites à la marche des affaires les concernant. La gouvernance mondiale, d'essence impérialiste, ne put, évidemment, ignorer ces revendications fortes.

Cette initiative eut, même, des prolongements dans tout le monde colonial, notamment dans les milieux garvéistes, lesquels, à l'occasion de leur Assemblée générale, tenue aux États-Unis, à New York, au Liberty Hall, proclamèrent la première « Déclaration des droits des peuples nègres du Monde ». On pouvait lire : « considérant que tous les hommes naissent égaux et ont droit à la vie, à la liberté et au bonheur et, forts de cela, nous, représentants du peuple noir... dûment élus et mandatés, invoquant l'aide du Juste et du Tout-Puissant Dieu, déclarons les hommes, les femmes et les enfants du monde entier, issus du même sang, que nous, citoyens libres et revendiquons le statut de citoyens libres de l'Afrique, la mère patrie de tous les Noirs ».

On peut avouer, sans courir le risque d'un désaveu, que la mobilisation des élites intellectuelles noires d'Afrique et de la Diaspora, à l'occasion des Congrès Pan-Noirs de Londres, Bruxelles et Paris, au cours de l'année 1921, avait fortement modifié le cours des événements. Avaient participé à ces assises, Peter Thomas de Lagos, le Docteur Gary, représentant ses 750 000 fidèles et le Docteur Hutler, délégué des 100 000 francs-maçons de Géorgie, Rulto, mandaté par les 200 000 Noirs de l'Association des chevaliers de Pithias, mais aussi le député français Barthélemy, le sénateur belge, La Fontaine, Paul Otlet, fondateur du Palais mondial, Dubois, Marcus Garvey, le Docteur Vitalien, le mulâtre portugais Magachaes, ancien député, le général espagnol Sorela, le Congolais Banda Farnama, Dantes Bellegarde, ministre haïtien, Gratien Candace, député de la Guadeloupe, Aubert, sénateur de la Réunion, l'indien Judhava, Isaac Béton, Docteur Jackson, Me Alcide Delmont, Rayford Logan, etc. En effet, dès l'année 1922, le Gouverneur général de l'AOF informait la Rue Oudinot, que des informations concordantes établissaient que le 3ème congrès de « l'Universal Negro Improvment Association » avait décidé d'envoyer, à Genève, une délégation ayant pour mission, de demander à la Société des Nations, de « prendre en main, l'indépendance des Noirs habitant les diverses colonies européennes, situées en Afrique ».

Un groupe de onze personnes, toutes intellectuelles engagées, avait été mis sur pied, à cet effet. L'activisme de ces mouvements Pan-Noirs avait, finalement, inspiré la stratégie du Mouvement communiste mondial. Celui-ci avait, non seulement, chargé le Parti communiste français, après son congrès constitutif, de créer l'Union inter-coloniale

composée de cadres politiques provenant de toutes les colonies (Guadeloupe, Indochine, Martinique, Réunion, Sénégal, Soudan, etc.), mais depuis la Conférence du Conseil supérieur des soviets, qui avait été tenue le 10 septembre 1920, Lénine avait exposé ses thèses sur la nécessité de frapper, désormais, l'entente dans ses colonies.

Le régime soviétique escomptait, même, des révoltes musulmanes en Inde, en Perse, en Asie méridionale et dans les pays d'Afrique du Nord. Des désordres économiques étaient, également, programmés dans les possessions des gouvernements capitalistes d'Europe et des combats parlementaires étaient encouragés pour obtenir la réduction des crédits militaires. À titre d'exemple, c'est dans les années de l'immédiat après- guerre, que le mouvement syndical connut un vigoureux essor, dans une colonie telle que le Sénégal; que les partis politiques parlant et agissant au nom des indigènes (Mouvements Jeunes algériens, Jeunes tunisiens, Jeunes sénégalais) établirent leur hégémonie.

Au Sénégal, ils dominèrent la presque totalité des institutions représentatives, qu'elles soient municipales, parlementaires, générales. Ce fut également, dans la même séquence temporelle, que Biais Diagne fut envoyé au Libéria, comme Ambassadeur de la France, pour représenter Paris et fut même chargé de négocier le tracé de la frontière libéro-ivoirienne, à la cérémonie d'intronisation du président King (décembre 1919-janvier 1920). Ce fut dans le même mouvement, qu'un lycée fut créé, ainsi qu'une École de Médecine, une autre d'Agriculture et d'Élevage et un Sanatorium; et que les revendications visant à sortir le Sénégal de l'AOF, comme le Togo, ou bien à fonder les colonies sur la souveraineté nationale, ou encore, à doter les Noirs d'un pouvoir économique autonome, furent, ouvertement exprimées. Le vent de réforme prit, d'ailleurs une tournure telle, qu'elle modifia, si fortement, le cours des événements, que les milieux coloniaux durent initier une politique de reprise en main, de peur d'être débordés.

Ce fut en effet, pendant cette période que des mesures énergiques sont prises contre ce qu'on appelait « la propagation des idées révolutionnaires », « la circulation des étrangers », « la diffusion de la presse étrangère », sans parler des purges à l'École Normale William Ponty où plus de 74 élèves furent exclus. Ce fut aussi pendant cette séquence temporelle, que des changements sont intervenus dans le Commandement territorial et dans la Justice indigène, pour faire face, dans une colonie comme le Sénégal, par exemple, où les cellules garvéyistes existaient à Dakar, Rufisque, Bambey, Kédougou, etc.

Mais, ces tentatives de coup d'arrêt, loin de juguler les mouvements de protestations naissants, avaient, au contraire développé une volonté plus affirmée de refus, pour toute la période allant de 1919 à 1929 en Afrique ainsi que dans la Diaspora. C'est dans ce contexte, également, qu'eurent lieu, les assises des peuples coloniaux, la création des premiers syndicats noirs, avec des grèves, dès 1917, au Sénégal, en Afrique du Sud et au Nigeria, l'agitation politique en Égypte, la naissance du Parti communiste algérien, celle du Destour tunisien et de l'Association Kikuyu de la jeunesse, au Kenya. Ce fut, enfin, dans ce cadre qu'il faut inscrire le Plan Albert Sarraut et l'Accord de Bordeaux de juin 1923.

En 1924, la Ligue universelle de la race noire voit le jour. Le 14 juillet de la même année, le Guadeloupéen Lunion Gothon, participant au 5ème Congrès communiste mondial à Moscou, présentant 14 thèses au nom de tous les peuples colonisés, thèses dans lesquelles, il revendiquait l'indépendance.

En mars 1926, le Comité de défense de la race noire fut constitué. Du 1er au 30 août, se tient, à, New York la Ve Convention annuelle des peuples noirs, précédée, peu de temps avant par la création de la Ligue de défense de la race nègre.

Toujours en 1927, Lamine Senghor publia « Violation d'un pays », dans lequel, le système colonial était disséqué et fortement brocardé, avec une préface de Paul Vaillant Couturier. La même année, se tenait la Conférence de Bruxelles, de la Ligue contre l'impérialisme pour l'indépendance nationale, avec la participation de Maxime Gorki, l'Indien Jawaharal Nehru, l'Allemand Willy Muzenberg, le Tunisien Chadly Ben Moustapha, l'Américain Baldwin, Chen-Shi et Sia-Ting, délégués du Kuomintang, Guémédé d'Afrique du Sud, Thiémokho Garan Kouyaté et Lamine Senghor d'Afrique de l'Ouest. Que de tels événements aient modifié le cours des choses, ne fait l'ombre d'aucun doute, comme en témoignent les tentatives observées de jonction entre le Mouvement Pan- africainiste, le Mouvement communiste mondial, le Mouvement des Sikhs, à travers l'Union inter-coloniale, par exemple. La crise économique de 1929 ayant détérioré le climat économique, des cadres africains multiplient des syndicats.

L'agitation sociale reprit de plus belle, jusqu'en 1939, pendant toute la durée de la guerre et après celle-ci. Là aussi, ce sont les regroupements des Africains, leur participation à la bataille des idées, leur refus d'accepter l'ordre établi et leur engagement à agir sur le cours des événements, à travers, non seulement, leurs écrits, leurs réflexions, leurs propositions, leurs débats mais aussi leurs luttes quotidiennes,

qui propulsèrent le Mouvement nationaliste africain et accélérèrent le processus de décolonisation.

Je pense, en particulier, à la Conférence de Brazzaville (janvier-février 1944), à « Thiaroye 44 » (1er décembre), aux états généraux de la Colonisation à Paris (août 1946), à la grève générale de 1946, au Sénégal, au soulèvement à Madagascar (mars 1947), aux massacres de Sétif en Algérie (1948), à la grève des cheminots du Sénégal de 1947-1948, aux événements de Dimbokro 1950 et de Séguéla, à l'action de la Feanf, à celle de l'Ugtan, à l'entrée en scène des partis et mouvements politiques nationalistes (Révolution égyptienne (1952). Pai, Upc, Rda, Pra), à celle du Rjda, du Conseil de la Jeunesse d'Afrique et des Femmes, sans parler des coups de boutoir des écrivains et artistes engagés (« *Cahier d'un retour au pays natal* », « *Discours sur le Colonialisme* » de Césaire, « *Nations nègres et culture* » de Cheikh Anta Diop, les « *Damnés de la Terre* » de Frantz Fanon, « *Gouverneurs de la Rosée* » de Jacques Roumain).

Je pense, enfin, à la Conférence de Bandoeng (avril 1955), à la Conférence des intellectuels et « écrivains noirs de la Sorbonne en 1956 et à celle de Rome en 1959), ou bien, à la révolte des Mau-Mau. C'est tout cela qui a permis de rendre visibles, la défaite de DienBenPhu, en 1954, l'éclatement de la Révolution algérienne, la même année, l'indépendance de la Tunisie, du Maroc, en 1956 et du Ghana, en 1957, la Loi-Cadre, l'accession de la Guinée à la souveraineté internationale, en 1958. C'est tout cela, qui a, par ailleurs, activement, « boosté » la série des indépendances des années 60 et la naissance de l'OUA en 1963. Il ne fait aucun doute, que la tenue de la Conférence des peuples indépendants d'Afrique à Accra en 1958 et celle des peuples africains, la création de l'Union des États africains en 1961 avaient préparé ces mutations. Ce fut également, tout cela qui actionna, vigoureusement, la lutte pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis entre 1955 grosso modo et la fin des années 60, avec les bus de Montgomery, les incidents de Little Rock, le combat de Meredith, pour l'inscription des Noirs à l'Université du Mississippi, celui de Martin Luther King, des Blacks Muslims (Malcolm X), des Panthères noires avec Eldrige Cleaver, Angela Davis, etc.

Malheureusement l'indépendance africaine étant intervenue dans un contexte de balkanisation, les intellectuels d'Afrique et de la Diaspora se sont trouvés éparpillés dans les limites étriquées des États-Nations, ce qui a réduit leur force d'intervention et leurs capacités collectives de concertation, diminuant, du même coup les effets salvateurs qu'auraient dû avoir sur les consciences des Africains et de la

Diaspora, la publication de « *l'Unité culturelle de l'Afrique noire* », celle « *des Fondements culturels, techniques et industriels d'un futur État fédéral d'Afrique noire* » de Cheikh Anta Diop et de « *Africa must unite* » de Kwame Nkrumah. Les anciens cadres fédérateurs comme l'École Normale William Ponty, ou l'Ugetan, ou l'Ugeao, ou la Feanf, ayant été détruits, ou affaiblis, le système néo-colonial a pu s'installer, vidant les indépendances octroyées, de leur contenu, dans la plupart des cas. Au même moment, une chasse aux intellectuels a été menée, avec la complicité des bourgeoisies locales, gérants zélés des intérêts néo-coloniaux. Le parti unique, le syndicat unique ont été, presque partout, institués.

Des coups d'État inspirés de l'extérieur ont éliminé Sylvanius Olympio, Kwamé Nkrumah, Modibo Keita, Moctarould Daddah et bien d'autres dignes fils du continent. À l'Afrique des instituteurs, des médecins, et des grands commis, sortis pour l'essentiel de Ponty, a succédé l'Afrique des militaires, puis celle des agents du Système financier international, issus, pour l'essentiel, des institutions de Bretton Woods et des organisations internationales. Certes, les peuples africains ont continué de lutter, mais il leur a souvent manqué des leaderships forts, incarnés par des chefs lucides, éclairés, patriotes, engagés, mobilisés pour défendre les intérêts du continent. Le Festival mondial des Arts nègres en 1966 à Dakar, le Festival panafricain d'Alger de 1969, la tenue au Caire d'une réunion d'égyptologues sur l'initiative de l'Unesco, qui consacra la pertinence des thèses de Cheikh Anta Diop, sur les relations entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique Noire et la parenté génétique de leurs langues respectives, la publication par Théophile Obenga, d'un ouvrage de référence intitulé : « *L'Afrique dans l'Antiquité* », le Festival de Lagos en 1977, le congrès des cultures noires des Amériques à Cali, en Colombie en 1977 et la publication du Plan de Lagos, ont, sans aucun doute, fortement modifié le cours de l'Histoire et la place de l'Afrique, au sein du Système des Nations-unies, de l'Oci, du Mouvement des Non- Alignés, du Mouvement des 77.

Cette nouvelle donne a eu, sans conteste, des conséquences sur la revendication d'un Nouvel ordre économique international, celle d'un Nouvel Ordre International de l'information et de la communication, ainsi que sur les questions comme l'aide au développement, le problème de la dette, la lutte contre le racisme, le mépris culturel, la décolonisation complète du continent, la fin de l'Apartheid, l'échange inégal, le dialogue interculturel, le dialogue inter religieux, la revendication de l'égal dignité des peuples et des cultures et même, bien après, la définition des Objectifs du millénaire pour le

développement.

Depuis la chute du mur de Berlin, une nouvelle génération d'hommes d'État est, il est vrai, apparue. Avec elle, les choses ont commencé à changer. En portent témoignages, la parution de « *Un destin pour l'Afrique*¹⁵ », de Me Abdoulaye Wade, la 1^{ère} Conférence des intellectuels et hommes de Culture d'Afrique et de la Diaspora de l'ère post- indépendance, organisée elle aussi par Me Abdoulaye Wade en 1996, le lancement du Nepad en 2001, la création de l'Union africaine, après la conférence de Syrte en septembre 1999, la décision de considérer la Diaspora comme une 6^{ème} région géographique du continent, la reconnaissance du swahili, comme langue officielle de l'Union africaine, l'institution de la parité hommes-femmes au sein de l'organisation continentale et la proclamation d'un État dit « Arc-en-ciel » en Afrique du Sud. On aurait pu ajouter la 2^{ème} Conférence des intellectuels et hommes de Culture, convoquée en octobre 2004 par le Président de la République du Sénégal actuel et la 3^{ème} qui a eu lieu au Brésil, à Salvador de Bahia, en juillet 2006.

Mais, la voix de l'Afrique ne se fait pas, encore, suffisamment entendre, même si les combats menés ont ouvert les réunions du G-8 à notre continent et permis de barrer, pour le moment, la route aux Accords de partenariat économique (Ape) et aux théories relatives à l'immigration choisie. À preuve, on projette de refonder le Système économique mondial lors d'une réunion prévue aux États-Unis, à laquelle l'Afrique et ses 53 États semblent, a priori, exclus (mise à part la République sud- africaine) alors que la crise économique actuelle aura, sur le destin de leurs populations, des conséquences certaines.

Le Système monétaire et financier est, aujourd'hui, gravement parasité par une catégorie de spéculateurs sans état d'âme, qui, au nom d'un libéralisme idéologique mal compris, fait monter les prix du pétrole, spéculer sur les produits alimentaires, sur les bourses et les monnaies, déstabilise les économies de toutes les nations, par rapport à l'économie réelle et parasite les agences de notation. Cette catégorie se réfugie dans des paradis fiscaux, s'infiltre à travers les failles des mécanismes de régulation monétaire internationaux, agit par des lobbies organisés, pour déréglementer le Commerce international, met sur la touche, le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Onu, au moment où les négociations de Doha sont dans l'impasse, à force de piétiner.

Tout cela est, aujourd'hui, projeté sur la scène internationale, avec une brutalité et une acuité impitoyables. Ses conséquences sont la crise de Subprimes aux États-Unis¹⁶, les faillites bancaires qui se

succèdent, l'effondrement des Bourses; pour tout dire, une nouvelle crise économique mondiale qui dépasse, par son ampleur, la grande dépression économique des années 30. En détaillant point par point le déroulement de la crise, Georges Soros¹⁷ rend enfin compréhensible l'enchaînement d'erreurs qui a abouti à la situation actuelle. Fort de son expérience des marchés et avec un vrai talent de pédagogue, il donne une explication limpide du mécanisme de la crise et de ses implications.

Devant cette situation, si les intellectuels africains et de la Diaspora se taisent, observent, ou manifestent leur indifférence, les essais de sortie de crise que l'on suppose, ici et là, se feront sans eux, c'est-à-dire, contre eux. Les Africains doivent exprimer leur opinion sur la crise mondiale actuelle, pour en situer les responsabilités, en identifier les causes, en évaluer les conséquences en Afrique et dans le reste du monde. Ils doivent participer à la formulation de propositions novatrices, pour refonder le Système capitaliste international, réformer le Fonds Monétaire International, réfléchir aux mécanismes de régulations nécessaires pour juguler l'anarchie qui règne sur les marchés financiers et monétaires, instaurer le contrôle et la transparence et mettre un terme aux menées destructrices des spéculateurs.

Ils doivent indiquer quel rôle un Fonds monétaire totalement rénové, faisant la juste place qu'ils méritent aux pays émergents et aux pays en développement, doit jouer dans ce processus. Les Africains doivent être présents à toutes les réunions où se prennent les décisions sur les coûts des matières premières, la question de l'aide au développement, les prix des produits agricoles et pétroliers, les normes régissant le Commerce international, les codes de conduite des agences de notation, les relations Nord-Sud, la paix et la sécurité de la planète, le réchauffement climatique et les autres questions écologiques.

Ils doivent donner leur avis sur la question des biens communs, l'intégration régionale, les négociations internationales et sur toutes les autres questions touchant la gouvernance mondiale notamment celle relative à la Cour pénale internationale, qui semble n'avoir été créée, que pour organiser la chasse aux Africains. Ils doivent, en particulier, ne pas avoir peur de faire connaître leurs opinions sur la gouvernance politique et diplomatique mondiale, sur la gouvernance économique mondiale, sur la gouvernance financière, boursière et monétaire mondiale, sur la gouvernance écologique mondiale, sur la gouvernance culturelle et axiologique mondiale. Ils doivent lutter pour l'avènement d'un autre monde. Un monde plus juste, plus équilibré,

plus solidaire, plus ouvert et plus fraternel. Un monde de paix et d'amour. Cela est possible.

Il suffit de le vouloir. La voix de l'Afrique et de la Diaspora doit être entendue, de sorte que nous soyons présents à tous les rendez-vous, où les débats seront engagés, que l'on mette à plat les vrais problèmes qui nous concernent, pour assurer la défense de nos intérêts, le respect de nos droits, la reconnaissance des aspirations légitimes de nos populations au bonheur, au bien-être, au progrès économique et social, dans la liberté et la dignité. Nous devons recenser tous ceux qui peuvent faire bouger les choses par une interconnexion des idées, tous ceux qui comptent créer des centres d'analyses politiques géostratégiques, d'études économiques et de prospective sociale, car nous sommes dans un domaine où pour agir efficacement, « il faut voir loin, il faut voir large, il faut voir profond ». Ces centres interconnectés doivent multiplier les publications.

Ils doivent se constituer en réseaux intégrés de groupes interdisciplinaires, coopérer, échanger, discuter, grâce aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic), pour intervenir dans l'unité aux fins d'une efficacité accrue. Cela demandera des moyens, certes, une grande volonté politique et un engagement sincère et profond, mais l'Afrique et sa Diaspora recèlent d'immenses potentialités intellectuelles et des ressources scientifiques, techniques et économiques d'une richesse incomparable. Perçue comme un continent en marge, contourné et délaissé, l'Afrique est pourtant dans l'antichambre de la gouvernance mondiale. Les innombrables connexions de la mondialisation la touchent mais l'ancrent mal. Elle n'est pas hors du jeu mondial, elle joue son baroud d'honneur malgré des conditions de préparation au jeu mondial, particulièrement difficiles. Elle cherche toujours à s'adapter au système du jeu auquel elle est invitée. Pour autant, les faiblesses notées dans la préparation peuvent se transformer en atouts considérables, pourvu que les *Coachs* croient en leurs chances de s'en sortir.

À l'heure où la stratégie de développement axée sur l'ouverture fait l'objet de débats contradictoires entre partisans et adversaires du libéralisme à tous crins, nous sommes convaincus que l'Afrique doit s'intégrer et non s'insérer, plus que jamais au reste du monde sous peine d'être marginalisée. Pour y parvenir le continent doit atteindre un taux de croissance encore plus élevé pour réduire la pauvreté. Cet objectif est une condition sine qua none, d'autant plus que l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale est beaucoup moins

avancée que celle d'autres régions du monde.

La mondialisation telle qu'elle se manifeste aujourd'hui dans le domaine économique engendre chaque jour plus de tensions et de déséquilibres, se muant trop souvent en une « globalisation des externalités négatives », ce qui l'éloigne à grand pas des visées du développement durable. Alors même qu'elle repose sur des valeurs telles que la recherche du développement et de l'aisance matérielle pour tous, ses effets sont dévastateurs pour une part importante de l'humanité. Les chiffres publiés par le PNUD et la Banque Mondiale sont plus qu'alarmants. Ainsi, l'écart entre les 20 % des pays les plus riches et les 20 % des pays les plus pauvres ne cesse de se creuser : de 30 contre 1 en 1960, on est passé à 74 contre 1 en 1997, et à plus de 80 contre 1 selon les estimations pour 2002. Les 20 % des pays les plus pauvres ne représentent que 1 % du PIB mondial, 1 % des marchés d'exportation, 1 % des investissements directs étrangers, 1 % des dépenses de recherche et de brevets contre respectivement 86 % du PIB mondial, 82 % des marchés, 68 % des IDE et 90 % des recherches/brevets pour les 20 % les plus riches.

Le continent africain a vu sa part dans le commerce mondial chuter de 3 % en 1990 à 1, 7 % en 2001, avec une dépendance encore plus lourde sur l'exportation des matières premières. Le P. I. B. de 80 pays, parmi lesquels de nombreux pays africains, est d'ailleurs inférieur aujourd'hui au niveau de 1990. On pourrait multiplier les données de cet ordre, et toutes convergent pour démontrer qu'environ 2 milliards d'êtres humains ne bénéficient pas de la mondialisation, et pire encore, sombrent dans une pauvreté de plus en plus grande.

Pour reprendre les termes du prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz¹⁸ : *« aujourd'hui, la mondialisation, ça ne marche pas pour les pauvres du monde. Ça ne marche pas pour l'environnement. Ça ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale »*. En dépit de ce constat amer, qui met en lumière le poids insignifiant du continent africain dans le commerce international, notre conviction profonde est que l'Afrique a intérêt à s'intégrer pleinement au reste du monde, et la mondialisation tant redoutée, peut être bénéfique à des économies pauvres et de petites tailles.

Ce pari de la mondialisation ne pourra être gagné qu'en poursuivant des politiques macroéconomiques vertueuses. Des politiques de stabilités financière et de développement durable qui requièrent un certain nombre de conditions : (des politiques économiques rationnelles et prévisibles, la lutte contre la corruption, la transparence dans la gestion). Les économies des pays membres de

l'Union Économique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) sont aujourd'hui fortement secouées par les différents chocs exogènes qui perturbent l'environnement économique international.

La hausse vertigineuse du coût du baril de pétrole, la flambée des prix des denrées alimentaires, la mauvaise campagne agricole des pays de la sous-région et la dépréciation du dollar face à l'euro ont accru les tensions inflationnistes dans des États comme le Sénégal. Le taux d'inflation, au cours du premier trimestre 2008, est de 4,8 %, soit une hausse de 2 % par rapport à fin 2007. Le taux de croissance moyen du continent est de l'ordre de 5 %. Sa dette extérieure privée ne représente qu'une faible part de sa dette extérieure totale (cela tient au caractère encore peu développé de la plupart des marchés financiers africains).

Des pays ont également réduit considérablement leur déséquilibre intérieur et extérieur. Grâce à l'initiative du FMI et de la Banque Mondiale conçue pour venir en aide aux pays pauvres et très endettés en vue d'alléger le lourd fardeau de la dette multilatérale, de certains pays ont été admis à bénéficier de cette initiative en faveur des PPT. D'autre part, les gouvernements africains ont aussi progressé très sensiblement dans l'ouverture de leurs économies au commerce mondial. Une trentaine de pays ont accepté, les obligations qui découlent de l'article VII des statuts du FMI, qui consistent à renoncer à l'imposition de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions courantes. L'interventionnisme économique de l'État recule en Afrique, et la restructuration de bon nombre d'économies s'accélère (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Burkina etc.).

Ces résultats bien que louables sont toutefois insuffisants, pour faire reculer sensiblement le chômage en Afrique et pour lui permettre de peser réellement de tout son poids dans la balance du commerce international. Le continent noir devrait atteindre un rythme de croissance de l'ordre de 7 % à 10 % pour relever le défi de la mondialisation et de mieux participer au jeu de la gouvernance mondiale. Des pays comme l'Ouganda ont déjà démontré que l'objectif n'est pas hors d'atteinte. Mais un tel taux de croissance sur le long terme exigerait cependant des ratios investissement/produit intérieur brut (PIB) supérieur à 25 %, et une plus grande efficacité de ces investissements. En d'autres termes, l'Afrique doit parvenir à des taux d'épargne intérieure beaucoup plus élevés, et attirer une part plus importante de l'investissement direct étranger afin d'accélérer sa croissance économique.

À la lumière des soubresauts politiques qui ont plongé certains pays

d'Asie, de l'Amérique du sud, de la Russie, dans une crise économique et sociale sans précédent, nous pensons que le salut du continent face aux enjeux réels de la mondialisation et de la gouvernance mondiale passe nécessairement par « les réformes de la seconde génération ». Celles-ci ont deux objectifs fondamentaux : créer des conditions plus propices à l'investissement privé en favorisant une plus grande ouverture des échanges intérieurs et extérieurs, et créer un environnement plus sûr.

Ces réformes doivent concerner la fonction publique, la redéfinition du rôle de l'État (en matière de stratégie de développement, en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et l'épargne interne) mais aussi le secteur financier et la coordination des politiques d'intégration régionales (les pays africains de la zone franc n'arrivent pas à faire un marché unique, alors qu'ils ont une monnaie unique. L'Europe a commencé par le marché unique pour arriver à la monnaie unique). Une fois ces réformes engagées, en tenant compte bien sûr, des spécificités, il faudrait une politique cohérente de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, car l'économie a horreur de l'insécurité. Le moteur du développement c'est l'investissement privé. Et sans la paix et la sécurité il ne saurait y avoir d'investissements étrangers. Or, les réformes de la seconde génération passent nécessairement par la création de richesses, gage du développement durable.

2. 2 - Les Accords de Partenariat Économique (APE) : des missiles sociaux

L'Afrique souffre d'une économie mondiale absolument débridée qui ne laisse aucune chance à des produits agricoles fragiles et incapables de rivaliser avec les politiques de pays bardés d'atouts financiers et technologiques. Les accords de partenariat économique (APE) signés le 23 juin 2000, entre les 78 pays membres du groupe ACP (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique d'une part et la communauté européenne et ses États membres d'autre part), sont entrés en vigueur en 2003. S'inscrivant dans le prolongement des accords de Yaoundé et de Lomé, l'accord de Cotonou visait à introduire des changements importants et se fixait des objectifs ambitieux.

Or, nous pouvons constater que les pays ACP n'ont pas tiré pleinement profit de ces avantages économiques attendus. Bien au contraire, pour beaucoup des pays du Sud et des ONG, ces accords se sont révélés inefficaces dans la mesure où ils n'ont pas permis à ces pays de se développer. Force est cependant de constater que, malgré certains

fondamentaux, les accords de Cotonou n'ont pas atteint leurs objectifs de développement. Leur négociation à marche forcée sous couvert de respect des règles de l'OMC, provoque l'incompréhension d'une majorité de pays africains. Il est donc vital d'adapter les dispositions de l'accord au contexte actuel. Cette nouvelle donne introduit un problème très sérieux entre l'Europe et l'Afrique.

Des économies totalement asymétriques seront alignées sur une parfaite égalité de compétition avec le démantèlement tarifaire et l'abolition d'autres mesures de protection. Il s'agit de consacrer en droit un déséquilibre de fait. Il est clair que les économies africaines et européennes sont de forces absolument inégales. Les faiblesses structurelles de l'industrie africaine ne permettent guère une élasticité suffisante génératrice de produits d'exportation. Accepter les APE, sous leur forme actuelle, revient pour l'Afrique de livrer ses marchés *aux produits européens sans espérer, en contrepartie, exporter de manière significative sur le marché européen. Selon l'économiste Abdoulaye Wade, « le désarmement tarifaire imposé par le libre échange devant découler des APE va occasionner d'énormes pertes de recettes fiscales douanières pour les pays d'Afrique ».*

Les enjeux que posent les APE sont donc vitaux pour l'Afrique, alors même qu'aucune mesure compensatoire n'est prévue. C'est pourquoi les pays africains en général, ceux de la CEDEAO en particulier, rejettent les APE arguant : « Nous n'avons pas d'autre choix. C'est une question de survie pour nos économies et nos peuples déjà confrontés à la flambée des prix du pétrole et aux subventions agricoles pratiquées par les pays industrialisés ».

Les termes sur lesquels s'est donc construit l'économisme des accords de partenariat Afrique-Europe sont en parfaite contradiction avec les faits de société. Au nord comme au sud de la planète, au fur et à mesure que les mécanismes de marché prennent le pouvoir dans la régulation des sociétés historiques, sans composer avec les autres instances de la vie quotidienne des populations, nous assistons le plus souvent à des effets d'agrégation¹⁹ ou effets de composition, dans une perspective Boudonnienne. Les anomalies de ce paradigme débordent le cadre économique, et sont perceptibles aussi bien au plan sociétal, qu'au plan écologique et environnemental.

La libéralisation presque totale des échanges (80 %) de l'entrée des produits européens sur les marchés de la CEDEAO ou encore l'initiative « *tout sauf les armes* » pendant 10 à 12 ans, participera inéluctablement à la désindustrialisation dans la plupart des secteurs d'activités de substitution d'importation, du fait de la concurrence

vivace et insupportable par nos industries déjà grippées. Les conséquences seront sans doute, la pauvreté, le chômage, l'oisiveté suite à la perte d'emploi, la délinquance, le développement de stratégies de survie (prostitution, agressions, brigandage volontaire, etc.).

Au plan environnemental, l'on ne saurait évaluer la quantité de produits toxiques néfastes pour notre cadre de vie, qui effectuera le voyage du Nord au Sud, du fait de la libéralisation aveugle des échanges facilitée par le démantèlement des tarifs douaniers : ***Une véritable chirurgie de société !*** Il n'est guère besoin d'être un Théodore ADORNO ou un Karl POLANYI²⁰, pour détecter à temps ces guets-apens, il suffit juste d'être réaliste. L'épochè ou mise entre parenthèse du social, cet impensé des accords *économistes*, mène toujours vers des impasses, car on ne peut pas avoir économiquement raison, si on a socio- culturellement tort ! Il faut admettre, aujourd'hui que les modèles d'économie et de gestion ne véhiculent pas le *sens* dont ils ont besoin pour donner les effets de performance économique escomptés.

Il y a incontestablement d'innombrables cafouillages entre le « grand modèle de la civilisation occidentale » et les pays ACP pris comme cibles par l'expertise bureaucratique qui nous enferme dans une cage de fer (*iron cage*). Le registre des experts, qu'ils soient à Bruxelles ou à Genève, n'est pas forcément le même que celui de la population sur laquelle ils projettent leur regard et leur projet de société qu'ils croient être les nôtres. C'est ainsi que de nombreux projets pour l'Afrique, pour ne pas parler d'accords, deviennent des projectiles tirés sur des pays ou entités sous- régionales, sur lesquels, ils ne disposent pas d'une vision du dedans ! In fine, les modèles économiques dominants n'ont pas accentués l'évolution positive de la situation de bons nombres de pays ACP, car, en réalité, le partenariat qui réussit est celui qui est graduel, et respectueux de la dignité de l'autre. Or, les thérapies de l'OMC-UE proposées aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dans le cadre des APE, pour les guérir, contribuent à l'aggravation des crises économiques, des conflits et à des pertes de repères collectifs.

De notre point de vue, ces incongruités sont la résultante d'un réductionnisme voir d'un « intégrisme » ou fondamentalisme libéral qui caractérise la pensée du monde « *globalisé* ». De peur de sombrer dans le doute et la déstabilisation, les tenants du paradigme dominant maintiennent des positions même vides de sens, sacrifiant ainsi les économies des pays les moins développés, sur l'autel de la

compétitivité marchande; alors qu'ils devraient donner la priorité à la satisfaction des besoins humains et sociaux de base des communautés les plus démunies, en s'appuyant sur une logique de co-développement.

L'Afrique et l'Europe ont un destin commun, de ce fait, les « *experts développeurs* » doivent abandonner cette conception quantitative et monétariste du développement économique et social, et adopter de nouveaux indicateurs de développement, ainsi qu'une refonte des institutions internationales nées des accords de Bretton Woods, dont la politique africaine est inadaptée, car ayant jusque-là servis les intérêts des pays du Nord. Et pour reprendre les propos d'Albert Sauvy, paraphrasant l'Abbe Sieyès²¹, qui en 1789 disait du Tiers-Monde ignoré, exploité, méprisé, comme le tiers-État, *veut lui aussi être quelque chose* ! Il n'y a pas actuellement de continent sous-développé, il n'y a que des pays sous analysés.

Sens et portée de la bataille de Lisbonne

La bataille de Lisbonne a été remportée par l'Afrique par un Non historique, mais il faut en tirer les conséquences théoriques et stratégiques à l'usage des élites et des masses d'Afrique, ou des peuples d'Europe. De fait, rien ne sera plus comme avant et après Lisbonne. Ce Sommet entre l'Europe et l'Afrique marque, en effet, le retour de la pensée et de l'action stratégique²² africaine dans les relations internationales en général, et dans les rapports Afrique-Europe en particulier. Plus qu'une simple fronde des Chefs d'État africains, plus qu'un simple contentieux commercial entre Tubaab et Africains, il s'agit de la résurgence et de l'affirmation d'une nouvelle conscience historique qui essaie de prendre forme et qui bouscule les schémas traditionnels de domination politique, idéologique, culturel et stratégique de l'Europe sur le continent.

Non seulement les rapports entre les élites africaines d'aujourd'hui et les Gouvernements européens se sont modifiés à Lisbonne, mais les rapports entre les Chefs d'État d'Afrique et leurs peuples commencent à changer de nature : l'obligation de résultats porte chaque État et chaque leader d'Afrique à prendre ses responsabilités devant les peuples et à déclinier des feuilles de route claires pour prendre en charge les besoins fondamentaux du continent.

C'est nouveau et progressiste, responsable et actuel, prometteur et historique : les peuples africains sont dorénavant des catégories centrales de l'action historique d'émancipation du continent. Ce ne

sont plus seulement les chefs d'État et les leaders, les pères fondateurs et les pères de la Nation, les Gouvernements et les ministres, les élites et les cadres, qui font l'histoire de l'Afrique, mais aussi, d'abord et avant tout les peuples et leurs interprètes les plus conscients (les intellectuels de toutes tendances et les artistes, les chercheurs et les leaders, etc.) Aussi l'Appel historique des leaders de l'UA, en particulier celui fondateur de Me Abdoulaye WADE (Le Monde, 15 novembre 2007) équivaut-il à un retournement de conjoncture et à un changement d'option pour le développement : Désormais les peuples et les intellectuels deviennent, bien plus que par le passé, des acteurs à part entière de la nouvelle histoire de l'Afrique et du monde qu'ils sont appelés à écrire, à réécrire et à réinventer.

Autrement dit, avec l'Appel de Abdoulaye WADE et Thabo MBECKI, Alpha Oumar KONARÉ à la résistance, c'est aux peuples et à la jeunesse de l'Afrique de jouer leur partition pour forger leurs propres destins qui se trouve à nouveau entre leurs mains, et non entre celles de l'Europe vieillissante qui n'a plus rien d'autre à nous proposer que la camisole de force des APE, la fermeture de l'espace Schengen aux jeunes d'Afrique, la dévaluation du franc CFA ou les déchets toxiques, les subventions en lieu et place de l'aide au développement, la pollution de l'environnement, la condescendance culturelle et les préjugés de civilisation ou l'immigration tristement choisie.

Les conséquences de l'échec européen au Sommet de Lisbonne

La leçon de Lisbonne est claire : En disant NON aux APE, l'Afrique a dit NON aux chasses gardées et aux pré-carrés, NON à l'économie de traite et au Pacte colonial, qui faut-il le rappeler, consistait et consiste encore à bloquer tout processus d'industrialisation des colonies et à les spécialiser strictement dans les matières premières agricoles et non industrielles tandis que la Métropole détenait le monopole exclusif de la production et de la transformation industrielle. Ce schéma de non-développement sinon du développement du sous-développement et de l'échange inégal, a subi une défaite majeure à Lisbonne. Dès lors, il s'agit pour l'Afrique et les Africains de transformer l'essai.

De par la volonté de ses dirigeants, qui refusent tout retour en arrière à l'Afrique des marionnettes, des rois nègres et des putschistes ignorants et irresponsables, l'Afrique ne devrait plus être et ne doit plus être une terre de nullité démocratique et de privation sociale accablée par la faim, l'analphabétisme, le sida ou la précarité, la corruption ou la mal-gouvernance, mais plutôt, et c'est sans doute cela le signal des Temps Modernes sur le Continent : une terre de

liberté retrouvée, d'espoir et d'espérance, de dignité de rationalité, de moralité et d'efficacité dans le cadre d'une mondialisation qui est féroce pour les moins vigilants, mais prometteuse pour les peuples et les groupes de peuples qui sont entreprenants, parce que libres. Libres de s'autodéterminer, libres de se gouverner, libres de disposer de leurs ressources et de leurs espaces, libres enfin de la tutelle étrangère, et comme tels libres de commercer au sens large avec toutes les nations du monde, y compris les USA, le Brésil, la Chine, l'Inde ou l'Iran.

La jeunesse et les peuples d'Afrique, dans la logique du Refus consommé des chefs d'État et de Gouvernement à Lisbonne, doivent, en effet, reprendre ni plus ni moins l'initiative historique qui a été confisquée depuis des siècles par des puissances étrangères coloniales ou autres, érigées en censeurs ou en tuteurs et/ou directeurs de consciences pour des Africains délibérément coupés de leurs racines et de leurs identités, en un mot aliénés, qui comme tels étaient de fait cantonnés idéologiquement et politiquement dans des rôles secondaires dans la marche d'une Histoire mondiale dominée à sa guise par une Europe arrogante qui a fini de faire la preuve de son incapacité à respecter les règles et les principes, non seulement chez elle, mais dans ses ex-colonies d'Afrique singulièrement. Ce qui donc a changé fondamentalement, ce n'est pas la vieille méthode coloniale du diviser pour régner, mais la prise de responsabilité des Africains et de l'Afrique qui en refusant de cautionner les vieux schémas de reproduction de la domination de l'Europe sur le Continent ont mis en échec la volonté de cette dernière et des stratèges de Bruxelles, de faire payer à l'Afrique, au travers de la domination de ses marchés, les erreurs de Gouvernance de l'Europe et les fautes de civilisation de son humanisme qui décline de tous les côtés à l'épreuve des verdicts de l'Histoire des peuples d'Afrique. Au fond, le Non de l'Afrique aux APE reste l'énigme non résolue d'une Europe vieillie qui ne s'est pas renouvelée, dont la population a cessé de croître, dont l'économie est en perte de compétitivité face aux puissances émergentes, et qui voudraient, revenir à la politique de la canonnière en Afrique pour sauver les meubles de la restriction des marchés face à l'Inde, le Brésil, la Chine, les USA ou l'Iran. Ce n'est pas à l'Afrique de payer le prix de la crise de vieillissement de l'Europe. Certes, nous sommes prêts à discuter autour d'une table, mais pas à avaler la pilule de la honte.

Les Accords de Partenariat pour le Développement (APD) de Wade : Une alternative ?

En réaction aux Accords de Partenariats Économiques (APE), le président Wade a proposé des nouveaux types d'accords entre l'Europe

et l'Afrique. Ces accords de partenariat de type nouveau devraient envisager une alternative, portée par une vision d'avenir et non par une réaction défensive face à l'arrivée de nouveaux concurrents commerciaux sur le continent africain. Ces accords permettraient un développement équitable et mutuellement enrichissant. Au total, l'Europe et l'Afrique devraient se forger un destin commun en lançant les fondements d'une alliance objective sur la base d'une solidarité organique. Les principes des APD de Wade sont ainsi déclinés :

- L'Europe a ses contraintes en termes de compétitivité et de déficit démographique. Selon les projections, elle aura besoin de 20 millions d'immigrants pour combler ce déficit.
- L'Afrique a aussi ses problèmes. Certes, le Continent noir est dans son ensemble pacifié à l'exception des conflits au Soudan, et en Somalie. Cependant, pour beaucoup de pays africains, le processus de développement économique et social demeure fragile si les choses devraient rester en l'état : l'Afrique doit faire plus d'effort dans l'organisation, la bonne gouvernance et la mobilisation. Pourquoi n'essaierons-nous pas des accords de proximité (Accords entre Régions géographiques), compatibles d'ailleurs avec l'OMC : Europe Afrique, Afrique USA, Afrique Asie etc. ?
- Constitution d'une zone mixte entre l'Europe et l'Afrique, qui passerait par des investissements budgétaires directs en Afrique suivant l'optique keynésienne. Mais cela suppose un changement des mentalités et des options claires sur des objectifs non conflictuels.
- Accords sur produits homogènes pour l'Afrique (café, cacao, arachide, coton, produits miniers, produits manufacturés) en réaffirmant le principe de la liberté.
- Délocalisation industrielle vers l'Afrique de certaines industries européennes exportatrices vers le Continent, l'Europe ne pouvant plus concurrencer la Chine et l'Inde en Afrique.
- *Financement lourds en Afrique dans les infrastructures : « Si l'Europe ne veut pas le faire, les Chinois le feront plus vite et moins cher ».*

2. 3 - Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : un enjeu géostratégique

Nos pays devront nécessairement traduire dans la réalité les objectifs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) par l'accès à l'énergie des pays africains qui en sont dépourvus, mais également par la réappropriation collective de la dimension culturelle, qui reste le maillon faible du NEPAD. On ne peut pas avoir économiquement raison si on a socio-culturellement tort. La culture

est au début et à la fin de toute chose, de tout projet de développement. L'intégration économique se réalisera par l'interculturalité, la locomotive principale du développement de la communication et des échanges.

Nous avons mis beaucoup de temps à dessiner les contours du NEPAD selon une logique *économiste* (développement des infrastructures de transport, exploitation des ressources du sol et du sous-sol africain), au détriment de sa dimension culturelle. L'Afrique doit s'ouvrir à la mondialisation en essayant de vaincre « l'afroglorophobie²³ », qui comme les ailes de l'albatros, l'empêche de *voler*. Des recherches stratégiques et prospectives ont montré que la Chine aujourd'hui 4ème puissance économique mondiale peut devenir la première à l'horizon 2030.

Elle est actuellement la deuxième importatrice de pétrole/gaz après les USA d'où, le souci pour éviter l'encerclement de la Chine de s'ouvrir sur l'Afrique, de développer de nouveaux partenariats. Le problème du contrôle des réserves stratégiques explique en partie, les conflits en Irak, (2ème puissance pétrolière après l'Arabie Saoudite) au Liban, les tensions au Soudan (dont la Chine est présente dans ce pays pour le pétrole expliquant sa position dans la crise du Darfour); avec l'Iran (2ème puissance gazière mondiale 15 % des réserves après la Russie, 30 % des réserves mondiales, et surtout contrôlant une grande partie du passage maritime des exportations des hydrocarbures des principaux pays du Golfe à travers le détroit d'Ormuz, dont les réserves mondiales sont de plus de 60 % de la planète.

Cette configuration géostratégique, même lente, s'accompagne de l'adaptation des grosses firmes mondiales qui éclatent en vastes réseaux à travers le monde tissant des relations complexes entre les circuits réels et financiers transgressent les frontières géographiques nationales grâce à la révolution dans les domaines des nouvelles technologies. Dans ce contexte, l'Afrique qui paradoxalement est un continent qui a des ressources naturelles et des potentialités importantes connaît le taux de misère sans précédent, dû à la mauvaise gouvernance notée ça et là. À ce titre, le Nouveau partenariat économique pour le développement du Continent noir s'impose, car elle peut être une chance pour l'Afrique. Rappelons à ce titre qu'au Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui s'est tenu à Abuja, trois chefs d'État africains, constatant l'échec de tous les efforts fournis en matière de développement de l'Afrique, prennent l'initiative de proposer une nouvelle approche dans le traitement des problèmes que vit le continent africain.

Cette initiative est une synthèse entre deux plans : celui des Présidents algérien, Abdelaziz BOUTEFLIKA, sud-africain, Thabo MBEKI appelé « Millenium African Plan » (MAP) et celui du Président sénégalais, Abdoulaye WADE, dénommé plan OMEGA. Ces deux plans ont fusionné pour donner la « Nouvelle Initiative Africaine » (NIA). La NIA prendra plus tard le nom de « Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique » ou NEPAD²⁴ (de l'anglais « New Partnership for African Development »). Le NEPAD est conçu pour faire face aux difficultés que connaît le continent africain actuellement. Les sujets tels que l'intensification de la pauvreté et le sous-développement des pays africains ainsi que la constante marginalisation de l'Afrique nécessitaient une nouvelle intervention radicale, menée par des leaders africains qui auraient une nouvelle vision garantissant la régénération de l'Afrique.

Car, l'Afrique perd chaque année 20 000 professionnels comme conséquence de la « fuite des cerveaux²⁵ », selon le bulletin de la Commission Européenne. Un tel exode influe négativement sur le continent dont le départ des compétences intellectuelles vers d'autres continents contribue à marginaliser l'Afrique dans les systèmes mondiaux du savoir. Le fait que ces personnes qualifiées et compétentes ne retournent pas dans leur pays, souvent pour des raisons de marginalisation par le pouvoir constitue la cause de l'impossibilité pour l'Afrique, d'entrer dans l'arène mondiale du savoir.

Il ne faut pas oublier également les effets de la colonisation et la détérioration des termes de l'échange des produits primaires, lorsqu'on sait que selon le rapport de l'OUA de 2006 sur 141 pays en voie de développement 95 soit les 2/3 sont tributaires à plus de 50 % de leurs exportations des matières premières agricoles et minérales dont 80 % pour l'Afrique subsaharienne. À titre d'illustration entre 2005/2006 le coton représente dans le total des exportations 56 % pour le Burkina Faso, 66 % pour le Bénin et 76 % pour le Tchad, d'ailleurs fortement concurrencé par la Chine et l'Inde.

En somme, les dirigeants africains qui portent une lourde responsabilité devant les masses doivent respecter davantage les principes de démocratie dont le fondement est la bonne gouvernance, donc la lutte contre la corruption et les mentalités tribales, la protection des droits de l'Homme et s'engager résolument dans la réforme globale, car l'Afrique abrite actuellement près d'un milliard d'habitants et en 2020; 1, 5 milliard d'habitants.

C'est un impératif catégorique pour les pays développés et pour l'intérêt de l'humanité, qu'à une vision strictement marchande se

substitue un co-développement pour une richesse partagée tenant compte, d'une bonne gouvernance par une lutte efficace contre la corruption qui mine les nations africaines, et de l'enjeu du XXI^{ème} siècle qui est celui d'une véritable politique écologique (tenant compte de la protection de l'environnement et du cadre de vie dont les forêts), la solution à une véritable politique de l'eau.

Car, il est prouvé mondialement ces dernières années dans les différents rapports de l'ONU, l'UNESCO, du Conseil Mondial de l'eau²⁶, que les ressources en eau vont poser un grave problème à l'humanité, dès 2010, deux tiers de la planète dont l'Afrique, risquant de souffrir d'un manque d'eau grave au cas où les schémas actuels de la politique de l'eau restent inchangés.

2. 4 - De la responsabilité historique des intellectuels africains

Quel doit être le rôle des intellectuels africains dans ce contexte de gouvernance mondiale ? Répondre à cette question, c'est soulever un coin du voile de ce que c'est qu'un intellectuel. Le titre d'intellectuel est aujourd'hui en Afrique, aussi bien galvanisé que galvaudé.

« Tous les hommes sont intellectuels; mais tous les hommes ne remplissent pas dans la société la fonction d'intellectuels » (Antonio Gramsci, Cahier 12, paragraphe 1). La valorisation du citoyen ordinaire et de son action au service de la démocratie et de la paix durable est la marque de la pensée gramscienne. La position tranche avec la diffusion au sein de l'espace public, au moins dans le cas africain, d'une attitude conjuguant hémiplegie intellectuelle et élitisme politique. Cette vision a ainsi entraîné une interprétation unilatérale et appauvrissante de la pensée de Gramsci : réduction de l'hégémonie²⁷ à l'action des « appareils idéologiques d'État » ou à une « intériorisation de la domination par une frange de la classe politique », assimilation de *l'intellectuel organique* à un porte-parole d'une élite au pouvoir.

L'hémiplegie intellectuelle dont je parle, et qui consiste à avoir une vision unilatérale et partisane, constitue aujourd'hui, la maladie la plus redoutable au XXI^e siècle. L'intellectuel doit s'engager dans la définition des trajectoires et dans la clarification des principaux enjeux²⁸. Il ne doit plus se tenir en dehors des débats politiques, économiques, sociaux et culturels, où se scelle le destin de la planète. Il a une responsabilité politique au sens Athénien du terme. Il doit œuvrer à déconstruire l'idéologie de la pensée dominante, si celle-ci entrave les droits et libertés des populations. L'intellectuel africain doit donc « dessiller les yeux » de la masse afin de rendre possible la

lutte politique pour le devenir du continent.

D'aucuns me diront que les intellectuels n'ont, pas plus que les autres citoyens, de vocation politique; leur activité spécifique, pour la plupart d'entre eux, n'a rien à voir avec la politique et doit se confondre au rôle de sentinelle de la paix et de la démocratie, partout en Afrique. Constatons simplement par rapport à cette question, que l'intellectuel ne détient, de par son étiquette, aucune prééminence. À moins de vouloir être hémiplégique. Ce qui distingue l'intellectuel, ce n'est pas la sûreté de ses choix, c'est l'ampleur des ressources conceptuelles, logiques, verbales qu'il déploie au service de ce choix pour le justifier.

Dans ce contexte de gouvernance mondiale, ce choix ne peut être que politique, car tout est politique dans la vie, au sens grec du terme *politikè* (science des affaires de la Cité). Être intellectuel confère donc non pas une immunité qui rendrait tout pardonnable, mais plus de responsabilité que de droits, et au moins une responsabilité aussi grande que la liberté d'expression dont on jouit. En définitive, le problème est surtout d'ordre moral.

Parlant du rôle de l'intellectuel, Paul NIZAN²⁹, déplore leur silence coupable et mesquin, « *ils n'avertissent pas* », dit-il. « *Ils ne dénoncent pas. Ils n'alertent pas. Ils ne bougent point. Ils restent du même côté de la barricade. Tous ceux qui avaient la simplicité d'attendre leurs paroles commencent à se révolter, ou à rire* ». La situation que nous vivons actuellement, ne doit pas laisser indifférents les intellectuels africains. C'est à eux d'apporter intellectuellement les réponses, en organisant une résistance au plan des idées. Ce sont les idées qui font bouger les choses; les discussions sur le gouvernement continental en sont une parfaite illustration.

C'est donc dire que, pendant longtemps, les intellectuels engagés de la dimension de SARTRE, ZOLA, etc., ont pris la parole et se sont vus reconnaître le droit de parler en tant que maître de vérité et de justice, mais également comme représentant de l'universel. Être intellectuel, s'est être un peu la conscience de tous. Il y a bien des années qu'on ne demande plus à l'intellectuel africain de jouer ce rôle. Les intellectuels africains pour la plupart ont pris l'habitude de travailler non pas dans l'universel, l'exemplaire, le juste et le vrai pour tous, mais dans des secteurs déterminés, en des points précis où les situaient soit leurs conditions de travail, soit leurs conditions de vie, et ils ont rencontré là des problèmes qui étaient spécifiques, non universels, différents souvent de ceux des masses. C'est ce que Michel Foucault³⁰ appelle intellectuel spécifique par opposition à l'intellectuel universel.

Dans un autre registre, nombre de travaux historiques ont montré le rôle qu'ont joué les *think tanks* dans la production et l'imposition de l'idéologie néolibérale qui gouverne aujourd'hui le monde; aux productions de ces *think tanks* conservateurs, groupements d'appointés par les puissants, nous devons opposer les productions de réseaux critiques, des « intellectuels collectifs » (au sens de Foucault) capables de définir les objets et les fins de leurs réflexions et de leurs actions, bref des intellectuels autonomes. Ces intellectuels collectifs peuvent et doivent remplir d'abord des fonctions critiques, en travaillant à produire et à disséminer des instruments de défense contre la domination symbolique qui s'arme aujourd'hui, ils peuvent par exemple soumettre le discours politique dominant sur la gouvernance mondiale à une critique logique de la place de l'Afrique dans ce jeu mondial.

Ils peuvent aussi le soumettre à une critique sociologique, qui prolonge la première, en mettant à jour les déterminants qui pèsent sur les producteurs de ce discours. Mais ils peuvent aussi remplir une fonction positive, en contribuant à un travail collectif visant à marquer d'une croix blanche, le point aveugle de la gouvernance mondiale.

Toute la pensée politique critique est donc à reconstruire, et elle ne peut pas être l'œuvre d'un seul, maître à penser livrer aux seules ressources de sa pensée singulière, ou porte-parole autorisé par un groupe ou une institution pour porter la parole supposée des gens sans parole. C'est là que des intellectuels collectifs d'Afrique, peuvent jouer ce rôle, irremplaçable que personne d'autre n'assumera à leur place. (Pierre Bourdieu, *Contre-Feux 2, Raisons d'agir*, Paris, 2001). Les intellectuels africains doivent avoir le courage de leurs idées, et, à l'instar de Socrate³¹, être prêts à boire la ciguë, pour le triomphe des idées qui commandent le monde.

Ils doivent soutenir les grandes querelles d'idées sur le devenir du Continent. Quid de sa posture politique ? Quand certains intellectuels disent qu'ils ne font pas de politique, cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas d'idées politiques, ou qu'ils ne s'intéressent pas aux questions politiques. La politique est d'abord citoyenne avant d'être partisane, avons-nous l'habitude de dire. Elle est partout. On ne peut lui échapper en se réfugiant dans le royaume de l'art pour l'art et de la pensée pure, pas plus d'ailleurs que dans celui de l'objectivité désintéressée ou de la théorie transcendantale. Aujourd'hui, l'intellectuel doit de mon point de vue, cesser les pleurs et lamentations sur l'Afrique, et fournir ce que l'anthropologue Wright

Mills appelle des « démasquages » ou encore des versions de rechange, à travers lesquelles il s'efforcera, au mieux de ses capacités, de dire la vérité et toute la vérité à l'Afrique et au monde. Il ne peut plus continuer à consolider le statu quo du néolibéralisme *mondialisateur* imposé par les institutions³² de Bretton Woods, par sa neutralité.

L'intellectuel, au sens où nous l'entendons, n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui engage et qui risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique, quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des esprits conventionnels. Non pas seulement qui, passivement, les refuse, mais qui, activement, s'engage à le dire en public. On est souvent tenté à l'instar de Julien Mbem³³, de nous poser la question de savoir pourquoi les intellectuels, si prompts à se retrouver dans des ouvrages collectifs contre le discours de Dakar, ne se mobilisent pas autant face aux tragédies qui se déroulent à leurs portes, à l'instar du Darfour, des récentes émeutes racistes en Afrique du Sud ? Pourquoi pas autant d'ouvrages de prospective sur l'avenir de la présence chinoise en Afrique ? Pourquoi ne pas réfléchir sur la place et le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale et dans l'évolution future de l'humanité ? Voilà des questions à la fois pertinentes et préoccupantes qui méritent d'être répondues en toute liberté.

Il est donc nécessaire pour les jeunes générations, de porter sur les réalités africaines actuelles un regard lucide, de s'armer de volonté et d'imagination pour imprimer un autre cours au devenir du continent africain. Le langage de la vérité s'impose aux peuples d'Afrique ! Le choix majeur auquel l'intellectuel africain est aujourd'hui confronté est le suivant : soit s'allier à la fausse stabilité des vainqueurs et des dominateurs (Ed. W. Said) du nouvel ordre mondial, et c'est d'ailleurs le chemin le plus difficile; soit considérer cette stabilité comme alarmante, une situation qui menace la vie des populations des pays du Sud. Face à cette situation, l'intellectuel doit choisir la juste mesure, celle qu'auraient choisie tous les parangons de vertu : **(être avec le peuple, pour le peuple)**. En somme, l'intellectuel africain doit s'armer de courage et d'abnégation, pour l'intérêt supérieur du Continent, aujourd'hui menacé d'expulsion de la gouvernance mondiale, en s'appropriant cette invite de Joseph Ki-Zerbo, *Nan laara an saara* !³⁴ (Si nous ne nous mettons pas debout, nous sommes morts !)

1 René Dumont, *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Éditions du Seuil, 1962. Le retentissement du livre de Dumont a été tel non seulement dans les États africains mais encore en Europe qu'il paraît fastidieux de tenter d'en rendre compte. Son

diagnostic est que les jeunes États africains ne s'engagent pas dans la bonne voie; celle qui leur permettrait de sortir de leur sous-développement.

2 Les analyses d'Horkheimer et Adorno offrent des outils conceptuels permettant de critiquer le néolibéralisme et la manière dont la gouvernamentalité néolibérale instrumentalise la morale, et notamment la responsabilité morale. Adorno en particulier trace un difficile chemin, critiquant à la fois la responsabilisation morale qui dénie les conditions sociales et la responsabilité qui, en prenant en compte les conditions existantes, risque d'en être l'apologie ou la validation cynique, pour dégager un rapport entre morale et théorie sociale : une morale soucieuse d'être responsable du monde social et une société qui rende possible la morale. La théorie sociale d'Honneth, fondée sur les attentes morales, rencontre les mêmes problèmes qu'Adorno. À partir de l'exemple de la responsabilité, il s'agit de se demander comment penser la morale, si elle est à la fois prise dans les processus néo-libéraux de légitimation, et à la fois ce qui permet d'élaborer une critique sociale.

3 Le sociologue américain Harold Garfinkel, dans *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 1967, identifie un travers consistant à prendre les agents sociaux pour des « idiots culturels » (cultural dopes). Opposer de manière exclusive et trop dichotomique rapport intellectuel et rapport pratique à la pratique, c'est ne pas prendre en compte que la réflexivité (le fait de réfléchir sur ce que l'on est en train de faire), si elle n'apparaît pas comme un point de passage obligé de toute action, n'est pas toujours exclue des conduites pratiques, même si dans ce cas elle est prise sous le feu de contraintes pragmatiques.

4 E. Bloch et la notion d'utopie concrète mais aussi les analyses complémentaires de P. Ricoeur qui, dans sa comparaison de l'idéologie et de l'utopie, fait valoir, outre la dimension du « nulle part », la dimension du « possible » (voire du « nécessaire ») de l'idée utopique en soulignant qu'elle exprime « toutes les potentialités d'un groupe qui sont réprimées, empêchées, par l'ordre social existant ». Voir A. Gorz, *Misères du présent, richesses du possible*. Au sens où le possible existe déjà, en un certain sens. Voir aussi la formule d'Emerson : « tout mur est une porte ». Une utopie concrète actuelle qui a valeur paradigmatique : l'allocation universelle, telle qu'elle est argumentée par JM Ferry en particulier.

5 Allocution de M. Nicolas SARKOZY, Président de la République française, prononcée à l'Université de Dakar le 27 juillet 2007.

6 Mame Bassine Niang, *Ombres et lumières sur un continent : démocratie, État de droit et droits de l'Homme en Afrique*; entretiens avec Honoré De Sumo. Dakar : Les Éd. Continentales; NEAS, 1997. 160 p.

7 Willy Gianinazzi, *Naissance du mythe moderne. Georges Sorel et la crise de la pensée savante (1889-1914)*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'Homme, 2006.

8 Dans son analyse du processus de rationalisation de l'Occident moderne, Weber insiste sur le fait que la transformation des dispositions mentales, ou ethos, des acteurs a joué un rôle crucial. La rationalisation de l'action naît avant tout de la modification des principes d'action (notamment éthiques) gouvernant la conduite de vie des hommes.

9 Agrégé de philosophie. Co-administrateur de la revue *Temps et Développement*.

10 En bambara, on dit : savoir monter à cheval, savoir grimper aux arbres, savoir nager, tout cela est bon, mais se connaître soi-même vaut mieux que tout cela. C'est l'éloge suprême qu'on puisse faire de quelqu'un que de dire de lui : « il se connaît lui-même ». Joseph Ki-Zerbo

11 Mamoussé Diagne est agrégé de philosophie et Docteur d'État. Il est professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Son ouvrage, « Critique de la raison orale » (Karthala 2005, 600p.) est suivi d'un deuxième volume intitulé « De la philosophie et des philosophes en Afrique noire » préfacé par Paulin Hountondji

(Karthala 2006, 117p.) et d'un important corpus bilingue de textes épiques et sentencieux, » Le Preux et le Sage « (à paraître). Il a participé à la rédaction du livre « L'Afrique répond à Sarkozy. »

12 Umuntu ngumuntu ngabantu : une personne est-ce qu'elle est à travers les autres, par les autres, c'est ainsi que cette philosophie s'énonce, explicitée à l'échelle de la pratique individuelle par Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix sud-africain : « Quelqu'un d'ubuntu est ouvert et disponible pour les autres, dévoué aux autres, ne se sent pas menacé parce que les autres sont capables et bons car il ou elle possède sa propre estime de soi -qui vient de la connaissance qu'il ou elle a d'appartenir à quelque chose de plus grand- et qu'il ou elle est diminué quand les autres sont diminués ou humiliés, quand les autres sont torturés ou opprimés ». Si dans un monde pluriel où les références identitaires se croisent en permanence ce concept d'Ubuntu peut servir de modèle de respect mutuel, de compassion, d'empathie, etc., il peut se hisser au-delà d'un ethos communautaire pour proposer une philosophie politique de l'altérité. L'Ubuntu, c'est l'altérité. C'est l'ouverture empathique aux autres, le préjugé favorable par principe, l'amitié préventive etc.

13 La Charte de Kurukan Fuga (Cercle de Kangaba en République du Mali) a été convoquée en 1236 après que le Manding se fut libéré du joug du roi sorcier Soumaro KANTÉ. Kurukan Fuga a posé les grands principes devant régir la vie du grand peuple manding dans toutes ses composantes et sur tous les aspects : organisationnel, économique, culturel, juridique, environnemental, etc. Cette Charte mieux que les déclarations qui lui sont postérieures, a la particularité d'avoir résisté au temps et aux vicissitudes de l'histoire (traite des noirs, colonisation.). En effet, la Charte de Kurukan Fuga continue de régir de nos jours tous les peuples ayant appartenu au grand manding, du moins en ce qui concerne l'organisation de la société, la division du travail, la gestion des conflits, l'hospitalité, la coexistence pacifique et la tolérance. La Charte du Mandé du XIIIe siècle, ce « serment des chasseurs » était aussi adressé au monde, on trouve une définition toujours actuelle des droits de la personne humaine.

14 Odile Tobner, professeur agrégé de lettres, épouse de l'écrivain Mongo Béti, dans « Du racisme français », pense que depuis le Code noir (1685), rares sont les intellectuels français qui ont remis en question le socle raciste sur lequel repose le regard sur « les Noirs », africains ou antillais. Les récentes saillies négrophobes d'Hélène Carrère d'Encausse, Alain Finkielkraut ou Nicolas Sarkozy ne sont pas de malheureux dérapages mais la continuité désolante de préjugés nourris depuis quatre siècles. Qui, en France, sait que Saint-Simon, Bossuet, Montesquieu ou Voltaire ont commis, sur ces questions, des pages monstrueuses? Que Renan, Jules Ferry, Teilhard de Chardin, Albert Schweitzer ou encore le général De Gaulle leur ont emboité le pas? Le pays des Lumières et des Droits de l'homme n'aime pas se voir en ce miroir-là. Odile Tobner révèle que la négrophobie fait pourtant partie de notre héritage. Il est temps de décoloniser les esprits. Enfin.

15 L'Afrique a une histoire singulière. Le continent noir a été dépeuplé au profit des autres continents par le biais de l'esclavage. Les ancêtres de Toussaint Louverture ont, en plus, subi la colonisation. Ils ont presque perdu leurs repères. La décolonisation et les indépendances, plus de quarante ans après, n'ont pas encore réussi à faire décoller l'Afrique sur le plan économique. Le continent est en proie à la pauvreté, aux endémies, aux conflits armés, au pillage de ses ressources naturelles. L'Afrique, pour les Occidentaux et même pour certains Africains, est quasiment synonyme de sous- développement, d'autoritarisme, de terre d'incertitudes, dénuée d'idéologie et de philosophie. Un tableau sombre. S'il était donc demandé à un avocat, dont la motivation professionnelle est d'engranger les honoraires, de défendre l'Afrique, accepterait-il un client aussi pauvre? Maître Abdoulaye Wade accepte ce pari. L'avocat de carrière et aujourd'hui président de la République du

Sénégal a choisi de faire son plaidoyer pour cet indigent. Sa profession de foi est contenue dans un livre : « Un destin pour l'Afrique ». Celui qui a milité dans l'opposition pendant vingt-six ans, avant d'accéder à la Magistrature suprême de son pays, propose aux Africains de ne pas se laisser décourager par les maux dont souffre le continent noir. Ils doivent relever de nombreux défis : écologiques, par la lutte contre la désertification; culturel en sachant faire l'alliage de la tradition et de la modernité; économiques en pensant des stratégies pour sortir l'Afrique de la précarité, sans oublier la mise sur pied aux États-Unis d'Afrique, le développement des voies de communication, la création d'une monnaie unique.

16 La crise des subprimes s'est déclenchée au deuxième semestre 2006 avec le krach des prêts immobiliers (hypothécaires) à risque aux États-Unis (les subprimes), que les emprunteurs, souvent de conditions modestes, n'étaient plus capables de rembourser. Révélée en février 2007 par l'annonce d'importantes provisions passées par la banque HSBC, elle s'est transformée en crise financière mondiale à partir de l'été 2007, avec une défiance envers les créances qui comprennent une part plus ou moins grande de crédits subprime, puis envers les fonds d'investissement, les OPCVM (dont les SICAV monétaires) et le système bancaire susceptibles de détenir ces dérivés de crédit. Cette crise de confiance générale dans le système financier a causé une première chute des marchés boursiers à l'été 2007. Elle fut cependant beaucoup moins profonde que celle de l'automne 2008. Les autorités ont d'abord cru à une crise de liquidité bancaire et les banques centrales n'ont cessé d'injecter massivement des liquidités dans le marché interbancaire. Mais peu à peu, le scénario d'une crise de solvabilité globale des banques s'est imposé.

17 Georges Soros, La vérité sur la crise financière. Éd. Denoël, 2008. 212p

18 Joseph Eugène Stiglitz, économiste américain reçut le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel en 2001. Il est un des fondateurs et un des représentants les plus connus du « nouveau keynésianisme ». Il a acquis sa notoriété populaire à la suite de ses violentes critiques envers le FMI et la Banque Mondiale, émises peu après son départ de la Banque Mondiale en 2000, alors qu'il y était économiste en chef. Parmi les recherches les plus connues de Stiglitz figure la théorie du screening, qui vise à obtenir de l'information privée de la part d'un agent économique : cette théorie, avec les leçons d'Akerlof et l'effet signal de Spence, est à la base de l'économie de l'information et du nouveau keynésianisme. Il s'intéresse aussi à l'économie du développement.

19 Pour Raymond Boudon, les constructions sociales relèvent de l'individualisme méthodologique; elles ne sont pas déterminées par des lois mais relèvent de comportements qui se veulent rationnels (la rationalité des comportements qui ont des effets qui peuvent être pervers : les effets de composition).

20 La thèse de Karl Polanyi est que l'idée d'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique. Selon lui, une telle institution « ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert » (Polanyi, 1983, p. 22). En réaction, la société pris des mesures pour se protéger, mais toutes ces mesures, selon Polanyi, compromirent l'autorégulation du marché, désorganisant ainsi la vie industrielle, et exposèrent la société à d'autres dangers. Ce fut ce dilemme qui força le système du marché à emprunter dans son développement un sillon déterminé et finit par briser l'organisation sociale qui se fondait sur lui.

21 Les théories démocratiques et égalitaires exprimées dans le texte : Qu'est-ce que le tier-état? furent utilisées au XIXe siècle par les théoriciens du libéralisme mais aussi par les marxistes, bien qu'un historien marxiste ait reconnu que Emmanuel Joseph Sieyès était plus un apologiste de l'individualisme capitaliste qu'un adepte d'un État socialiste égalitaire.

22 Cf les publications de Malick Ndiaye, sociologue, Maître de Conférences,

Directeur du Centre International d'Études et de Recherches Stratégiques et Perspectives de Dakar (Revue Cours nouveau numéro 1).

23 Néologisme qui veut traduire la peur de l'Afrique à la mondialisation, à l'ouverture aux grands ensembles. La mondialisation donne de manière caricaturale, l'image d'un serpent qui se mord la queue. L'Afrique qui est une continuité géographique ne peut pas s'auto exclure de cette dynamique circulaire.

24 Le document du cadre stratégique du NEPAD résulte d'un mandat donné aux cinq Chefs d'État initiateurs (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Nigeria, Sénégal) par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) afin de promouvoir un cadre socio-économique intégré de développement pour l'Afrique. Le trente-septième sommet de l'OUA en juillet 2001 a officiellement adopté le document du cadre stratégique. Le NEPAD a été conçu comme une stratégie pour assurer à l'Afrique un développement durable au 21^{ème} siècle. Dans cette perspective, il est impérieux qu'il y ait un vrai changement dans l'esprit des acteurs africains et étrangers chargés de le matérialiser par des actions et projets spécifiques. À ce niveau, on observe actuellement un décalage entre la conception originale du NEPAD et les mécanismes chargés d'assurer son effectivité : les différents acteurs continuent de jouer les mêmes rôles que par le passé, les modes de financement restent pratiquement les mêmes, les procédures de mobilisation des fonds gardent toujours leur lourdeur administrative, etc.

25 Selon l'UNESCO, plus de 30 000 Africains titulaires d'un diplôme de 3^{ème} cycle universitaire vivraient en dehors du continent et 25 000 boursiers africains venus faire leurs études dans les pays de l'Union Européenne n'ont pas regagné leurs pays d'origine. Les études de Carrington W. J. et Detragiache E. soulignent que les immigrants africains vers les États-Unis sont principalement des diplômés de l'enseignement supérieur. Le phénomène de « fuite de cerveaux » n'est pas nouveau et remonte aux années 1950. À cette époque, le terme désignait le départ massif des scientifiques et ingénieurs britanniques vers les États-Unis. Depuis, il est réservé aux migrations scientifiques du Sud vers le Nord et depuis peu les scientifiques de l'Est. La migration est favorisée par la politique de séduction que mènent les pays développés vis-à-vis de ceux qu'ils ont formés (bien souvent aux frais de leurs pays d'origine).

26 L'idée de mettre en place un conseil mondial de l'eau est née lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau tenue à Mar del Plata en Argentine en 1977 et a été établi en 1996 à Marseille en France. La mission du CME est de conscientiser les responsables sur les points critiques à tous les niveaux, incluant les plus hauts niveaux du processus décisionnel; et de faire la promotion de la conservation, de la protection, du développement, de la planification, de la gestion et de l'utilisation de l'eau dans toutes ses dimensions dans un contexte de développement durable basé sur le bien-être de tous les êtres vivants sur la terre. L'adhésion est ouverte à toutes organisations ayant un intérêt dans le domaine relié à l'eau, comprenant tous les niveaux administratifs de gouvernance, soient national, provincial ou municipal; les organisations des Nations Unies; les associations professionnelles; les instituts de recherche et les universités; le secteur privé et l'industrie; les agences de développement et les institutions financières internationales et les ONGs.

27 L'hégémonie est un concept qui décrit la domination culturelle d'un groupe ou d'une classe et le rôle que les pratiques quotidiennes et les croyances collectives jouent dans l'établissement des systèmes de domination. L'analyse de l'hégémonie a été d'abord formulée par Antonio Gramsci pour expliquer pourquoi les révolutions communistes prédites par Marx dans les pays industrialisés ne s'étaient pas produites. Marx et ses successeurs avaient en effet affirmé que la croissance du capitalisme industriel produirait une gigantesque classe ouvrière et des récessions économiques cycliques.

- 28 Edward. W. Said. Des intellectuels et du Pouvoir, Seuil, Paris, 1995.
- 29 Paul Nizan, Les Chiens de garde, réédité par Agone, Marseille, 1998
- 30 Michel Foucault, Dits et écrits II, 1976-1988, Gallimard, Paris, 2001
- 31 PLATON, présentation de « L'Apologie de Socrate », Œuvres complètes, tome 1, Société d'Édition « Les Belles Lettres », Paris, 1959
- 32 Les institutions financières internationales ont fait l'objet de vives critiques par le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, ancien économiste en chef de la Banque Mondiale, qui les taxe de contrevenir à la ligne Keynésienne expansionniste en matière d'emplois, de demande solvable et d'intervention de l'État. Aujourd'hui, « la mondialisation, ça ne marche pas pour les pauvres du monde (...) ça ne marche pas pour l'économie Mondiale »
- 33 André Julien Mbem, Essayiste, critique littéraire et romancier est chercheur à l'École des Hautes Études en sciences Sociales, Membre du comité de recherche de l'Association Internationale de Littérature Comparée.
- 34 Joseph Ki-Zerbo, né le 21 juin 1922 à Toma en Haute-Volta, actuel Burkina Faso, professeur agrégé d'histoire et diplômé de l'Institut D'Études Politiques de Paris, a enseigné en France, au Sénégal, en Guinée et au Burkina Faso, où il a été Directeur Général de l'Éducation Nationale. Il est auteur de plusieurs livres. Il a été fondateur et leader de partis politiques au Burkina Faso.

Chapitre III

L'Afrique face aux nouveaux défis de la gouvernance mondiale.

3. 1 - L'Unité Africaine : De Nkrumah à Wade

L'idée de l'Unité africaine fascine les Africains, au point de susciter des rassemblements qui occultent les différences et les différends. Il faut donc désenchaîner les consciences et les subconscious. Si la relance de l'idée, après la sclérose de l'OUA, est la preuve que l'Unité africaine est désormais un rêve partagé, une question demeure : pourquoi un projet porteur du destin continental a-t-il du mal à se matérialiser ? Au-delà des réponses coutumières, il en est une essentielle : « l'unité politique n'est pas réalisable sans unité culturelle ».

L'Afrique œuvre pour son unité, celle tant rêvée par Kwamé Nkrumah, père de l'Indépendance du Ghana. En 1957, la Côte d'Or est alors le premier pays africain à se libérer du joug de la présence coloniale britannique et très vite, la pensée émancipatrice de Nkrumah s'affirme au-delà des frontières du Ghana. En 1960, quelques mois après son accession à la fonction suprême de Président de la République, celui qui se fera appelé Osagyefo, le Rédempteur, écrit : *« le nationalisme africain ne se limite pas seulement à la Côte d'Or, aujourd'hui le Ghana. Dès maintenant il doit être un nationalisme panafricain et il faut que l'idéologie d'une conscience politique parmi les Africains, ainsi que leur émancipation, se répandent partout dans le continent »*.

Fils unique d'une mère commerçante et d'un père chercheur d'or, Kwamé Nkrumah est né en 1909 à Nkroful, un village du Sud-Ouest de la colonie britannique de la Côte d'Or. Les fondements de sa pensée panafricaine prennent leurs sources dans un parcours qui le mène de la Côte d'Or à l'Angleterre en passant par les États-Unis. En 1935, il quitte son pays pour aller étudier l'économie et la sociologie à l'université Lincoln en Pennsylvanie. Là, il découvre les écrits des auteurs noirs Marcus Garvey et W. E. B Du Bois qui alimenteront sa future idéologie. Il se plonge dans l'histoire politique américaine et comprend que la puissance des États-Unis réside dans son unité. En 1943, il écrit son premier pamphlet anti-colonial *Towards colonial freedom*, dans lequel il dénonce l'asservissement de l'Afrique.

À la tête du premier État indépendant d'Afrique, dont il devient le Président en 1960, Nkrumah, pris dans l'euphorie de la victoire, voit

grand. Il œuvre activement pour la libération des pays encore soumis à la domination coloniale. C'est ainsi qu'il apporte 25 millions de dollars de soutien à la Guinée suite à la déclaration de son indépendance en 1958. La même année, la réunion des chefs d'État africains se tient à Accra sous l'égide du ghanéen qui affirme la nécessité pour l'Afrique « de développer sa propre communauté et sa personnalité », et son non-alignement aux deux blocs. La politique extérieure de Nkrumah est toute entière dédiée à la construction de l'Unité africaine qu'il pense comme une fusion organique des États Indépendants et non comme leur simple coopération.

Il entend promouvoir sa doctrine originale, le « consciencisme », qu'on appelle parfois aujourd'hui le « nkrumaïsme ». Empreinte d'un marxisme non orthodoxe associé au concept traditionnel africain de collectivisme, elle vise « la résurrection des valeurs humanitaires et égalitaires de l'Afrique traditionnelle dans un environnement moderne ». En 1963, Nkrumah sera ainsi l'un des pères-fondateurs de l'Organisation de l'Union Africaine qui, toutefois, délaissera vite les idées trop radicales du Ghanéen. Très vite, le rêve de Nkrumah d'une Afrique unie se heurte aux idées des nouveaux leaders de pays indépendants qui ne sont pas prêts à renoncer à leur toute nouvelle souveraineté.

L'Unité africaine devient aux yeux du monde le rêve d'un égocentrique ambitieux qui cache en réalité des plans expansionnistes. En période de guerre froide, elle est vécue comme une manœuvre pour soumettre toute l'Afrique au communisme. Le Président ghanéen est désavoué sur la scène africaine et internationale. Les ex-puissances coloniales le diabolisent et tentent de museler la voix dissonante de cette Afrique radicale, compromise dans le léninisme.

Dans son livre, *Africa must unite*, Kwamé Nkrumah préconise la réalisation de l'unité africaine par la formation des États-Unis d'Afrique, une Afrique continentale. Son idée a donné lieu à de nombreux débats qui ont malheureusement abouti à la création d'un avorton, l'OUA, qui n'a eu pour ambition à l'unité de l'Afrique que de vagues rencontres entre chefs d'États africains, niant par ce fait même la noble mission panafricaniste du leader ghanéen.

Depuis la création de l'OUA, l'idée de l'unité africaine a pris du plomb dans l'aile, la priorité étant accordée aux organisations économiques régionales qui ont malheureusement éloigné l'Afrique de son idéal d'unité. Aujourd'hui, le projet de l'union prôné par WADE ne devrait pas nous éloigner davantage de cet idéal, mais en constituer le socle. « *Quand tu as fait un saut dans le feu, il te reste un autre saut à faire* », dit

le proverbe : C'est ce sursaut, ce réveil, cette renaissance avec la quête, la conquête de l'identité, dont on a le plus besoin. La décision des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) consacrant la transformation de la Commission actuelle en Autorité de l'Union « traduit les aspirations profondes des peuples africains de l'Unité africaine », estime le Président sénégalais Abdoulaye Wade.

Il s'agit d'un combat culturel où au contraire des pays du Nord, l'Afrique joue tout ce qu'elle a, et tout ce qu'elle est. Dans une déclaration, Me Wade estime que « la 12^e Session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenue à Addis Abéba (...) marque une étape décisive dans la marche du Continent africain vers son intégration politique ». Il souligne que les dirigeants « ont adopté une décision historique par laquelle ils consacrent la transformation de la Commission actuelle de l'Union en Autorité de l'Union qui fera office d'Exécutif continental (...). Le Conseil Exécutif de l'Union a reçu mandat d'élaborer les modalités de mise en œuvre de cette importante décision sur la base d'une feuille de route définie par les chefs d'État et de gouvernement (...) », ajoute le Président de la République.

Cette feuille de route « devrait », selon Abdoulaye Wade, « mener, à l'horizon 2017, à la Conférence constitutionnelle des États-Unis d'Afrique ». Le Président Wade, qui se réjouit particulièrement de la décision adoptée à Addis Abéba, estime que « c'est un moment fort dans la réalisation des idéaux du panafricanisme ». « Cette décision va dans le sens de l'histoire », a-t-il souligné, ajoutant « qu'elle traduit l'aspiration profonde des peuples africains au parachèvement de l'Unité africaine ». La décision inscrit donc le destin de notre Continent dans celui des grands ensembles, qui déterminent, aujourd'hui plus que jamais, le sort des peuples du monde. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui pensent que la décision de Addis Abéba correspond à l'idéal panafricaniste que le peuple sénégalais et ses dirigeants ont toujours appelé de leurs vœux. En présidant l'ouverture des rencontres préparatifs de l'organisation de la troisième édition du FESMAN¹ (Festival mondial des Arts Nègres), Wade a invité à prendre en compte la dynamique de l'intégration africaine; une construction lucide et déterminée du continent africain. En appelant les Noirs à croire en eux-mêmes, Me Wade exhorte les intellectuels africains à être les dignes continuateurs des panafricanistes qu'étaient Williams Du Bois, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Cheikh Anta Diop, etc.

Le combat de l'unité régionale est donc celui des intellectuels, des hommes de culture pour qu'enfin leur esprit s'oriente vers la

réalisation de cette unité qui sauvera l'Afrique. Si les chefs d'État du continent noir ont déjà défini un contenu pour l'union africaine, ils attendent « la créativité de notre peuple » pour aller avec certitude vers les États-Unis d'Afrique. « L'heure de l'histoire vraie est arrivée » a martelé le Président Wade en s'adressant à l'auguste auditoire composé d'imminentes personnalités venues un peu partout d'Afrique, de la diaspora, du Brésil, des Antilles, etc. « *can do it* », répétera Me Wade en anglais, pour signifier aux nombreux historiens et universitaires présents dans la salle que l'unité africaine est réalisable d'ici l'horizon 2017 et qu'ils doivent réhabiliter les choses, identifier nos héros qui ont amorcé depuis longtemps la bataille pour la liberté, l'existence de l'homme noir, pour enfin s'adosser sur notre vraie histoire et regarder dans une perspective prospectiviste, vers l'avenir. Seule l'unité permettra de donner un socle à la néoculture africaine. Les africains doivent se donner comme leitmotiv : se constituer, *To or not to be* !

Une Afrique divisée

D'un côté, les partisans des États-Unis d'Afrique, « *maximalistes* », emmenés par le Président WADE et KADHAFI sont plus ou moins ouvertement soutenus par les États membres de la CENSAD, (la Communauté des États sahélo-sahariens). Cette organisation est contrôlée et financée par la Libye. De l'autre, les « *gradualistes* », adeptes du statu quo, à savoir la consolidation des organisations sous-régionales existantes, CEDEAO (Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest) ou SADEC (Communauté des États d'Afrique australe).

Ce groupe est dirigé par l'Ouganda et l'Éthiopie. Il faut savoir que les chefs d'État et de gouvernement n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur cette étape vers les États-Unis d'Afrique. Pourtant depuis les indépendances africaines, l'idée fait son chemin, mais a encore du mal à devenir une réalité. Rappelant la création en mai 1964 de l'Organisation de l'unité africaine, le professeur Hamidou Dia, écrivain et panafricaniste, souligne que, « *pour les pères fondateurs, c'était quelque chose de transitoire, de provisoire pour aller très rapidement vers les États-Unis d'Afrique.* » Depuis, lors, avec les États africains, « *qui sont des simulacres d'État, où chaque chef d'État est agrippé à son petit drapeau, à sa petite constitution, il y en a qui freinent de tous les pieds* », a-t-il déploré.

À la veille de l'ouverture du sommet, de nombreux appels à la formation d'un gouvernement fédéral africain, comme étape au projet

ambitieux sur la création des « *États unis d'Afrique* », tant souhaité par WADE, avaient été enregistrés. Les appels portent également sur l'institution d'une monnaie et d'une banque centrale africaine, d'un passeport africain ainsi que la liberté de mouvement de personnes et de capitaux, de travail, de séjours et d'appropriation. À Tripoli (Libye), où s'est organisé l'atelier : « *Gouvernement fédéral africain : réalités et perspectives* » les représentants ont plaidé pour que le prochain sommet de l'UA soit celui de la proclamation du gouvernement fédéral africain. Ils ont justifié la formation du gouvernement fédéral par le fait que le système international est fondé sur les blocs et espaces géants, nécessitant ainsi la constitution d'une entité similaire incarnée par un gouvernement fédéral africain.

La pomme de discorde

Malgré toutes ces mobilisations, le processus ne semble toutefois avancer que sur les paroles, sans aboutir à des résultats tangibles. Cette idée de gouvernement fédéral continental oppose en effet deux camps depuis le sommet de juillet 2007. La Libye et le Sénégal, principaux États initiateurs du concept, plaident pour la création immédiate d'un gouvernement continental. Dans l'autre camp, des pays de l'Afrique australe, l'Afrique du Sud et des États membres de la SADC, prônent une intégration par étapes et un renforcement des communautés sous-régionales, jugeant qu'il est trop tôt et qu'il y a trop de disparités entre les États membres pour réussir une telle intégration. Selon des sources proches de la Commission africaine, un compromis entre les deux parties serait peut-être une alternative, qui se traduit par un renforcement du pouvoir de la Commission de l'UA sur le plan de la coordination entre les États membres sur les dossiers majeurs du continent.

« *Les choses se trouvent sur la bonne voie, mais ont avancé lentement. L'ambition d'un gouvernement d'union panafricain s'achoppe sur une série de sujets contentieux, qui portent notamment sur la **feuille de route, la nature du gouvernement, la souveraineté et la mobilisation des communautés économiques régionales*** », se contente d'indiquer Jean Ping, le Président de la Commission de l'UA. Tout le monde convient qu'avec une Afrique émiettée, il sera difficile aux Africains de s'en sortir, les avis sont partagés quant à ce qu'il convient de faire. En ce qui concerne l'accession de Mouammar Kadhafi à la tête de l'Union, certains intellectuels africains sont catégoriques : « *le leader libyen n'est pas plus Africain que les autres* », disent-ils. Ce qui donne des chances au Sénégal, pour conduire la locomotive.

Le trilemme de Münchhausen² et l'explication du gouvernement de l'Union

Pour mieux rendre compte de la réalité de l'union, nous empruntons un théorème fondamental de l'épistémologie que le sociologue allemand Hans Albert dénomme « trilemme de Münchhausen ». Selon Hans Albert, une théorie quelconque s'appuie toujours sur des propositions « premières » ou sur des principes. Or, de trois choses l'une :

- 1) Ou bien l'on renonce à étayer lesdits principes et on les traite comme des indémontrables;
- 2) Ou bien l'on cherche à démontrer ces principes en s'appuyant sur d'autres principes qu'on cherchera à démontrer à partir d'autres principes et ainsi à l'infini : on retombera alors sur le premier cas,
- 3) Ou bien l'on cherche, de façon circulaire, à démontrer lesdits principes à partir de leurs conséquences

Quelle(s) conclusion(s) tirer du trilemme s'agissant de l'explication de l'unité de L'Afrique ? En choisissant une des trois solutions offertes par le trilemme, on peut comprendre (*Verstegen*) afin d'interpréter (*Auslegun*) les divergences de vues entre les « souverainistes » sceptiques ou encore « *gradualistes* » et les « fédéralistes » ou « *maximalistes* », à propos de l'unité de l'Afrique.

Les arguments des partisans des deux camps sont à première vue solides parce que reposant sur des principes valables. Mais la troisième solution admettant la circularité de la connaissance, nous semble plus opératoire, pour ce qui nous concerne, à condition, bien sûr, de ne pas prendre le mot « circulaire » au pied de la lettre, comme le souligne BOUDON. Donc, la voie des « *fédéralistes* » partant de l'idée selon laquelle, l'unité de l'Afrique consiste fondamentalement à évaluer des principes de validité toujours conjecturale à la lumière de leurs conséquences, mérite une réflexion approfondie. Mais quelles sont les conséquences de l'Union ? Sont-elles acceptables ?

En tout état de cause, pour entrer de pleins pieds dans ce jeu mondial où la vitesse, l'innovation et le pragmatisme sont de mises, le continent noir doit s'unir afin de peser de tout son poids sur les décisions qui le concerne. L'Afrique est aujourd'hui au centre des enjeux actuels de la mondialisation et de la gouvernance mondiale. Elle renferme près du tiers des réserves en matières premières de la planète, telles que le pétrole, l'or et l'uranium. « ***Africa must unite*** »

avait dit Nkrumah en 1956, « *les peuples et les intellectuels doivent s'impliquer* » a répliqué Wade lors de la rencontre des intellectuels en 2008.

Le retour des peuples et des intellectuels d'Afrique sur la scène de l'histoire est à marquer d'une croix blanche, car cela signifie que l'Afrique peut s'en sortir, si les intellectuels et les jeunes intègrent les masses et les mobilisent pour repenser la question des rapports Afrique- Europe-Monde. L'Afrique, comme Osiris, a été la source de la vie humaine. Mais elle a subi depuis des siècles maintes agressions majeures. Grâce à la conscience historique jouant le rôle d'Isis, le continent peut être de nouveau rassemblée : il faut remembrer l'Osiris africain. C'est le sens de l'Appel historique de Wade à la jeunesse et aux peuples d'Afrique. En avant pour le Gouvernement de l'Union au service d'une Afrique réconciliée avec elle-même et avec le monde !

3. 2 - L'Union pour la Méditerranée : Une menace à la cohésion de l'unité de l'Afrique

Au moment où les pays africains cherchent une cohésion et une voie de l'unité, voilà la France de Sarkozy, sous prétexte d'élaborer avec l'Afrique, une stratégie commune pour entrer dans la mondialisation, proposer l'Union pour la Méditerranée, un préalable à l'Eurafrrique, « *ce grand destin commun qui attend l'Europe et l'Afrique*³ ». Mais de quelle Afrique parle Sarko ? Une partie du continent, son pôle « *moral* » avec qui, des contrats juteux d'exploitation de centrales nucléaires et d'uranium sont signés, au détriment du pôle « *égoïste* » constitué par les pays d'Afrique noire. L'Union pour la Méditerranée, dont l'appellation officielle est « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée », est une organisation internationale intergouvernementale à vocation régionale. Elle est fondée à l'initiative du Président de la République française Nicolas Sarkozy le 13 juillet 2008 dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne.

Elle rassemble des États riverains de la mer Méditerranée et l'ensemble des États membres de l'Union Européenne. Elle compte 44 membres : les 27 de l'UE, l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie, la Turquie, et la Ligue arabe. Cette organisation se coule dans la structure du processus de Barcelone, un pacte liant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée mis sur pied en 1995 à l'initiative de Jacques Chirac. Le développement de projets communs

consensuels, comme la dépollution de la mer Méditerranée, l'autoroute de la mer et l'énergie solaire, est le but principal de cette organisation. Nicolas Sarkozy, alors candidat, lance pendant la campagne Présidentielle française de 2007 l'idée d'une Union méditerranéenne (UM).

Henri Guaino, conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, est à l'origine de la reprise de cette idée par le candidat de la droite française : ce projet permet à la fois d'établir une dynamique politique hors de l'Union Européenne (UE), que Guaino n'estime guère, et d'offrir une alternative sérieuse à l'adhésion de la Turquie dans l'UE, dont Sarkozy ne veut pas entendre parler, comme ce fut le cas lors du dernier sommet du G20 de Londres. Ce projet français d'Union souligne l'échec du processus de Barcelone. Dans son discours de Tanger, le 23 octobre 2007, il invite tous les dirigeants des pays riverains de la Méditerranée à participer « sur un pied d'égalité » à une conférence au sommet à Paris en juin 2008, (c'est-à-dire à l'aube de la présidence française de l'Union Européenne) qui doit marquer la naissance politique de cette union. Le projet français préconise la coopération entre les pays des deux rives sur des domaines consensuels comme l'eau, l'environnement, l'énergie, les transports. Israël est invité à y prendre part aux côtés des pays arabes.

À plusieurs reprises durant la campagne Présidentielle, Sarkozy avait pourtant promis d'en finir avec cette diplomatie du cynisme : *« ne crois pas à la « realpolitik » qui fait renoncer à ses valeurs sans gagner des contrats. Je n'accepte pas ce qui se passe en Tchétchénie, au Darfour. Je n'accepte pas le sort que l'on fait aux dissidents dans de nombreux pays. Je n'accepte pas la répression contre les journalistes que l'on veut bâillonner. Le silence est complice. Je ne veux être le complice d'aucune dictature à travers le monde »*⁴. Le colonel Kadhafi a, de son côté, montré son hostilité au projet français, parlant d'une tentative de diviser les pays arabes. Il ne souhaite pas qu'une Union pour la Méditerranée soit engagée sans l'appui de tous les pays arabes. Selon Kadhafi, l'UPM pourrait mettre à mal l'unité africaine et arabe en concurrençant des organisations déjà existantes. « Nous sommes des pays membres de la Ligue Arabe et aussi de l'Union Africaine et nous ne prendrons en aucun cas le risque de disperser nos rangs.

Il faut que nos partenaires (européens) comprennent bien cela », a prévenu le dirigeant libyen avant de poursuivre : « si l'Europe veut coopérer avec nous, qu'elle le fasse avec la Ligue Arabe ou l'Union Africaine (...) nous n'acceptons pas que l'Europe traite avec un seul groupe de pays, c'est à dire uniquement avec ceux qui bordent la rive

sud de la Méditerranée, comme le propose le projet de l'Union pour la Méditerranée ». Le colonel Kadhafi a aussi qualifié l'UPM de « projet passager » voué à l'échec, affirmant : « l'UE veille sur son unité et refuse sa division et l'initiative de notre cher ami Sarkozy a été rejetée fermement par l'Europe ».

Kadhafi s'en est aussi pris vivement aux projets économiques promis aux pays du sud de la Méditerranée, les qualifiant d'« appât » et de « sorte d'humiliation » pour ces pays. « Nous ne sommes ni des affamés ni des chiens pour qu'ils nous jettent des os », a-t-il proclamé. On verra donc, que L'effervescence qui caractérise le débat sur « l'indiscutable utilité » de l'Union pour la Méditerranée (UPM), chère à Nicolas Sarkozy, est tout à fait légitime, et il n'est plus besoin de démontrer ses mérites pour tous *les riverains, auxquels elle devra apporter prospérité, sécurité et stabilité. Mais l'enthousiasme n'est pas partagé par tous, sur chacune des deux rives. Pour réaliser ce rêve, il convient de déminer le terrain, de voir les réalités en face. Pour Antoine Basbous*⁵, *« le sud et l'est de la Méditerranée ne ressemblent en rien aux pays de l'Europe de l'Est qui se sont libérés de l'URSS et ont adopté le modèle de démocratie libérale en appliquant des recettes clé en main (...) Malgré le joug communiste, les sociétés civiles de l'Est aspiraient à partager les valeurs de l'Occident ».*

On voit nettement que certains pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée redoutent surtout que des libertés accordées à leurs citoyens ne débouchent sur leur renversement et que le courant d'air toléré ne se transforme en tempête qui les emporterait comme la perestroïka avait achevé l'URSS. Ce blocage structurel condamne le projet d'UPM, car comment s'associer dans des projets de développement aussi prometteurs, quand il y a une telle incompatibilité dans l'exercice du pouvoir et la gestion des affaires publiques. Plus encore, « si les islamistes arrivaient au pouvoir, rien ne garantit qu'ils adhèreraient à un tel partenariat de développement, tant ils sont animés par des pensées peu compatibles avec ce projet ». Les « authentiques » perçoivent le monde comme une confrontation entre deux blocs, le leur et celui des « mécréants ». Et ceux qui ont fait allégeance à al-Qaida ont pour mission de chasser les Occidentaux manu militari, à commencer par les Français et les Espagnols.

N'oublions pas que les cercles officiels qui bénissent l'UPM ne sont pas représentatifs de leurs opinions. Outre les islamistes, les nationalistes peuvent chercher à s'attribuer le beau rôle, en dénonçant le paternalisme ou le néocolonialisme européen. D'où l'impérieux besoin de voir les partenaires des autres rives s'approprier le processus

engagé et de s'assurer que, dans leur ensemble, ils ne le perçoivent pas seulement comme une manne à accaparer.

Pour réussir l'UPM, il est donc impératif de regarder son partenaire droit dans les yeux, afin de mesurer son envie, sa compatibilité, ses promesses d'efforts quantifiables, pour embrasser ce projet. Pour autant, les difficultés ne doivent pas décourager les pionniers, mais les inciter à les contourner. Le projet sera long à mettre en place, sans garanties quant à son aboutissement. La réussite dépendra de la modification de la donne interne à chacun des partenaires du Sud et de l'Est méditerranéens. Ce défi mérite patience et persévérance, mais également réalisme et lucidité. Pour Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, l'Union pour la Méditerranée (UPM) va séparer l'Afrique Subsaharienne de l'Afrique du Nord. C'est une menace réelle à la cohésion de l'unité de l'Afrique doublée « d'une opération visant à amputer le continent de sa partie nord ».

Autrement dit, avec la création de l'UPM, les Africains devraient d'ores et déjà tirer les conséquences du départ éventuel de certains États de l'Afrique, de l'Union africaine vers l'Europe. L'UPM est le premier acte de ce départ sans préavis. « Des pays de l'Afrique du Nord iront nécessairement vers l'Europe qui les phagocyttera bien un jour », prédit le chef de l'État sénégalais. Selon lui, « les pays d'Afrique du Nord doivent choisir clairement comme l'a fait le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi qui a rejeté le projet de l'UPM car, de toute évidence, on ne peut pas appartenir à deux unions à la fois ». L'Afrique du Nord tournée vers le Nord (Europe), le Sahara deviendra une frontière de la honte, un mur séparant politiquement notre continent en deux parties.

Le lancement de l'UPM, en présence de plus de quarante dirigeants d'Europe et de la rive sud du bassin méditerranéen, dont les représentants d'Afrique du Nord, à l'exception de la Libye, porte à croire que l'Europe a suscité l'UPM pour compenser « sa croissance démographique déclinante » face aux grands pays de l'avenir comme les États-Unis, la Chine, l'Inde et le Brésil, et pour bénéficier du pétrole et du gaz de certains pays d'Afrique du Nord comme l'Algérie et la Libye. Nous pensons qu'avec l'UPM, l'Afrique Subsaharienne risque d'être un panoptique⁶.

Michel FOUCAULT définit le Panoptisme comme un agencement optique ou lumineux qui caractérise la prison, et comme une machine qui non seulement s'applique à une matière visible en général (caserne, école, hôpital ou prison), mais aussi traverse en général toutes les fonctions énonçables. La formule abstraite du Panoptisme

Foucaldien⁷ n'est plus « voir sans être vu », mais « *imposer une conduite quelconque à une multiplicité humaine quelconque* ».

En somme, au-delà de son rôle géopolitique dans la Méditerranée, l'UPM pourrait constituer une sérieuse menace pour la cohésion du continent africain d'une manière générale. À l'heure où celui-ci cherche à mobiliser ses énergies et à œuvrer pour la mise en place d'une Union Africaine à l'image de l'UE et des USA, pour peser de tout son poids dans la gouvernance mondiale. Une telle initiative pourrait handicaper sérieusement la réalisation des objectifs fixés en ce sens. Certains dirigeants du continent ont senti la menace même s'ils ne semblent pas encore être entendus. Les réactions des Présidents Wade du Sénégal et Kadhafi de la Libye en sont la parfaite preuve.

La position de l'Europe pour l'Union Africaine semble claire : l'Afrique n'a pas vocation à concurrencer l'Europe. Elle doit rester un marché et un grenier à matières premières. Les africains doivent le comprendre : les récentes déclarations à propos d'une rupture dans les relations entre l'Afrique et l'Europe et plus particulièrement entre la France et ses anciennes colonies, ne sont que de la poudre aux yeux et l'UPM ne serait rien d'autre qu'un instrument de plus parmi tous les autres qu'a utilisés l'Europe, la France particulièrement, pour mener à bien sa stratégie néocolonialiste du « diviser pour mieux régner ». Le projet de l'Union pour la Méditerranée, ne devrait-il pas être pour tous les africains, comme un mythe Sorélien, une invite à une introspection afin de mieux re-penser les choses, notamment la manière dont l'Europe Occidentale a découvert l'Afrique ? Il est aujourd'hui clair que nous devons et surtout revoir nos rapports avec la mer.

La mer a fait l'objet de réflexions théoriques importantes. Adam Smith⁸ a réfléchi sur le rôle de la mer (Méditerranée). Ces rapports ont toujours été pour nous africains, des rapports *alimentaires*, et non des rapports de découvertes et de connexions⁹. L'Afrique a-t-elle été réellement connectée à l'Europe ? Selon Cheikh Anta Diop, « *nous sommes loin des foyers de civilisations* ». C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a soulevé le problème du diffusionnisme qu'il faut mettre en rapport avec la théorie de la convergence.

3. 3 - La monnaie africaine commune : Une nécessité d'époque

Dans le cadre de sa politique d'intégration économique, la région ouest africaine a lancé depuis près d'une décennie l'idée d'une monnaie qui serait commune à l'ensemble des membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),

15 pays). Un des préalables à cette monnaie commune de la CEDEAO, est la création d'une Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) qui rassemblerait la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone autour d'une même monnaie qui elle-même devra à terme fusionner avec le franc CFA que se partagent déjà huit pays Ouest Africains.

Mais la finalisation de ce projet est toujours allée de report en report, en dépit de la mise en place de la ZMAO et de la création d'un Institut Monétaire d'Afrique de l'Ouest (IMAO). L'absence de volonté politique, le taux élevé d'inflation et le grand déficit budgétaire de la plupart des pays membres constituent une sérieuse menace à la réalisation de l'Union Monétaire en Afrique de l'Ouest. S'y ajoute la non prise en compte de la dimension sociale de la monnaie et l'implication des peuples à ce projet. Une étude réalisée en 2007 montre que le Nigéria et la Gambie remplissaient les critères exigés pour la mise en place de l'union monétaire. Toutefois, le Nigéria pourrait ne pas présenter le même résultat aujourd'hui compte tenu de facteurs externes comme la récente hausse des prix des denrées alimentaires et la baisse des prix du pétrole qui ont des impacts négatifs sur son économie.

La circulation d'une monnaie commune dans la sous région est cruciale pour réaliser l'intégration sous-régionale et réduire les coûts des transactions. Il est dans l'intérêt de ces pays d'avoir une monnaie commune, sinon ils seront davantage marginalisés ou contournés. Pour la réalisation d'un tel projet, il est nécessaire d'avoir une bonne gouvernance économique et politique qui promeut la démocratie, la transparence et l'obligation de rendre compte. La mise en place de l'Éco, la monnaie commune Ouest Africaine qui à terme devrait unir les 15 pays de la CEDEAO, a été annoncée dans un premier temps, pour janvier 2003. Une évaluation faite en 2002 révélait quelques progrès, mais renseignait que ceux-ci étaient insuffisants pour le lancement de l'Éco. L'intégration monétaire en Afrique, qui sera l'aboutissement du processus de convergence économique, d'harmonisation des politiques monétaires et financières et des systèmes de paiement, apparaît comme une nécessité, car le continent africain a besoin de renforcer le commerce sur son sol, et de mettre en place de solides institutions financières capables d'assurer sur le long terme le financement de son développement. Toutefois, il existe de grandes disparités aussi bien dans les régimes de change en vigueur que dans les niveaux de développement des pays africains.

L'expérience de l'Union Européenne et le temps mis par elle pour créer

la Banque Centrale Européenne et émettre l'Euro, sont là pour appeler à la modération et à la prudence : bâtir l'Union Monétaire Africaine étape par étape, en apportant à chaque fois des solutions pertinentes aux problèmes réels qui existent du fait de la multiplicité des régimes monétaires et des degrés de développement différents des États et des sous-régions en Afrique. Les expériences de l'UEMOA peuvent constituer un tremplin pour parvenir à une monnaie continentale; mais il faut également que l'Afrique se départisse des influences négatives de certaines forces occidentales.

Les monnaies africaines servant d'équivalent général dans les transactions ne peuvent évoluer vers une monnaie commune d'ici à l'an 2021 sur décision des chefs d'États membres de l'Union Africaine. Le rôle de la monnaie dans la création de la valeur ajoutée met en exergue la nécessité d'une période de transition où harmonisation, convergence, amélioration de la compétitivité des entreprises africaines, meilleure gouvernance des affaires publiques et commerce intra-régional ont leur rôle à jouer. À défaut, la monnaie commune africaine risque de ne pas voir le jour comme prévu et la banque centrale africaine qui en serait garante risque de rencontrer des difficultés pour s'affranchir de la servitude. Il est question de retrouver une souveraineté monétaire, et donc la liberté d'agir en Afrique au service des populations africaines.

L'impossibilité de qualifier les pays africains de pays industrialisés met en exergue la difficulté qu'il y a à créer de la valeur ajoutée et de la croissance économique durables en Afrique. Les fruits de cette croissance économique doivent nécessairement être partagés sous la forme d'infrastructures d'amélioration du mieux-être pour la population avec des effets bénéfiques sur l'environnement social. Cela suppose une certaine autonomie et une prise en compte des préoccupations des populations africaines lors des arbitrages budgétaires et financiers.

Or, les dirigeants africains ne représentent pas toujours leurs populations et certains subissent des pressions extérieures au point d'accorder plus de priorité aux intérêts étrangers, ceci aux dépens de ceux de la population. Cette gouvernance par personne interposée ainsi que le manque de rigueur dans la gestion des affaires publiques se reflètent automatiquement dans les indicateurs macro-économiques. Il faut donc revoir complètement le rôle de la monnaie dans le processus de création de valeur ajoutée et de richesses en Afrique. Les échanges étant un des moteurs de la création de richesses, il devient urgent de s'interroger sur les conséquences de l'intangibilité des

frontières africaines sur les échanges.

Il ne s'agit donc pas uniquement d'un problème de pauvreté en Afrique mais d'un problème d'arbitrage au profit de la collectivité. On aboutit souvent alors à des situations de viscosité décisionnelle qui ne profitent pas au citoyen africain. La monnaie, en tant qu'équivalent général intégrant les fonctions d'unité de paiement, d'unité de compte et d'unité de réserve, n'y échappe pas. On ne peut donc souhaiter l'avènement d'une monnaie africaine dans un tel contexte. Il s'agira d'une monnaie de singe dont la crédibilité sera remise en cause au moindre choc financier. Par ailleurs, l'ingérence intempestive des chefs d'État auprès de l'institut central d'émission national comme régional pour s'octroyer des crédits pour éponger des déficits budgétaires liés à des arbitrages maladroits aurait pour conséquence d'exporter les défaillances de l'État vers la banque centrale avec une conséquence directe sur la valeur et la qualité de la monnaie.

On passerait alors d'un État défaillant économiquement à une banque centrale défaillante usant d'une monnaie affaiblie. Ainsi la compétitivité des économies africaines et la capacité des États africains à générer des ressources budgétaires saines ne peuvent être dissociées de la nécessité de respecter une certaine indépendance des institutions d'émission monétaire et un certain autocontrôle structuré autour des critères de convergence. L'avènement d'une monnaie commune africaine crédible devra passer par plusieurs étapes avant de devenir une monnaie unique à terme. Paradoxalement, l'accélération du processus devra passer par la levée de l'intangibilité des frontières actuelles, au moins sur le plan de la libre circulation des biens et des personnes.

Pour atteindre cet objectif, l'Afrique doit s'attacher à organiser l'harmonisation et la convergence de certains critères macroéconomiques. La coopération entre des États africains, qualifiés parfois d'États défaillants sur le plan économique, d'États organisés en fonction des recettes instables imposées par les termes de l'échange ou encore d'États dépendant des variations climatiques sont d'autant de contraintes qui peuvent faire croire à un défi impossible à relever, ou à une opération de remplissage de tonneaux de Danaïdes. L'unité africaine et la volonté affichée d'y parvenir animant les chefs d'État africains reposent sur les efforts d'intégration du continent. Les efforts d'amélioration de la gouvernance politique et économique prônée par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) ne peuvent faire l'économie de l'harmonisation et de la cohérence des politiques monétaires, financières et économiques.

Cela ne peut se faire en isolation ou en marge de la construction d'un environnement institutionnel, légal et judiciaire prévisible. Il n'est donc pas possible de dissocier la conquête de la souveraineté politique de la souveraineté économique et financière. Dès 1963, la défunte Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a posé les bases de la création d'une monnaie africaine unique sur un plan continental. L'article 44 du Traité instituant la Communauté Économique Africaine (AEC) et l'article 19 de l'Acte constitutif de l'Union Monétaire Africaine adopté le 11 juillet 2000 à Lomé ont posé les bases de la création de l'Union Monétaire Africaine. Face aux contraintes multiples, il apparaît clairement qu'il sera nécessaire de passer par une période transitoire et d'harmonisation des zones monétaires régionales avec des monnaies sous-régionales avant d'envisager la création d'une monnaie continentale et d'une banque centrale africaine.

Le processus menant à cette intégration monétaire risque d'être long et laborieux car elle suppose des efforts titanesques tant sur le plan de l'harmonisation que de la décentralisation des prérogatives des autorités nationales vers des autorités sous-régionales et continentales. La réalité est que l'on s'occupe plus de fixer des taux de change que de s'assurer de la mobilité des capitaux qui sont les signes avant coureurs annonçant l'émergence d'une monnaie unique dont la crédibilité est garantie. Ainsi, il n'y a pas d'intégration sans une stabilité des taux de change. Au niveau sous-régional ou continental, cela signifie une perte plus ou moins grande d'autonomie de la politique monétaire nationale quand elle existe. L'approche minimaliste des chefs d'État africains sur la perte d'autonomie en général ne présage pas d'une avancée radicale sur ce sujet malgré les effets de manche associés aux déclarations volontaristes exprimées ici et là.

Du fait des différentes histoires monétaires en Afrique, la coopération monétaire a pris les formes d'accords de compensation et de paiements bilatéraux ou multilatéraux avec comme objectif de parvenir à une convertibilité limitée de la monnaie. L'intégration monétaire dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, membres de la zone franc, a pris la forme d'une monnaie unique (le Franc CFA) avec une convertibilité qui n'est totale qu'au sein de chaque zone. Il n'y a en théorie pas de contrôle de change sur la monnaie ou sur les transactions de capitaux, ce qui ne veut pas dire que des charges importantes n'existent pas lorsqu'il s'agit d'échanger du FCFA de l'Afrique centrale avec celui d'Afrique de l'Ouest ou vice-versa. Cette pratique est un frein à l'intégration des deux zones.

Il ne faut pas oublier que la monnaie a toujours constitué le nerf de la colonisation et son contrôle a servi de levier à l'exploitation. Il est question avec la monnaie commune africaine de sortir définitivement de l'approche post-coloniale pour embrasser une nouvelle forme de partenariat intelligent avec les partenaires intéressés à accompagner l'Afrique dans son développement au service de sa population. Les cinq pays hors zone franc de l'Afrique de l'Ouest à savoir la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Nigeria et la Sierra Leone ne sont pas demeurés en reste. Ils veulent créer une monnaie commune dénommée « éco ». Elle était prévue pour prendre effet au 1er juillet 2005. Mais face aux difficultés de ces pays à respecter les quatre principaux critères de convergence (un niveau respectable des réserves, une discipline budgétaire, une réduction des financements inflationnistes non basés sur une production réelle, une maîtrise des prix et un contrôle de l'inflation), il est fort probable qu'il y ait quelques retards.

En effet, aucun des cinq pays n'a réussi à respecter les quatre critères en 2003. Tous avaient un taux d'inflation supérieur variant entre 11, 3 % en Sierra Leone et 23, 8 % pour le Nigeria. En 2004, chacun des pays a pu satisfaire au moins un critère. La route est donc bien laborieuse. L'éco, selon l'Institut Monétaire d'Afrique Occidentale basé à Accra, doit être une sorte de monnaie-précurseur devant faciliter l'entrée en vigueur d'une monnaie unique commune à la CEDEAO.

Au niveau des CER telles que la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le marché commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) par exemple, les progrès vers une zone monétaire unique sont plus lents. Au niveau continental, à part l'étude de faisabilité en cours, on en est maintenant à l'élaboration d'une sorte de feuille de route comprenant trois étapes :

- 1) une période préparatoire ayant pour objectif d'atteindre une réelle et effective convergence économique;
- 2) une période de transition où compensation et changes entre les monnaies ne devrait plus rencontrer d'obstacles;
- 3) L'adoption d'une nouvelle unité de compte.

Compte tenu des lenteurs bien africaines et une planification à l'emporte-pièce, faut-il remettre en cause le bien-fondé de la faisabilité d'une union monétaire africaine comme le suggère des économistes occidentaux du fonds monétaire international (FMI) ? Bien sûr que non ! Le regroupement économique prenant la forme d'interdépendances institutionnalisées ne peut que renforcer les

positions de négociation de l'Afrique sur des bases sous-régionales. Il convient de corriger l'approche stratégique des Chefs d'État en s'attellant à utiliser de manière beaucoup plus effective le mécanisme africain d'évaluation des pairs (MAEP) du NEPAD adopté en 2001.

La pression du groupe qui en émane pour accélérer les progrès en cours au niveau des respects des critères de convergence devrait favoriser la création et la crédibilité d'unions monétaires dans chacune des cinq communautés économiques régionales. À ce titre, les harmonisations au sein des zones doivent nécessairement prendre forme pour favoriser des avancées notables. C'est là que réside le problème, car les difficultés rencontrées par les pays à faible revenus lors de traumatismes économiques, tels que les vicissitudes budgétaires liées à des pertes de recettes dues à la baisse des termes de l'échange ou des variations climatiques, ont des impacts diversifiés sur les différentes économies de la zone.

La pression sur la Banque Centrale est alors inéluctable. C'est donc la capacité à résister à ces chocs économiques, à savoir la capacité d'absorption des chocs économiques, qui fait grandement défaut. Une des conséquences directes est la tentative pour les Gouvernements nationaux de faire pression sur la Banque Centrale de la sous-région pour obtenir des financements du déficit budgétaire de l'État national. C'est une remise en cause de l'indépendance de la banque centrale, et éventuellement en cas de « créances irrécouvrables », une remise en cause directe de la crédibilité de l'autorité monétaire sous-régionale, ce qui ne manquera pas de rejallir sur la monnaie sous la forme d'une dévaluation forcée comme celle du FCFA en janvier 1994.

Ce jeu de pression est à géométrie variable car la capacité d'influence dépend directement de la compétitivité des entreprises et du poids économique du pays. Dans les faits, il faut remarquer qu'il est plus difficile de résister à un ministre des finances du Nigeria qu'à celui de Sierra Leone même si personne ne veut l'admettre tout haut. La solution ne peut être uniquement monétaire. Il faut promouvoir le commerce intrarégional au sein des zones monétaires en formation et ouvrir plus effectivement les frontières dites intangibles pour favoriser la croissance économique et donner des chances à la complémentarité et la diversification dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires en Afrique.

D'après l'Organisation Mondiale du Commerce, le commerce intrarégional africain (exportations de marchandises) est en légère progression passant de 9, 8 % en 1995 à 10, 2 % en 2003. Au niveau du commerce au sein des blocs régionaux, les disparités et les

progressions sont asymétriques et tendent à révéler plus le poids d'une locomotive économique sous-régionale sur les autres membres, comme le témoigne indirectement le poids du Nigeria dans la CEDEAO ou l'Afrique du Sud dans la communauté de développement économique de l'Afrique australe (SADC). S'il est vrai qu'une intégration réussie permet de réduire les coûts de transaction au sein de la zone, il faut se plier à l'idée qu'il va falloir accepter de ne plus utiliser la monnaie nationale et la politique monétaire nationale comme un instrument pour s'ajuster à des chocs économiques.

Outre, le soutien mutuel dû à la capacité d'influence basée sur un bloc monétaire sous-régional, les États africains seront bien inspirés d'harmoniser leurs structures de production et de commercialisation et de jouer essentiellement sur les indicateurs de compétitivité et les accélérateurs de compétence tels que la mobilité de la main-d'œuvre, la flexibilité des salaires et des prix, les transferts budgétaires, la formation, l'amélioration du contenu technologique, l'innovation et la culture de la performance, etc. Bref, il s'agit d'organiser en fait une ouverture graduelle et intelligente de leurs capacités productives et commerciales au sein de la zone concernée à des fins d'harmonisation et de mise à niveau graduelles et communes. La discipline budgétaire et une meilleure gouvernance économique ne peuvent faire défaut surtout si la corruption tend à se faire aux dépens des infrastructures de mieux-être ayant des impacts sociaux. Ainsi, une des priorités en termes de discipline est de s'assurer que les pays ne participent plus de manière concomitante à plusieurs zones économiques en même temps.

Cela retarde les efforts de convergence et peut révéler des contradictions dans les objectifs d'unité monétaire poursuivis au niveau continental. Il faut atténuer les disparités en s'assurant que les « unions monétaires » se fassent selon un rythme qui respecte le rythme de développement de chacun tout en acceptant le rôle de locomotive en matière d'entraînement de la croissance économique et de modèle d'éthique monétaire d'un pays dans chaque sous-région. La multiplicité des régimes monétaires doit prendre fin le plus rapidement possible.

Faut-il que le Franc CFA s'affranchisse de sa parité fixe avec l'Euro ? Selon Moustapha Kassé, ancien doyen de la Faculté des Sciences Économique de Dakar, l'arrimage de la monnaie africaine à la monnaie européenne, suite à la disparition du Franc français, rend les économies africaines plus dépendantes de la conjoncture internationale. Au moment de l'arrimage du FCFA à l'Euro, deux scénarios étaient possibles : celui du rattachement du F CFA à l'Euro,

qui aurait permis un flottement des taux de change, et celui du compte d'opération articulé par un taux de change fixe.

C'est ce deuxième scénario qui a été retenu par les décideurs. Selon le professeur Kassé, la stabilité peut avoir un coût. Autant l'absence de rigidité pouvait permettre à notre économie d'être compétitive mais avec un ajustement en permanence de la balance des paiements, autant la stabilité, grâce à un taux de change fixe, peut s'avérer aliénante. Certes, la stabilité du taux de change rassure les acteurs et avec l'arrimage à l'Euro cette stabilité est préservée. Mais l'Euro est une composante du système monétaire international qui connaît des fluctuations. Le problème majeur réside dans le mouvement du dollar, principale devise en concurrence avec l'Euro.

« Lorsque le dollar est faible, l'Euro s'apprécie par rapport au dollar et le CFA s'apprécie en fonction de la situation de l'Euro. La conséquence se ressent au niveau du commerce mondial. Le F CFA étant arrimé à l'Euro, nos économies subissent à leur tour les contre-coups de la fluctuation du dollar, principale monnaie d'échange dans le monde. En plus, la zone CFA n'est pas tellement tournée vers le dollar alors que les matières premières (exportées ou importées) sont le plus souvent libellées dans cette monnaie ». Au moment du plus fort de la crise ivoirienne, on a beaucoup parlé de dévaluation du fait que ce pays est considéré comme la locomotive de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest- Africaine).

Le maintien des liens avec l'Euro permet un financement des déficits que nous n'aurons pas à modifier. Le contrôle du déficit permet de respecter les critères de convergence. Pour Moustapha Kassé, *« nous avons un ensemble de mécanismes qui permet une péréquation. La situation monétaire ne s'est pas détériorée malgré les chocs extérieurs que nous avons subis. Les indicateurs, à défaut de s'améliorer, se maintiennent ».* Pourquoi alors nos économies ne tirent pas profit de cette stabilité ? Cette situation est due aux problèmes des échanges entre les pays de la zone franc et l'Union Européenne d'une part et, d'autre part, par la faiblesse des échanges intra-régionaux. Il y a un détournement de trafic en faveur de l'Europe et le flux commercial demeure très faible avec les autres pays hors zone franc.

Si notre économie reste toujours déficitaire, nous ne pourrions plus maintenir le même taux de change, estime-t-il. Au bout du compte, l'une des meilleures solutions est de créer une monnaie ouest-africaine. Il nous faut soit déconnecter le FCFA de l'Euro, soit faire disparaître la zone franc, ou la réaménager. L'arrimage du FCFA à la monnaie européenne, suite à la disparition du Franc français doit donc être considéré comme une période de transition. La monnaie dans

laquelle la plupart des transactions africaines (commerce de matières premières) sont payées est le dollar américain. L'Euro s'apprécie par rapport au dollar et la conséquence automatique, comme nous l'avons montré est que le FCFA s'apprécie en fonction de l'Euro.

Cette situation anachronique où le flux des échanges se fait principalement avec l'Union Européenne aux dépens du commerce intrarégional ne peut trouver une issue favorable en Afrique francophone que si le FCFA se fond dans une nouvelle monnaie de l'Afrique de l'Ouest. Encore faut-il que les critères de convergence soient effectivement respectés, créant une situation de stabilité, propice à une mutation monétaire. En filigrane, c'est toute la problématique de savoir si en restant dans la zone Euro, le FCFA ne peut que constituer un mécanisme d'appauvrissement plutôt qu'un mécanisme dynamisant de la croissance économique dans les pays africains.

En réalité, il suffit que les pays ayant en usage le FCFA affichent durablement un respect des critères de convergence économique et financière pour que l'opportunité d'aller vers une monnaie commune africaine et sous-régionale devienne une réalité. S'assurer que tous les pays de la même zone parviennent au même résultat d'ici l'an 2021 est un pari qui peut être réussi. La solution ne se situe plus nécessairement au niveau monétaire mais au niveau de l'amélioration de la compétitivité de l'ensemble des acteurs de la zone concernée. La question de la monnaie commune africaine est trop importante pour être laissée entre les mains des monétaristes et des banquiers. Ils ne sont que la face visible de l'iceberg. Ainsi, en référence au libellé qui figure dans le programme prioritaire 16 du plan stratégique de la commission de l'Union Africaine et intitulé « vers la monnaie commune », il faut replacer les bœufs avant la charrue. Il importe de faciliter les transactions commerciales et développer les capacités productives sous-régionales à des fins d'intégration économique au sein du Continent. C'est à cette condition que la création de la monnaie commune africaine n'est plus un rêve ou une vision, mais peut devenir une réalité.

En mettant la création de la monnaie commune comme préalable à une amélioration des transactions commerciales et l'intégration économique, il semble que la perception des Chefs d'État demeure celle du développement par « décret ». Ceci doit changer et les décideurs africains doivent comprendre que les décisions et les visions doivent s'adapter aux conditions du marché sinon c'est le marché qui va les sanctionner. La pression des pairs devrait contribuer à faire

émerger une sorte de prime pour les pays qui s'efforcent sur une période longue de respecter une orthodoxie monétaire prévisible et une gouvernance économique reposant sur le respect des critères de convergence économique et budgétaire.

Apprendre à éviter de faire du micro-management en respectant l'indépendance des Banques Centrales serait un plus qui conduirait inmanquablement à augmenter la crédibilité des unions africaines existantes. Cela constituerait le véritable coup d'accélérateur vers la création d'une monnaie commune. Celle-ci passera par une meilleure compréhension et complémentarité des économies africaines qui devront s'atteler à mettre en pratique le paradigme de l'interdépendance africaine. Pour mieux se comparer pour un meilleur respect des règles de prudence monétaire, il n'est pas possible de faire l'impasse sur l'harmonisation des statistiques.

Cela suppose que des budgets conséquents soient mis à disposition des structures concernées à tous les niveaux pour permettre aussi à des spécialistes africains de jouer leur rôle de veille économique et stratégique. Ils pourront ainsi faire des analyses de la situation économique réelle des économies africaines à des fins de facilitation des décisions des autorités politiques et monétaires africaines. Il est clair que cela permettra de retrouver une confiance entre les citoyens et les dirigeants. C'est cette confiance retrouvée qui devrait contribuer à l'émergence de zones monétaires affranchies de toute tutelle extérieure (trésor français) compte tenu des richesses africaines non exploitées au profit des Africains. On ne peut pas vouloir s'émanciper et garder les chaînes. La monnaie commune sous-régionale est un atout et doit servir d'effet de levier pour l'avènement de la monnaie commune africaine en 2021 ou plus tôt. Elle permettra une mutualisation des risques, une capacité de négociation collective et une démultiplication des opportunités pour les Africains. Cette option suppose qu'il y ait consensus sur la nécessité de réaliser une croissance économique partagée au sein et entre les sous-régions africaines. Il y va de la servitude ou de la liberté de l'Afrique.

En somme, nous pouvons retenir que la fragilité des institutions africaines soumises aux influences politiques, constitue un des points faibles de cette mesure de salut public, cet ambitieux projet de création d'une monnaie commune. Nous devons à cet égard, nous battre bec et ongles, pour retrouver une parfaite congruence entre nos institutions et les priorités continentales. Les élites devront de mon point de vue, œuvrer pour le bien être africain et non celui de la mondialisation néolibérale avec ses atours terrifiants. La création de la

monnaie commune pourra certes favoriser l'intégration continentale, avec une réduction probable des coûts de transaction, telle que souhaité par le NEPAD (conception néolibérale) et la minimalisation des effets d'agrégation de la mondialisation sur le continent (conception keynésienne). Toutefois, l'échéance de 2021 nous semble réaliste, pour une meilleure coordination des politiques nationales au niveau continental.

3. 4 - Interculturalité et gouvernance de la diversité culturelle

À l'ère de la gouvernance mondiale est-il possible d'empêcher les contacts interculturels ? Doit-on vivre en autarcie pour ignorer la présence de l'autre ? Au fond, qu'est-ce qui motive le débat sur l'interculturalité ou la gouvernance de la diversité culturelle en Afrique ? Décrié par les uns (par l'intégration dont elle est porteuse) et accepté par les autres (comme un moyen de construire une humanité pacifique), le concept d'interculturalité a le vent en poupe.

Elle est avant tout une mise en commun des expériences qui cherchent à répondre à la question du comment vivre ensemble tout en sachant que les hommes sont différents.

« L'exclusive fatalité ou encore l'unique tare qui puisse affliger un groupe humain et l'empêcher de réaliser pleinement sa nature; c'est d'être seul ». Ces propos de Claude Lévi-Strauss sont un plaidoyer qui condamne l'homme à vivre en société, à entretenir des liens avec son semblable s'il veut donner un sens à sa vie. Il est inconcevable qu'il se replie sur lui-même. Ces propos servent de fil conducteur pour aborder la question qui nous préoccupe, c'est-à-dire les nouveaux défis au XXI^e siècle, particulièrement la question de l'Union. Cela dit, le champ de l'interculturalité pose la question du dialogue des cultures, des civilisations, par la même occasion celle des rapports que doivent entretenir les groupes humains.

L'interculturalité représente une chance et une richesse lorsqu'elle est vécue comme une amorce de dialogue, d'échanges entre les différentes communautés. Mais l'expérience quotidienne démontre que les groupes minoritaires sont souvent victimes de xénophobie, de discrimination, de racisme, d'arbitraire ou de toute attitude jugée contraire à la dignité humaine. En se repliant sur eux-mêmes, ils sont condamnés ainsi à la ghettoïsation qui ne rime pas avec la mondialisation. L'interculturalité comme processus psychique, relationnel et institutionnel généré par les interactions de cultures dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de

sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation, est l'un des principaux enjeux de la Gouvernance de la diversité culturelle. Le concept d'interculturalité est né dans un contexte de melting-pot très bigarré et cherche à mettre l'accent sur les échanges entre les diverses cultures habitant nos sociétés.

La question de l'interculturalité est donc polysémique. Elle est dans l'air du temps et parcourt tous les champs du savoir. Dans ce contexte de gouvernance mondiale, l'interculturalité s'offre comme une quête permanente et s'inscrit dans une dynamique interactionnelle. Elle suppose un effort de négociation constant afin que les acteurs se forment une place, se reconstruisent une nouvelle identité qui pourrait leur assurer un positionnement dans un espace social nouveau, partagé et fondé sur une intégration organique.

Partant de la question de départ et de la nature polysémique de l'interculturalité, la problématique se formule de la manière suivante : comment faut-il envisager un dialogue des cultures qui permette une régulation multiculturelle ? Aujourd'hui, dans certains pays, des signes évidents émanant des lieux qui servent de socialisation comme l'école, l'entreprise et bien d'autres ne poussent guère à l'optimisme. La négation de l'autre distille des stéréotypes qui créent la peur de la différence. La suspicion ainsi créée favorise un repli communautaire et donne lieu à des crispations qui rendent difficiles l'harmonie entre des gens appelés pourtant à constituer un espace de vie commune.

L'interculturalité s'oppose à la multiculturalité, simple juxtaposition de cultures différentes. Force est cependant aujourd'hui de constater que l'interculturalité¹⁰ n'a le plus souvent guère été plus loin que les déclarations de bonnes intentions. L'interculturel serait-il alors, comme le Conseil de l'Europe s'interrogeait en 1985 déjà, un « fourre-tout » vide de sens ? La question est aujourd'hui d'autant plus pertinente que le concept d'interculturalité est désormais nomade : s'y réfèrent aussi les professionnels de la santé et du social, les œuvres d'entraide et les multinationales. De fait, une véritable interculturalité implique une redéfinition de notre rapport à soi et à l'autre.

Rapport à soi : prendre conscience du métissage historique de notre propre culture, de son caractère par essence dynamique; chercher à connaître et reconnaître nos propres repères culturels, tâche assez ardue en cette époque de globalisation et d'évanescence du sens. Rapport à l'autre : chercher à le (re)connaître et à nous faire (re)connaître par lui, prendre conscience de nos inévitables jugements de valeur, (re)trouver les similitudes fondamentales, ou les « universels-singuliers ». La notion d'interculturalité renvoie selon J. -

C. Métraux¹¹, à l'existence, à l'interaction équitable de diverses cultures et à la possibilité de générer des expressions culturelles partagées par le dialogue et le respect mutuel.

Si les interactions culturelles, les emprunts, les métissages ne cessent d'opérer, la reconnaissance de l'égalité entre les cultures se présente comme un objectif politique à affirmer, dans un contexte de gouvernance mondiale. L'interculturalité est l'un des principaux enjeux de la gouvernance mondiale. C'est une dynamique d'épanouissement des différences, toutes s'enrichissant dans le respect mutuel. Les cultures, par leur dialogue, leur emboîtement, se nourrissent les unes les autres en s'élevant contre la domination d'une culture sur d'autres par le dépassement des nationalismes exacerbés. Léopold. S. Senghor, disait : « nous sommes des métis culturels »; ce qui lui a valu l'étiquette de traître à l'Afrique parce qu'il disait simplement : « j'assume les deux parts de moi-même ».

Senghor écrivait en français des poèmes africains. Et dans ses poèmes, à travers le français, l'âme profonde de l'Afrique parlait à tous les hommes. Il faut donc des cultures suffisamment sûres d'elles-mêmes pour ne pas redouter l'influence des autres. Ces cultures doivent s'éprouver comme d'égales valeurs, aucune ne craignant d'être dominée. C'est ce qui a caractérisé le magnétisme de Barack Obama,¹² symbole des demandes de mutations dans une société multiculturelle, dont l'élection est rendue possible par cette formidable *résurgence mémorielle* des Afro-Américains, à laquelle personne ne s'attendait.

Au-delà du symbole de cet homme « *noir* », jeune, qui accède à la première puissance du monde et redonne une fierté et un espoir à tous les hommes et femmes de couleur et, plus largement, à ceux qui se sentent opprimés, au-delà de ce symbole créateur d'espoir, il y a la politique américaine qui change radicalement. Aujourd'hui, le continent africain, en proie à des communautarismes et à des replis de type identitaire est amené à répondre à la lancinante question de savoir comment combattre les intégrismes qui prônent la haine de l'autre tout en laissant se développer des sociétés mosaïques, plurielles afin de permettre les métissages et la gouvernance de la diversité culturelle.

Face à la tendance lourde de fragilisation des identités qui apparaît partout dans le monde comme une force inéluctable, nous pensons qu'il y a des choix et des opportunités : soit on assiste à la juxtaposition de communautarismes, de micro-nationalismes toujours tenté par l'exclusion de l'autre, et qui ne communiqueraient entre eux que par le marché, les autoroutes de la marchandise et des capitaux,

soit nous parvenons à construire des sociétés multi-culturelles, plurielles et dynamiques, fondées sur le métissage et le nomadisme culturel avec des ponts qui relient par le dialogue et l'échange, et non des portes qui séparent. Cela suppose, naturellement, un volontarisme et une pédagogie de l'interculturalité. En somme, l'interculturalité est au carrefour des préoccupations de nombreux intellectuels qui s'interrogent sur le peu de productions scientifiques des pays du Sud sur le sujet.

Pourtant, nous dit Métraux, « celle-ci implique tous les pays du monde au sein desquels elle entraîne de profondes mutations sociales et culturelles qui devraient interpeller tous les scientifiques et acteurs de la société ». L'interculturalité, quelle que soit la définition qu'on lui donne, n'est plus, un choix concerté mais un processus inexorable, accéléré par les technologies de l'information et de la communication. Cependant, toutes les sociétés n'ont pas les mêmes chances : certains modèles des pays les plus riches du Nord exercent leur pression sur les pays qui ne sont pas au même niveau de compétitivité. D'où la nécessité de créer des espaces de dialogue entre nations, visant à créer des sociétés dynamiques et créatives, où règnent la cohésion sociale et l'inclusion, et ce, dans le contexte d'une diversité culturelle croissante.

Même si la définition de l'interculturalité continue d'évoluer, un consensus semble se dégager chez certains universitaires et spécialistes de la culture qui définissent l'interculturalité comme ***l'interaction, l'échange et la communication entre les cultures où une personne reconnaît et accepte la réciprocité d'autrui.*** Cette définition élargit donc le concept du multiculturalisme. Les spécialistes de la culture et les universitaires décrivent le multiculturalisme comme un ensemble de principes et de politiques axées jusqu'à présent sur 1) la reconnaissance par l'État de la pluralité culturelle au cœur d'une société; 2) la réduction des obstacles à la participation sociale des groupes culturels marginalisés; et 3) l'appui à la reproduction des cultures. Un grand nombre de gouvernements dans le monde appliquent les principes du multiculturalisme à l'élaboration de leurs politiques culturelles respectives pour assurer l'essor et la protection de la diversité culturelle à l'intérieur de leurs frontières.

Toutefois, bien que l'on s'accorde pour dire que le concept du multiculturalisme prend en compte les cultures nouvellement représentées dans une société donnée, certains spécialistes ont récemment soutenu qu'il ne contribue pas à l'établissement de liens réels entre les cultures hôtes, qui constituent les normes sociales, et les cultures nouvellement présentes dans cette société. En revanche, le

concept de l'interculturalité met de l'avant la notion qu'il faut plus que définir et protéger chaque culture isolément car cela ne suffit pas à créer une vraie cohésion sociale.

L'interculturalité suppose l'interaction entre les cultures, les échanges et la communication. Chaque personne reconnaît et accepte la réciprocité de la culture d'autrui. De plus, les principes de l'interculturalité établissent qu'il faut créer la notion « d'espaces » où les cultures peuvent non seulement coexister, mais aussi interagir et apprendre à se connaître au sein d'une même société. Essentiellement, l'approche interculturelle fait valoir le point de vue selon lequel la diversité culturelle ne menace pas le tissu social d'une société, mais l'enrichit. Il est important de souligner que l'interculturalité ne rejette pas le concept du multiculturalisme puisque ce dernier reste un principe directeur important et pertinent pour l'élaboration d'une politique culturelle. Ce concept enrichit donc celui du multiculturalisme.

Jacques Demorgon¹³ constate qu'on peut parler de la culture sous différents aspects, sur la culture de plusieurs façons dans un sens large et de manière plus ou moins vague. Et la question du nombre, à savoir, doit-on parler d'une culture ou de cultures ? Le terme « culture » paraît ici insaisissable. Ces divergences d'opinions et de questions, implicitement remises en cause par l'auteur, mais laissées sans réponse (puisque'il s'agit de la préface, nous pouvons supposer qu'il reviendra plus tard sur ces points), annoncent d'emblée la difficulté de trouver une définition juste de la culture (et de l'interculturel) valable pour tous les cas de figure.

D'ailleurs, le titre de la postface, « Contre la pensée unique », annoncé dès la première page, semble déjà répondre à cette question, en montrant que l'auteur « milite » plutôt pour la pluralité et la diversité. L'auteur nous invite à la réflexion sur ces définitions et propose une liste de débats (présentation très synthétique : dichotomies entre deux termes). Le sens propre du mot culture remonte au XI^{ème} siècle et désigne l'agriculture. Au XVI^{ème} siècle, commence à apparaître le sens figuré du terme culture qui s'applique à l'esprit sous la plume des humanistes et de la renaissance. Au XVIII^{ème} siècle, le terme culture désigne à la fois un travail, un processus, et les produits obtenus : ces derniers pourront être à la fois extérieurs aux êtres humains ou intériorisés par eux.

On pourra par exemple parler de la culture de la Grèce (produits extérieurs) ou d'un homme de culture (produits intériorisés). Au XIX^{ème} siècle, le sens propre et le sens figuré du mot culture se

réunissent. De cette réunion résulte une dispersion logique des sens qui rend difficile la définition de la culture à cette époque. En effet, tantôt le sens est restreint, tantôt il est amplifié jusqu'à presque tout englober. Le terme culture diffère également selon sa disposition géographique.

Au contraire, les notions de l'interculturel qu'il définit ensuite, bien qu'elles aient existé depuis les premiers échanges entre les hommes, paraissent beaucoup plus contemporaines, plus modernes; peut-être parce que la dimension communicationnelle y est plus présente, et qu'elle est d'actualité comme jamais elle ne l'a été. Demorgon décline le rapport à la culture dans nos sociétés (c'est-à-dire l'interculturel) en 14 notions et 18 termes différents (c'est dire leur richesse), classés en 6 groupes. Ces notions se rapportent à la « socialisation »; ce sont des phénomènes d'emprunt, d'échange, d'interdépendance, d'adaptation à/avec la culture/les cultures d'autrui, et à travers l'histoire. Nous pouvons établir une hiérarchie de ces notions, non en termes de supériorité ou d'importance, mais en termes de capacité à englober d'autres notions (ou sous notions de l'interculturel).

Ainsi, l'interculturel, l'interculturalité, l'interculturation/acculturation, l'acculturation antagoniste et l'inculturation, se situant au même niveau, englobent les notions d'intraculturel et d'enculturation, et sont elles-mêmes englobées par le transculturel (ou transculturalité), lui-même divisé en deux : l'infaculturel et le supraculturel. Nous pouvons ensuite imaginer une ultime dimension à prendre en compte, qui encerclerait le tout : le métaculturel/la métaculturalité. Demorgon nomme également les phénomènes d'opposition, de résistance à ces contacts interculturels : l'acculturation antagoniste.

Et ceux où interviennent des enjeux extérieurs, économiques ou autres, favorisant l'appropriation de la culture de l'autre : l'inculturation. La transculturalité est ce qui regroupe les hommes dans leur histoire et leur spiritualité, mais aussi ce qui les distingue comme espèce humaine (la culture comme particularisme propre à l'humain). Enfin, le métaculturel serait l'ensemble des éléments communs à toutes les cultures existantes. Ceci est différent de la transculturalité par le fait que celle-ci ne met en commun que certaines cultures, pas la globalité.

Approches interculturelles

À quoi servent les approches interculturelles aujourd'hui ?

Les approches interculturelles sont aujourd'hui d'une brûlante actualité et servent de multiples objectifs, d'un point de vue (éthique, économique, politique, social etc.), et sont devenues indispensables, l'expérience de la différence culturelle faisant dorénavant partie de la routine quotidienne après l'élection de Obama. Il s'agit évidemment de prévenir l'exacerbation des nationalismes, des communautarismes, la discrimination et le racisme, afin de renforcer les capacités de gestion des conflits, de faciliter une meilleure compréhension mutuelle, de gérer le plurilinguisme, mais aussi d'éveiller le sens de la découverte et le sentiment d'ouverture de chacun, d'inciter chacun à tirer parti de ses propres ressources, etc. Pour construire « un espace de sociabilité et de citoyenneté(s) communes », il faut protéger l'altérité, reconnaître et faire valoir les spécificités de chacun, faire en sorte que chacun remplisse son contrat social ou citoyen.

Les approches interculturelles peuvent également servir à éviter la marginalisation, l'isolement (cas de l'Afrique dans la gouvernance mondiale). Elles permettent de résoudre les incompréhensions qui naissent d'implicites culturels, de développer le processus de négociation et d'appropriation de règles et de pratiques communes, de proposer des dispositifs intégratifs, de favoriser le dialogue, le traitement des conflits, etc. C'est « apprendre à se décentrer afin de pouvoir interagir avec des personnes étrangères ».

Elles servent aussi à se familiariser avec le cadre conceptuel de la recherche, ses choix méthodologiques et épistémologiques, ainsi qu'avec des concepts théoriques pertinents pour aborder les questions interculturelles (identité, différence, altérité, diversité, culture, ethnicité, etc.). La recherche participe également d'un changement de perspective en cours dans la recherche interculturelle, où l'attention se déplace du contenu des cultures à leurs frontières, ainsi qu'à comment les acteurs font sens de leurs cultures.

Une analyse minutieuse de ces dialectiques (entre le Même et l'Autre, entre l'individu et le groupe, entre la continuité et le changement, etc.) est cruciale pour une meilleure compréhension des complexités des sociétés contemporaines. Les enjeux de pouvoir qui sous-tendent les relations sociales, économiques et politiques dans une société multiculturelle sont plus que jamais à maîtriser et relativiser. En effet, l'inégalité des rapports sociaux est beaucoup plus visible dans une relation entre un autochtone et un allochtone, qu'entre deux autochtones ou deux allochtones (problématique du vivre ensemble).

En entreprise, il s'agit d'optimiser la communication, d'instaurer la confiance entre les employés, un état d'esprit positif permanent,

partager les idées, faire en sorte que chacun participe à un engagement, c'est-à-dire penser collectif tout en respectant l'individu. D'autre part, très sollicitées notamment dans le milieu scolaire, les approches interculturelles servent à résoudre le dénuement des enseignants face à « l'étrangeté de l'autre, sa reconnaissance, son rapport aux savoirs, sa distance linguistique et culturelle, son écart à la norme ». L'institutionnalisation des approches interculturelles permet ainsi de favoriser le décloisonnement des actions entreprises localement dans le champ de l'intégration.

Sociétés multiculturelles et les sociétés interculturelles ?

« *Société multiculturelle* : Différentes cultures et groupes nationaux, ethniques et religieux vivant sur le même territoire, mais n'ayant pas forcément de contacts. Les États-Unis constituent un exemple de société multiculturelle. C'est une société dans laquelle la différence est souvent perçue négativement et constitue la principale justification de la discrimination. Les minorités peuvent éventuellement être tolérées de manière passive mais jamais acceptées ou appréciées. La loi, qui prévoit éventuellement des droits pour mettre un terme aux pratiques discriminatoires, n'est pas toujours appliquée uniformément.

Sociétés Interculturelles : Différentes cultures et groupes nationaux, ethniques et religieux vivant sur le même territoire et entretenant des relations ouvertes d'interaction, avec des échanges et la reconnaissance mutuelle de leurs modes de vie et valeurs respectives. Il s'agit dans ce cas d'un processus de tolérance active et de maintien de relations équitables au sein desquelles chacun a la même importance : il n'y a ni personnes supérieures ou inférieures, ni personnes meilleures ou plus mauvaises.

Dans ce contexte de gouvernance mondiale, il, faut une réelle promotion de la pluri-appartenance comme réponse à l'exacerbation d'une mono-appartenance qui est toujours l'objectif des promoteurs d'un intégrisme culturel qui nous empêche de résoudre l'équation de la gouvernance de la diversité culturelle. Il faut également un travail de formation des élites africaines à la théorie et à la pratique de la démocratie, des droits de l'homme et de l'interculturalité.

Il faut enfin, traquer les discours manipulateurs et les médias de la haine et de la discorde; les dénoncer en déconstruisant leur logique instrumentale, afin de favoriser le terreau pour construire des États de droit, en s'appropriant les droits de l'homme, la démocratie, l'égalité et la justice comme héritage commun de toutes les civilisations et de tous les hommes.

Le principal défi de l'Afrique, c'est d'apprendre à se sentir comme « l'héritière de tout ce qu'il y a d'universel dans toutes les civilisations humaines (...) d'apprendre à regarder son accession à l'universel non comme un reniement de ce qu'elle est mais comme un accomplissement ». L'alternative au choc des civilisations¹⁴, où chacune aurait son identité propre et serait comme un bloc revanchard, cohérent, anhistorique et intègre, est l'interculturalité ou le dialogue des cultures : apprendre à vivre dans le respect de l'autre, dans la curiosité de l'autre, à accepter l'altérité. La construction d'un monde interculturel est possible dans un espace empreint de respect et de tolérance de l'autre. Autrement dit, le dialogue des cultures est la résultante d'une articulation positive des différences et des ressemblances entre partenaires autonomes et actifs, partageant une même communauté de destin.

1 En 2009, le FESMAN sera la balise culturelle de l'Afrique moderne et fera résonner la puissance de sa voix dans le mouvement de la création mondiale. Il accueillera, pour invité d'honneur, le Brésil, qui représente la deuxième plus grande communauté noire au monde. Pendant deux semaines, sans retenue, toutes les dimensions de la culture noire contemporaine s'exprimeront de concert. Célébration des arts : de la poésie, de la sculpture, de la peinture; festival de musique, de cinéma, de théâtre; défilés de mode; exposition du design et de l'architecture africaine; spectacles de danse.

2 Le trilemme du baron de Münchhausen, qui, selon la légende chercha à s'arracher de l'étang où il était tombé en se tirant par les cheveux, nous semble opératoire pour rendre compte de la possibilité de l'union. Il ne fait en réalité que redire autrement que toute théorie hypothético-déductive est faite d'hypothèses, de soubassements et de fondations préliminaires sur lesquels on tire des conséquences.

3 Discours de Sarkozy à l'université cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

4 Discours du congrès de l'UMP le 14 janvier 2007

5 Directeur de l'Observatoire des pays arabes

6 Une prison parfaite de l'utilitariste Britannique Jeremy Bentham (1748-1832). Dans cet établissement, chaque détenu est maintenu sous le regard constant de gardiens, ceux-ci ayant pour mission de réformer les délinquants de fond en comble pour en faire des citoyens normaux ou normalisés.

7 Michel Foucault, Surveiller et punir, naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975, p. 18.

8 Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, *Economica*, 2005. Adam Smith expose sa théorie principale du libéralisme en créant l'économie politique. Considéré comme le premier grand traité de capitalisme libéral, ce livre contient des idées phares de son auteur. Il explique entre autres que la production de richesses est le but de toute nation, ou encore que le travail productif est le fondement de la richesse.

9 Point de vue du Doyen Amady Aly Dieng, économiste, présenté par l'éminent philosophe Mamoussé Diagne, comme un « rebelle » qui aurait sans doute bu la Ciguë du temps de Socrate. Quelqu'un qui a consacré toute sa vie à la réflexion, et à la pensée intellectuelle.

10 Le Prix Nobel de littérature 2008, Jean-Marie Gustave Le Clézio, s'est positionné comme un chantre de l'interculturalité qu'il préfère d'ailleurs à la notion de mondialisation, Pour Le Clézio, avec l'interculturalité, toutes les cultures s'expriment

dans le respect de leurs différences.

11 J. -C. Métraux, « Le don au secours des appartenances plurielles », in : Les défis migratoires, Ed. Centlivres P. & I. Girod, Seismo, Zurich, 2000, pp. 457-464.

12 Barack Hussein Obama, né le 4 Août 1961 à Honolulu, dans l'État d'Hawaii, est le 44e et actuel Président des États-Unis d'Amérique. Il est le premier Afro-Américain à accéder à la Maison Blanche, événement historique qui concrétise en partie le rêve de Martin Luther King

13 Demorgon, Jacques, Complexité des cultures et de l'interculturel, 2e éd., Paris, Anthropos, 2000, p. 23-27.

14 *Le Choc des civilisations* (en anglais *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*) est le titre d'un essai d'analyse politique rédigé par l'Américain Samuel Huntington, professeur à Harvard, paru en 1996 et traduit en français en 1997. Très controversé depuis sa parution, l'ouvrage a donné lieu à de nombreux débats

Chapitre IV

La réforme de la gouvernance mondiale

Le monde, dans ses aspects politiques, est un système qui a besoin de gouvernance. Or, le sentiment dominant est que le monde n'est pas gouverné, il est confronté à l'hétérogénéité croissante des intérêts particuliers. La diffusion mal contrôlée des technologies, l'affrontement des représentations culturelles, la répartition inégale des ressources, les dérèglements financiers, les menaces sur la santé et l'environnement, les mouvements de populations, sont autant de problèmes perçus comme menaçants. Les États doivent donc retrouver un rôle central : ils ont vocation à orienter le « système du monde ». Il s'agit en quelque sorte du premier élément de construction du « *Nouvel Ordre Mondial* ».

Une bonne réforme de la gouvernance mondiale consisterait donc à adapter le système en faisant une place aux nouvelles puissances (en réformant Conseil de Sécurité, G8 et G20 qui se veulent être des mécanismes de gouvernance économique mondiale mais qui ne tiennent pas debout vu leur représentativité). Comment peut-on parler au nom d'un milliard de personnes, sans prendre leurs avis ? Une telle réforme pousserait à l'émergence des États-Unis d'Afrique et une représentation digne du continent noir dans toutes les instances de gestion du monde.

Il faut un processus de *marchandage* afin d'intégrer l'Afrique au système international; la bonne gouvernance c'est de bien gérer cette insertion du Continent africain. Réformer la gouvernance mondiale ne veut pas forcément dire rupture ou remise à plat, ou encore qu'on repense et qu'on refonde les politiques et relations. Il ne signifie pas non plus une politique de table rase, mais plutôt la modernisation au sens de la remise en ordre des politiques par rapport à l'état du monde. Les politiques du 21^{ème} siècle doivent être des politiques du 21^{ème} siècle et non pas celles du 20^{ème} ou du 19^{ème} siècle. Le système des nations Unies a été élaboré dans un monde qui n'a guère de rapport avec celui dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Il n'a guère évolué depuis 1945. Pierre de Senarclens¹ l'a souligné en ces termes « *les structures des Nations Unies ne sont pas adaptées aux problèmes posés par la mondialisation; elles doivent être profondément transformées, afin de permettre à la communauté internationale d'affronter effectivement les défis de la mondialisation.* » Le monde va dans un mur avec une accélération technologique de plus en plus forte dans le

monde entier, au moment où ce que l'on appelle la gouvernance, ne suit pas. C'est -à -dire que l'on vit sur des règles du jeu qui sont celles de 20ème siècle et ça ne peut plus continuer comme ça. C'est ce qui a d'ailleurs motivé l'idée d'un libéralisme démocratique à visage humain, prôné par Me Abdoulaye Wade à l'occasion de la première édition de la *World Policy Conference* qui s'est tenue du 5 au 8 octobre 2008.

Le Chef de l'État sénégalais a proposé lors d'un Panel trois réformes pour enrayer les crises : la réforme du système financier et monétaire international², la réforme de la justice internationale et la réforme de la politique internationale. Rejoignant ainsi Nicolas Sarkozy qui a déclaré dans un excellent discours que « l'instabilité et les désordres s'amplifieront si nous n'adaptions pas aux réalités du XXIème siècle les institutions internationales héritées d'un ordre révolu. » Les systèmes financiers sont aujourd'hui au-dessus des États. Wade s'est à l'occasion défini comme un optimiste car sans optimisme on croirait que le monde va éclater ou va disparaître, surtout au vu des différentes crises qu'il traverse.

C'est donc un pari sur l'Homme que s'est livré l'économiste sénégalais. *« L'Homme, a-t-il rappelé, a toujours eu en lui les ressources pour dépasser les difficultés. À quel prix ? Je ne le sais pas »*. Le professeur de droit et économiste et pas moins chef d'État, propose des réformes basées sur le dialogue, un dialogue où la tolérance sera le maître-mot, un dialogue qui ne peut être utile et fécondant que si l'Afrique, qui comptera un milliard 700 millions d'habitants, y trouvera toute sa place. Dès lors, nous pensons que le Nord n'a pas le monopole de l'intelligence et que l'Afrique doit contribuer à trouver des solutions pour changer le monde dans la paix et par les idées. Nous ne devons surtout pas croire que les problèmes de développement pourront uniquement être réglés par le Nord. Nous devons partout prôner la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU qui consacrera l'entrée d'un pays africain; d'autant plus que 70 % des discussions du Conseil sont relatives à l'Afrique.

Avec l'absence de l'Afrique du cercle des 5 membres permanents du Conseil de sécurité, *« il y a une absence de sensibilité africaine »* S'agissant de la réforme de la justice internationale, il faut signaler que des pays africains ont signé le Traité de Rome pour réprimer les génocides, mais, il faut le perfectionner et pour cela il faut s'asseoir autour d'une table et discuter. S'agissant maintenant de la réforme du système monétaire et financier, nous constatons que les quotas des institutions de Bretton Woods ont été distribués selon la puissance des

pays membres. L'Afrique est restée en marge, et il faut changer tout cela. On comprend aisément l'ironie pédagogique de Wade, pour qui, « on parle beaucoup du système financier alors qu'il n'existe pas ! ».

En réalité, il n'y a pas un code financier, c'est tout juste un rapport de forces qui régit la finance mondiale. Le système financier actuel est mauvais, parce que parti d'une stratégie nationale des États-Unis. C'est une faillite qui, aujourd'hui, gangrène le monde entier. Il aurait fallu une meilleure surveillance de ce marché par les pouvoirs politiques. Il y a un système monétaire international qui a été créé autour des USA : de l'étalon or on est passé à l'étalon dollar; on a confié ainsi aux États-Unis le pouvoir historique de garantir la monnaie qui va servir aux échanges mondiaux. Donc, il ne faut pas s'étonner que, si le grand centre de distribution du monde chancelle, l'économie trébuche. En laissant le soin des échanges mondiaux aux États-Unis et au dollar, on devait s'attendre aussi que le dollar allait baisser, c'est pourquoi il faut réformer le système monétaire international.

« Plus vous dialoguez avec l'Afrique, plus vous vous approchez des solutions. » Abdoulaye Wade a demandé l'érection d'un espace UE/Afrique qui permettrait de créer des biens réels et des profits tangibles, « mais il faut construire le dialogue sur la tolérance, s'écouter les uns les autres » Il lancera avec conviction : « *Il savoir que l'Afrique est la dernière destination de l'Humanité Les États-Unis d'Amérique tournent sur eux-mêmes (...) Le résultat, c'est ce qu'on voit aujourd'hui car aucun système ne peut fonctionner sans connexion avec l'extérieur* ». Nous pensons que la crise financière actuelle va frapper l'Afrique, peut-être marginalement, mais la solution est d'investir en Afrique toute cette masse d'argent qui crée le désordre.

Il nous faut une gouvernance mondiale face à l'accélération de l'Histoire. Les États-Unis d'Amérique sont venus avec un consensus mondial pour devenir la plus grande puissance du monde mais cette puissance est militaire et économique, ce qui leur permet de s'endetter mais les USA ne vont pas toujours être les leaders économiques du monde. Ils ont certes une influence militaire très visible mais en Afrique, vous ne trouverez pas ou peu la présence économique des États-Unis, car la plus grosse partie des investissements américains se fait aux États Unis. Le monde est un conflit d'intérêts mais on peut trouver des solutions, même relatives. Les grandes contradictions du monde peuvent être approchées par le dialogue sinon on finit par être pessimiste.

Il faut des dialogues mais pas des monologues superposés. « Le monde fonctionne sur des échelles nationales de valeurs, il nous faudrait

avoir une échelle commune de valeurs pour l'Humanité et pour cela il faut dialoguer et l'Afrique offre un modèle en ce sens que le dialogue sous l'Arbre à palabres aboutit toujours à quelque chose » C'est pourquoi Me Wade a proposé que l'on tire quelques conclusions de consensus à la suite de cette conférence pour qu'elle soit vraiment utile. Pour NICOLAS SARKOZY : *« Aucun pays, même parmi les mieux dotés en ressources naturelles et en réserves de change, n'est à l'abri de la crise. Aucun acteur, aussi puissant soit-il, ne peut plus à lui seul régler les crises, faire face aux défis, ni rallier le monde à sa seule vision des choses. »* Le Chef de l'État français s'est prononcé avec clarté sur les nombreuses crises qui secouent notre planète en appelant à une unité d'actions.

Il est l'initiateur d'une rencontre le 15 octobre à Genève entre la Russie et la Géorgie. Par ailleurs à la fin de cette année, il a convoqué une réunion élargie du G8 pour discuter de la crise financière le temps de permettre aux Américains de choisir le nouveau Président. « La tempête financière sans précédent qui secoue le monde depuis plus d'un an et qui s'est emballée au cours des dernières semaines confirme les termes de cette analyse jusqu'à la caricature : la crise financière née aux États-Unis s'est diffusée partout dans le monde, conséquence de la globalisation; aucun pays, même parmi les mieux dotés en ressources naturelles et en réserves de change, n'est à l'abri de ses répercussions, même si certains résistent mieux que d'autres; seule l'action coordonnée des banques centrales et des gouvernements permettra d'enrayer le risque systémique et d'assurer le financement des économies, car il ne peut y avoir de réponse isolée à des défis globaux; enfin, en révélant l'ampleur des dérives d'un capitalisme financier livré à lui-même, et leur coût exorbitant pour la collectivité, la crise a démontré l'urgence de définir un cadre réglementaire nouveau qui préviendra de futures dérives et recentrera le système financier sur sa véritable fonction, qui est de financer l'économie.

C'est l'objectif du Sommet du G8 élargi dont j'ai proposé la tenue d'ici la fin de l'année », a déclaré le président français à la World Policy Conférence d'Évian³. Pour Nicolas Sarkozy, la multiplication des crises et la montée des défis globaux ont mis en lumière le dérèglement du monde en même temps qu'elles ont révélé l'insuffisance des règles et des institutions internationales héritées d'une autre époque. Nous avons, dit-il, « la responsabilité aujourd'hui d'inventer une nouvelle gouvernance mondiale. »

Une nouvelle gouvernance dont il appelle de tous ses vœux et avec force pour « préserver la paix et la prospérité pour nos peuples, et

éviter que les relations internationales ne basculent à nouveau dans un jeu à somme nulle où les uns doivent forcément perdre pour que les autres gagnent ». Selon DIMITRI MEDVEDEV⁴, « *La crise financière actuelle est la résultante d'un égoïsme économique* » Ce dernier est la conséquence d'un monde monopolaire. Cette politique n'a pas de perspective, a-t-il souligné. Dimitri Medvedev a déclaré que le monde a manqué une chance historique pour mettre un nouvel ordre mondial vraiment démocratique à la suite des attentats du 11 septembre « Après le 11 septembre, sans réfléchir, nous avons apporté notre appui aux États- Unis.

Après la déposition du régime taliban en Afghanistan, on est passé à un unilatéralisme marqué par des actions sans consultation, même de l'Organisation des Nations Unies ». Pourtant, notre logique doit être claire, soutient le numéro un russe, « la confrontation n'est pas dans notre intérêt » Des relations transparentes et égales sont le gage de la sécurité du monde car les gens aspirent à la paix, ils veulent se rencontrer. « Je n'ai pas de doute que les facteurs humains vont beaucoup compter pour l'avenir. L'heure est venue de se calmer en mettant de côté la rhétorique guerrière. Cela appartient au passé, la « *soviétologie* » et la paranoïa sont des maladies dangereuses dont souffre une partie de l'administration américaine. Il faut sortir du système unipolaire pour faire face à la crise. Un monde plus fort ne peut être basé que sur la multipolarité ».

Le Chef du Kremlin met en garde contre l'utilisation des normes de manière sélective. Se référant à la guerre d'Irak, il a soutenu qu'il faut abandonner la guerre comme instrument de sa politique. Pour lui, imposer son propre droit, sa propre législation nationale ou recourir à la menace ne sont pas des instruments de stabilisation. Il faut « préserver le rôle central des Nations Unies en renforçant son autorité et en recourant au droit international. » Revenant sur la crise financière, le nouvel homme fort de la Russie a déclaré que l'égoïsme économique de certains pays menace la stabilité mondiale en créant des dépendances négatives sur les marchés financiers.

D'où la nécessité d'une stabilisation des institutions financières internationales en évitant des compétitions sans règles qui ne créent que des bulles financières. Il faut donc, aller à un renforcement du système de gestion des risques, une surveillance plus rigoureuse des banques et des sociétés de notation, la modification de l'architecture globale financière et la création de nouvelles institutions financières. Pour Dimitri Medvedev, il faut profiter de la crise actuelle pour nous purger. Pour cela, dit-il, il faut se rappeler que dans les années 90, le

FMI était discrédité. Aujourd'hui, nous assistons à la fragmentation du système financier international, qui nous autorise à penser à la création de devises régionales fortes et à l'assainissement de ce système.

Pour Joseph Stiglitz⁵, prix Nobel d'économie 2001 :

« L'Afrique sera effectivement touchée par la crise financière mais la croissance africaine de ces dernières années permettra d'atténuer l'impact de la crise. » L'économiste américain a soutenu que la dérégulation américaine a importé en Europe certains problèmes. Et paradoxalement c'est l'euro fort qui a sauvé l'Amérique d'un plus grand désastre avec un volume important des exportations US. De même les erreurs notées au niveau du marché européen ont créé des problèmes aux États-Unis. En réalité, depuis 8 ans, il n'y a pas eu de croissance aux USA. Pourquoi ? « Les banques n'ont pas fait leur travail » sanctionne Stiglitz. Les politiques ont aussi failli à leur devoir de veille. Stiglitz pense qu'on a assisté à une fragmentation des décisions.

Ce qui a manqué, a souligné le Prix Nobel d'économie, c'est la cohésion. Pour lui, il faut stimuler l'économie. Ce qui nécessite de réformer la législation financière, de restaurer la confiance. Dans ce cadre, les hommes politiques ont un rôle à jouer pour faire face à une dérégulation excessive. Joseph Stiglitz propose par ailleurs un nouveau système de régulation. Il a pointé du doigt Alain Greenspan qui a « trop laissé la fête continuer. »

L'Américain propose une réflexion sur les structures de régulation pour arriver à une transparence, un équilibre et une croissance pour les produits financiers. Un nouveau système qui s'apparenterait à la sécurité alimentaire. Il s'agit donc de réguler le levier systémique. Après avoir décrit un tableau noir de l'économie américaine et mondiale, Joseph Stiglitz a ouvert une petite porte d'espoir : « On peut éviter une nouvelle dépression » dit-il car « nous avons les connaissances nécessaires. Mais saurons-nous les utiliser » ? S'est-il interrogé. L'essentiel, croit savoir l'économiste, est d'éviter les ralentissements de croissance au mieux de nos capacités et d'éviter que la crise actuelle devienne un vrai ralentissement économique.

Toutefois, le diffusionnisme de la dérégulation ne saurait épargner l'Afrique. De la crise financière actuelle, pourrait naître une crise humanitaire sans précédent en Afrique. Tout dépendra de notre capacité de réaction et de notre volonté à anticiper l'avenir ou d'inventer le futur. Il faut rompre d'avec la rigide verticalité des

rapports avec les institutions internationales, qui plus est, le modèle incarné par celles-ci, s'est révélé incapable de répondre aux préoccupations des peuples africains confrontés à une crise multidimensionnelle. J'en appelle donc, à un véritable changement de paradigmes !

4.1 - Crise financière et perspective de réforme de la gouvernance mondiale

L'économiste sénégalais, M. KASSÉ⁶, dans ses travaux sur la réforme de la gouvernance mondiale, s'est intéressé sur un certains nombre de perspectives, afin que dans le chœur actuel la voix de l'Afrique se fasse entendre. Il a parfaitement raison d'observer cette attitude avec la démission totale des élites politiques et intellectuelles africaines qui trouvent mille et un prétextes de ne rien dire car pour certains « L'Afrique n'est pas concernée par cette crise mondiale » alors que d'autres africains admettent implicitement après tout « si les choses se gâtent, les autres penseront et agiront pour nous ».

En clair, « Nous pas bougé ». Il y'a plus de cinquante ans (juillet 1944) se tenait la Conférence de Bretton Woods pour structurer l'ordre économique et financier international de l'après 2ème Guerre Mondiale. L'objectif majeur était de mettre en place des mécanismes de régulation et de gouvernance du Système Monétaire International (SMI). Selon le mot de S. AMIN, « les États-Unis avaient préféré une institution affaiblie, (en rejetant l'option Banque Centrale Mondiale défendue par KEYNES) mais dépendante d'eux, à une institution plus efficace, mais dont ils auraient dû partager la responsabilité avec d'autres ».

Le plan WHITE retenu au détriment de celui de J. M. KEYNES reposait essentiellement sur le rôle pivot du dollar mais nominalement rattaché à l'or (l'once d'or qui valait 35 dollars américains en 1971 est cotée en 2008 à plus de 1 000 dollars). À l'occasion deux organismes étaient mis en place pour assurer la stabilisation du SMI et le financement de la reconstruction des pays touchés par la guerre : le FMI et la Banque Mondiale. Pour le premier, il était imparti principalement la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, monétaires et de change. Et pour le deuxième, il avait mission de financer la reconstruction et les infrastructures. Enfin, une troisième institution avait été prévue pour gérer le commerce international mais l'OMC ne sera créé qu'en 1995 après les cycles de négociations du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Dans l'édifice que voilà, aucune des préoccupations essentielles des pays du Tiers-

Monde, à l'époque majoritairement sous domination coloniale, n'était prise en compte.

C'est pourquoi, depuis les années 50, cet ordre économique et financier international a été, en permanence, contesté individuellement ou collectivement par les États du Tiers-Monde sous les formes les plus diverses. Les premières revendications sont parties de BANDOUNG (dans les années 1950) et ont porté sur la libération politique et économique du joug colonial, un partage plus équitable des ressources de la planète et une participation plus large à toutes les sphères de la gouvernance mondiale. Ensuite, ces revendications seront par la suite plus formalisées dans plusieurs plateformes à caractère international ou de groupements d'États comme le Groupe des 77 et la Tricontinentale dans les années 70, les différents organismes d'intégration régionale. Elles peuvent être synthétisées en 4 exigences minimales :

- La Réforme des institutions financières internationales pour assurer aux pays du Tiers-Monde un meilleur accès au financement.
- L'Ouverture des marchés des pays du Nord aux productions industrielles et agricoles.
- L'Amélioration des termes de l'échange pour les matières premières d'origine minière et agricole.
- Le Transfert des technologies pour le développement. Les Institutions de Bretton Woods (IBW) et particulièrement le FMI ont assuré une stabilité monétaire pendant la période des « Trente glorieuses années de croissance, 1945 -1975. » Par la suite, lorsqu'en avril 1971 le dollar est déconnecté de l'or et qu'en 1973 le système de flottement des monnaies a été généralisé, on peut dire que le système monétaire international organisé (SMI) est démantelé et d'autre part que le mandat des IBW est achevé. Cela d'autant plus que, bien avant, les dispositifs de régulation avaient échoué dans l'objectif de stabilisation du SMI malgré la création des DTS (Droits de Tirage Spéciaux) en 1967. L'enchaînement de ces événements vont amener alors la remise en cause du FMI qui ne survivra qu'en s'offrant de nouvelles fonctions dont la gestion de l'Ajustement Structurel unilatéral des pays en développement puis, à partir des années 80, l'intervention dans les pays de l'Est en vue de leur réintégration dans le marché capitaliste international.

L'Afrique peut-elle rester indifférente au vent de réforme de l'architecture de la gouvernance ? Doit-elle volontairement se marginaliser des discussions qui agitent la planète entière, toutes positions idéologiques confondues, les politiques comme les élites

intellectuelles ? Comme l'observe Gordon Brown « Parfois, une crise est nécessaire pour que les gens reconnaissent que ce qui est évident et aurait dû être fait il y a des années, ne peut plus attendre ». Les africains doivent-ils rejoindre le débat mondial et saisir l'opportunité qu'offre la crise actuelle pour avancer leurs réponses propres aux réformes des institutions de gouvernance mondiale ?

L'Afrique est concernée au premier chef par la réforme des institutions de gouvernance du système qui exercent tous les pouvoirs initialement dévolus aux États. Aucun analyste sérieux ne discute plus des lourdes conséquences que la crise financière actuelle peut avoir sur les économies africaines. Les canaux de transmission du choc externe sont bien clairs bien connus : baisse des prix des matières premières d'origine agricole et minière, baisse des IDE qui commençaient à prendre la direction africaine dans le financement de secteurs entraînant comme les infrastructures, baisse de l'Aide Publique au Développement malgré les faibles taux de réalisation des engagements antérieurs, diminution des transferts des migrants, accentuation des déficits extérieurs.

Les problèmes sont banals, il reste seulement à en faire une évaluation exhaustive. En définitive, la croissance qui avait bien repris risque de se déprimer entraînant l'accentuation de la pauvreté. Les faibles taux de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement vont se déprécier. L'Afrique est très fortement concernée par la crise financière mondiale et la réforme de l'architecture de la gouvernance mondiale. À cela trois raisons majeures : d'abord parce qu'elle est extrêmement insérée dans la mondialisation (son économie fonctionne par et pour l'économie mondiale), ensuite parce que ses États constituent la principale clientèle des organisations internationales même si leur poids et leur voix restent encore assez insignifiants et enfin parce que les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté sont initiées par les IBW. Pour la première raison, il est évident que l'Afrique est incluse dans la mondialisation par les exportations de plus de 80 % de ses matières premières agricoles et minières pour financer plus de 80 % de ses importations en biens et services et en capitaux. Ces relations fortement inégales sont à l'origine du déficit de la balance des paiements explicitement et de l'endettement massif des pays. Du reste, cet endettement est dû au 2/3 aux IBW. Autre lien avec la mondialisation : l'essentiel des ressources financières publiques proviennent des droits et taxes extérieurs et des transferts comme l'Aide Publique Extérieure.

La deuxième raison tient au fait que depuis la fin des années 70, les

États africains confrontés aux déséquilibres financiers, à l'amplification de l'endettement et à la stagnation de la production ont tous recouru aux politiques de stabilisation et d'ajustement structurel préconisées par les IBW qui ont mis sous tutelle toutes les économies de ces pays pendant un bon quart de siècle : elles sont, aujourd'hui, leurs principaux bailleurs de fonds.

La troisième raison d'un intérêt africain pour les IBW réside dans l'échec de leur toute dernière mission : la lutte contre la pauvreté qui a remplacé les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) par les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Aux missions originelles du FMI devenues complètement caduques se sont surajoutées « l'assistance aux pays en voie de développement » à partir des années 80, les objectifs de diminution de la dette et de réduction de la pauvreté en 1998. Les nouveaux instruments techniques de mobilisation des ressources ne sont pas meilleurs que les anciennes facilités d'ajustement. Depuis, les évaluations de J. SACHS, tous les Rapports de l'ONU, du PNUD et les analyses de beaucoup d'experts montrent que la pauvreté ne recule pas et que les fameux OMD ne seront pas atteints en 2012. Les stratégies proposées sont inefficaces et incapables de changer le contexte même de lutte contre la pauvreté.

Toutes ces raisons et bien d'autres établissent une imbrication étroite entre l'Afrique et les IBW qui jouent, aujourd'hui, des rôles exorbitants dépassant trop largement leurs compétences comme par exemple la définition et la surveillance de toutes les institutions politico-administratives, la définition des systèmes scolaires universitaires et de formation. En bref, l'envahissement de tous les espaces du politique, du social, du culturel et même des institutions publiques se présente, pratiquement comme un transfert de pouvoir des États africains aux IBW qui jouent des rôles hégémoniques de médecin, professeur et gendarme de l'ordre économique, politique et social et cela sans aucune légitimité. L'Afrique non seulement doit se faire entendre mais surtout elle doit, comme les autres pays du monde, se donner les moyens de parler d'une seule voix particulièrement concernant les questions en discussion.

4. 2 - Réforme du système monétaire international

Lionel STOLERU⁷ nous apprend que le mot crise en chinois est l'addition de deux signes : le premier signifiant « danger » et le second « opportunité ». Souvent, nos gouvernements ont trop tendance à ne voir que le premier signe : le danger. Or, c'est le second qui est essentiel : toute crise porte en soi une opportunité, une occasion de

changement, d'adaptation. Ainsi, à la faveur de la crise, l'Europe a bien compris, qu'il fallait saisir l'opportunité historique pour introduire une pluralité de propositions de refonte du système financier international pour mieux équilibrer les rapports de force. Elle a, au moins, réussi à obtenir la tenue d'un sommet sur la question.

Quels seront les dossiers mis sur la table, et devant attendre la nouvelle administration américaine qui vient de s'installer ? Le problème posé est de savoir comment réguler la globalisation et comment globaliser la régulation ? Aujourd'hui, beaucoup de forces sociales, intellectuels, hommes politiques, experts s'investissent à trouver des réponses à la crise financière et des IBW. Il faut les analyser avec lucidité car la régulation de l'économie mondiale demande de bien appréhender les institutions et les règles proposées, les rapports de force qui s'y expriment entre les différents acteurs étatiques, mais également entre ceux-ci et les acteurs privés.

Dans cette direction, deux personnalités politiques, le Président SARKOZY et le Premier ministre Gordon BROWN, ont avancé des idées d'une grande importance. Pour le premier, « il faut un nouveau Bretton Woods destiné à refonder le capitalisme financier ». Il propose de travailler dans trois directions de mise en place d'un système de régulation financière qui soit fondé sur le contrôle de tous les agents financiers, d'un gouvernement économique mondial qui ne serait pas réduit au G8 » et d'un système de coopération monétaire entre les grands États. Pour le Premier ministre G. BROWN, « il faut maintenant créer la nouvelle architecture qui saura répondre à la mondialisation ».

La question de la refonte du SMI est la priorité dans l'ensemble des discours. Dans ce cas, il est avancé une pluralité de propositions qui passent toutes par une reconstruction complète du Fonds Monétaire International : « Le FMI doit être reconstruit pour s'adapter aux défis du monde moderne. Nous avons besoin d'un système d'alerte précoce pour l'économie mondiale », a déclaré Gordon BROWN. La chancelière allemande Angela MERKEL a, elle aussi, appelé à une réforme du Fonds Monétaire International pour lui donner « un plus grand rôle de surveillance des marchés. » Le président français a également abordé la question à Bruxelles.

À y regarder de près, les propositions bien que contradictoires, sur certains points, ont un dénominateur commun au moins sur deux idées majeures : d'abord face à la toute puissance des forces de marché, les réponses individuelles de chacun des États sont totalement inopérantes et ensuite toutes les solutions devraient comporter trois

volets technique, institutionnel et politique. Quelles sont les appréciations essentielles sur ces différents volets ?

En premier lieu, le volet technique consiste à la résolution de trois interrogations autour de la maîtrise des marchés financiers et de la limitation de la spéculation :

- Comment maîtriser ou limiter l'instabilité des changes entre les monnaies qui nourrit la spéculation et provoque la hausse des taux d'intérêts ?
- Comment réguler plus activement les marchés financiers ?
- Comment fiscaliser les revenus financiers ? Que vaut, aujourd'hui la fameuse taxe TOBIN⁸ ?

Quelle structure va alors opérer la mise en œuvre de ces politiques. Cela renvoie, en second lieu, au volet institutionnel qui doit éclairer sur les organes de régulation internationale les plus adéquats pour la prévention et la gestion des risques financiers et économiques aux lourdes conséquences.

Deux séries de propositions sont actuellement avancées dans les divers secteurs d'opinion, décideurs, universitaires, société civile : la première consisterait à l'amélioration de l'existant en faisant comme si toutes ces Institutions Financières Internationales qui ont observé le profil bas dans cette crise n'étaient pas traversées par des dysfonctionnements insolubles (crise d'efficacité ou de légitimité) et la seconde proposition se réduit à la création de nouvelles institutions plus appropriées de régulation. Ce dernier point qui concernait la création d'un conseil de sécurité économique et financier (version J. DELORS d'un gouvernement mondial) est maintenant moins discuté. Le mandat assigné au FMI de veiller à ce que les comportements monétaires non coopératif de l'entre deux guerres (c'est-à-dire les dévaluations compétitives et le protectionnisme ne se reproduisent) appelle, sans nul doute, de nouveaux instruments de régulation. Quant au groupe de la Banque Mondiale, elle devrait proposer des financements sains pour le développement, éviter au monde une crise de la dette et gérer avec le FMI, les Programmes d'Ajustement ou les Programmes de Lutte contre la Pauvreté, la Société Financière Internationale (créée en 1956) poursuivre le financement du secteur privé et l'Agence Internationale pour le Développement (créée en 1960) continuer de gérer l'aide au développement.

Toutes les propositions en cours semblent mettre l'accent sur l'accroissement substantiel des ressources et l'élaboration de règles plus claires pour réguler l'ensemble des marchés. Avec de tels moyens

financiers et institutionnels, les refondateurs pensent que les IBW ainsi réformées pourront mieux veiller sur la santé et le bon fonctionnement de l'économie mondiale. Qu'en sera-t-il pour l'Afrique où les IBW ont connu une triple crise de pertinence, de performance et de légitimité ? Faut-il rappeler que ce sont ces crises qui avaient conduit, dans le passé, à la création d'autres organisations comme le PNUD en 1964 pour les questions du développement et la CNUCED en 1965, pour faire entendre la voix du Sud dans l'organisation du commerce mondial.

Le troisième volet en débat sera, sans aucun doute, le volet politique de légitimation des Institutions devenues polycentriques. Beaucoup de réflexions critiques de certaines ONG et organisations des sociétés civiles dénoncent avec virulence l'absence de transparence dans les processus décisionnels et la répartition trop inégale des responsabilités qui aboutit à une trop criarde sous-représentation des pays pauvres. La conséquence en a été que les IBW ont toujours fonctionné en faveur de leurs partenaires les plus puissants. Ces quelques points soulignés montrent l'ampleur des questions en débat qui nous concernent directement. D'autres questions comme les fonctions des Agences de Notation, les fonds spéculatifs et les paradis fiscaux ne semblent pas présenter des intérêts immédiats pour l'Afrique. À l'exception des paradis fiscaux où un Rapport International affirmerait que les africains y cachent environ 400 milliards de dollars.

Ces acteurs sont fortement mis en cause dans le dysfonctionnement des marchés financiers et dans l'amplication de la crise financière mondiale : les agences de notation, payées par le système financier, ont été complaisantes dans l'évaluation des établissements spécialisés (théorie de la collision), et les fameux fonds spéculatifs (« hedges funds ») souvent basés dans des paradis fiscaux échappent à toute réglementation. En somme, En attendant les bras ballants, la sortie de la crise, les africains risquent, une fois encore, de rentrer « dans l'histoire à reculons ».

Où sont donc passés les techniciens, les experts, les intellectuels et surtout nos distingués argentiers qui, réunis à Maputo en 2007, avaient comme ultime revendication l'attribution au Continent d'un poste de Directeur Général Adjoint au FMI comme si les Calisto MADAVO, Alassane Dramane OUATTARA et Mouhamadou TOURÉ n'avaient jamais occupé avec brio une telle fonction. Où est donc passé le CAUCUS Africain composé des 53 gouverneurs représentant leurs pays auprès des IBW et qui avait organisé, récemment à Nouakchott (Août 2008) et avec beaucoup de faste, une rencontre sur

le thème : « le rôle des bailleurs de fonds non traditionnels dans le financement du développement en Afrique ».

Nos éminences grises, nos cadres et experts, nos responsables politiques et nos chercheurs universitaires n'ont pas encore apporté de contributions minimales au débat qui traverse actuellement le monde. Ils sont presque tous aux abonnés absents, incapables d'élaborer ne fut ce que des positions ou visions qui prennent en compte nos préoccupations et notre participation dans le façonnement de notre planète. Tout ce beau monde attend que les décisions soient prises, pour déclencher, paraphrasant J. KI-ZERBO, des « montagnes de lamentations et des fleuves de larmes » : qu'importe ! Comme d'habitude, ils arriveront trop tard. Alors face à cette démission collective, apparaissent des *messies* comme le Président N. SARKOZY (notre commun diviseur de par la géopolitique de l'UPM), qui se portent comme les meilleurs défenseurs de nos intérêts dans la refondation du SMI.

Pour l'instant, l'Afrique du Sud est le seul porteur de nos problèmes au Sommet mondial sur la Réforme de l'architecture de la gouvernance. Faut-il souhaiter qu'elle ait, dans sa corbeille, des propositions susceptibles de concerner le continent dans toute sa diversité. Les réunions à venir décideront du destin du monde et du sort des blocs multipolaires. La puissance américaine, malgré la profondeur de sa crise multidimensionnelle, retrouvera les ressorts pour consolider son hégémonie face à une Europe toujours éclatée et des pays émergents aux intérêts fortement contrastés. L'Afrique sera absente car ne tentant même pas de se faire entendre. C'est là encore une manifestation de l'échec de ses élites.

4. 3 - La réforme du système des Nations Unies

Les Nations Unies sont à la croisée des chemins. Elles sont aujourd'hui, l'objet d'une immense attente, celle d'une institution qui assurerait la régulation d'un système international de plus en plus ressenti comme inique et dangereux, d'une défense possible des droits des faibles par rapport aux forts. Elles suscitent en même temps une immense déception, celle qui naît de l'illusion du droit par rapport à la réalité du pouvoir, de la velléité de solutions équitables ramenée en fin de compte au rôle d'une chambre d'enregistrement au service des puissances occidentales et des puissantes entreprises internationales.

L'enjeu est considérable. Il s'agit de la construction d'un système international et d'instances politiques qui répondent à la globalisation

des échanges économiques et à la primauté du marché mondial. L'ensemble du système onusien subit actuellement une crise de légitimité et de légalité des actes de ses organes et de leur crédibilité (Conseil de sécurité), de légitimation et de légalisation des guerres d'agression et des prises de position des responsables en faveur de la mondialisation libérale. Les grands absents sont les peuples qui subissent directement les effets sociaux catastrophiques de la mondialisation, principalement parce que les Nations Unies ont démissionné de leur obligation de garantir le développement économique et social.

Et les grands gagnants semblent être les transnationales. La réforme⁹ de l'ONU fait dès lors, partie des innombrables serpents de mer des relations internationales. L'ONU, créée en 1945, repose sur le rapport de force issu de la Seconde Guerre Mondiale, érigeant les cinq vainqueurs (États-Unis, URSS devenue Russie, Chine, Royaume-Uni et France) en responsables essentiels de la paix mondiale, toute décision en la matière devant être acceptée par les Cinq, chacun disposant d'un droit de veto. Or, depuis 1945, que de changements ! L'ONU, née avec 51 États membres, en compte, en 2006, 191 : elle est devenue authentiquement universelle.

L'ONU n'est plus paralysée, comme elle l'était tout au long de la Guerre froide, par l'antagonisme Est-Ouest - chacun des deux Super-Grands utilisant son veto pour bloquer l'évocation par le Conseil de sécurité de tout dossier qui le gênerait. La problématique de la paix - celle-ci constituant la raison d'être de la Charte - s'est considérablement élargie. Pour les auteurs de la Charte, en 1945, maintenir la paix, c'était soit stopper des États tentés de se faire la guerre, soit intervenir pour les bloquer si la guerre éclatait. Soixante ans plus tard, le but est beaucoup plus ambitieux, puisqu'il s'agit certes d'empêcher la guerre, mais aussi de faire plus, de conduire les États, les sociétés à passer d'une relation de haine, d'hostilité à une relation d'échange, de travail en commun. Les choses ont bien changé depuis 1945.

Les sociétés se sont affirmées, les enjeux sociaux mondiaux se sont multipliés, les acteurs extra-étatiques ont proliféré. Nombreux sont ceux, dans ces conditions, qui ont tenté de tenir compte de ces transformations pour adapter les Nations Unies à cette nouvelle donne. Mais le blocage est immédiat : faire de la gouvernance mondiale une des trames essentielles du système onusien risque de faire perdre aux États les plus puissants leur position de contrôle et de domination. Dès lors, les réformes engagées en ce sens sont restées

jusqu'à aujourd'hui rhétoriques et symboliques. Nous avons eu droit à de belles déclarations d'intention, comme celle du Millénaire ou celle du 60^e anniversaire des Nations unies.

Nous avons vu croître et multiplier les conférences internationales sur les grands thèmes sociaux. Mais tout cela n'a pas encore atteint le domaine de la décision, encore moins celui de l'exécution. Kofi Annan promettait d'être un grand secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) : premier Africain du sud du Sahara à occuper cette fonction, montrant une exceptionnelle ouverture d'esprit, prix Nobel de la paix en 2001, Kofi Annan rassemblait tous les atouts pour faire mieux que la plupart de ses prédécesseurs. En 2002-2003, tout au long de la crise iraquienne, il affirmait calmement l'indépendance de l'organisation mondiale face à la rudesse de l'Administration Bush.

En outre, il bénéficiait d'un moment unique : le soixantième anniversaire de l'ONU, l'entrée dans le XXI^e siècle, l'organisation mondiale pouvant marquer ce moment par un grand projet pour le nouveau millénaire. Achévant son second (et dernier) mandat en 2007, Kofi Annan, avait la possibilité de laisser son nom dans l'Histoire, en acceptant de relever le défi suprême : faire adopter une réforme réelle de l'ONU, qui consacre l'organisation mondiale en gardienne incontestée et incontestable de la paix mondiale. Hélas, Kofi Annan, diplomate d'envergure, n'avait pas malheureusement le sens de l'*Ubuntu* en matière de gestion et de réflexions stratégiques et prospectives. En 2004, plusieurs scandales révélèrent les approximations graves de la gestion Annan, notamment des trafics financiers autour de l'opération « Pétrole contre nourriture ». La crédibilité du secrétaire général se trouva irrémédiablement atteinte.

Le 8 septembre 2001, trois jours avant les fatidiques attentats d'Al Qaïda contre les Tours jumelles de New York, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Déclaration du Millénaire, dont l'ambition est de donner un nouveau départ à la gouvernance mondiale. Dans ce cadre, en septembre 2003, Kofi Annan, alors à son apogée, mettra en branle un processus de réforme de l'ONU. Dans son rapport sur la réforme de l'ONU présenté le 21 mars 2005, Kofi Annan proposait la suppression de la Commission des droits de l'homme (CDH) et son remplacement par un Conseil des droits de l'homme qui serait composé d'un nombre restreint d'États membres permanents « respectueux des droits humains » et élus par l'Assemblée générale. Cette réforme, essentiellement technique, ne résoudra pas les principaux problèmes de la CDH : un manque de volonté politique de la part des États qui la composent et le fait qu'ils soient en même

temps juges et parties.

Fidèle à lui-même, le secrétaire général avançait à pas comptés. Il a eu à créer un Groupe de personnalités de haut niveau, comprenant dix-sept sages, unanimement respectés pour leur compétence et leur rigueur, (le Français choisi est Robert Badinter) et présidé par un ancien Premier ministre de la Thaïlande, Anand Panyarachun. Ces personnalités avaient certes l'étoffe et un sens élevé du Kairos¹⁰, mais aussi la prudence nécessaire pour trouver des solutions équilibrées, tenant compte des résistances multiples à toute réforme.

Le 2 décembre 2004, le rapport « *les menaces, les défis et le changement* », « Un monde plus sûr : notre affaire à tous », avait été remis au secrétaire général. Le 21 mars 2005, Kofi Annan, puisant largement dans le rapport, proposa un très ambitieux plan de réforme. Le rendez-vous décisif a lieu à New York, avec, à l'ONU, le Sommet mondial du Millénaire, du 17 au 28 septembre 2005, auquel étaient présents 146 chefs d'État et de gouvernement. Le moment était historique... et le résultat proche du néant.

Les plans de réforme, globaux ou limités, de l'ONU se sont accumulés et aucun ne s'est matérialisé. Ainsi, en 1992, l'Agenda pour la paix du secrétaire général Boutros Boutros Ghali puis, en 2000, le Rapport Brahimi sur les opérations de maintien de la paix. L'échec est toujours dû au même obstacle : la composition du Conseil de sécurité². L'objectif est toujours le même : parvenir à « une représentation équitable » au Conseil de Sécurité. Une fois ce but posé, les difficultés se bousculent : qu'est-ce qu'une représentation équitable ? Les cinq vainqueurs de 1945 restent-ils des membres permanents légitimes ? En l'absence de fin d'une nouvelle grande guerre, désignant plus ou moins clairement les plus forts, quels seraient les critères pertinents d'une représentation équitable ?

Les capacités militaires ? Les ressources économiques ? Le souci d'assumer des responsabilités internationales ? Le principe même de membres permanents demeure-t-il admissible dans un monde démocratique, où toute fonction est périodiquement soumise au vote ? De même, le droit de veto ne serait-il pas un privilège hérité d'un âge diplomatique dépassé, celui des jeux d'équilibre et du concert des puissances ? En outre, toute révision de la Charte relève de l'article 108 qui stipule : « les amendements à la présente Charte entreront en vigueur pour tous les membres des Nations Unies quand ils auront été adoptés à la majorité des deux tiers des membres de l'Assemblée Générale et ratifiés, conformément à leurs règles constitutionnelles respectives, par les deux tiers des membres de l'Organisation, y

compris tous les membres permanents du Conseil de sécurité ». En langage clair, aucune modification de la composition et des pouvoirs du Conseil de sécurité n'est possible si un ou plusieurs des membres permanents s'y opposent. Ouvrir le Conseil de sécurité sans le bouleverser, et faire que la composition du Conseil de Sécurité exprime exactement les réels équilibres internationaux, telle est l'ambition suprême de toute réforme de l'ONU. Cependant, cette ambition se heurte toujours aux deux mêmes obstacles :

- aucun des cinq membres permanents n'est prêt à abandonner son siège; de plus, chacun de ces cinq permanents dispose, par l'article 108 de la Charte, d'un pouvoir de veto sur toute proposition de réforme;
- nombre d'États (Allemagne, Japon, Inde, Brésil et bien d'autres) revendiquent pour eux un siège de membre permanent et chaque demande en suscite d'autres : la candidature de l'Inde entraîne, au nom du « pourquoi pas moi ? », celle du Pakistan; la candidature de l'Allemagne déchaîne la fureur de l'Italie et celle du Japon, les foudres de la Chine. Les surenchères sont telles que les détenteurs présents des sièges de membres permanents sont fondés à ne pas bouger.

De plus, les débats sur la réforme du Conseil de Sécurité sont toujours demeurés très partiels ou biaisés : seule est mise sur la table la modification de la composition du Conseil de Sécurité, essentiellement par l'accueil de nouveaux membres permanents. Deux questions majeures et interdépendantes restent, semble-t-il, tabou : le principe même de membres permanents, d'États bénéficiant à perpétuité d'une supériorité due à un moment historique (la victoire de 1945) et le droit de veto. Dans un système international démocratique, de tels privilèges, de telles dérogations à l'égalité sont-ils admissibles ?

Quant au Plan Panyarachun-Annan, il tente à nouveau un contournement. Il ne touche pas aux cinq membres permanents actuels et propose seulement d'ajouter de nouveaux membres permanents et non permanents. Deux formules a priori passablement obscures sont proposées : soit la création de six sièges supplémentaires de membres permanents sans droit de veto et de trois sièges de membres non permanents; soit l'ajout d'un nouveau groupe de huit sièges semi- permanents (mandat de quatre ans renouvelable) ainsi que d'un siège avec un mandat de deux ans non renouvelable.

À l'arrivée, les deux formules instaureraient un Conseil de Sécurité de vingt-quatre membres, se divisant en quatre groupes géographiques égaux : Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Amériques. Le Conseil de

sécurité serait plus « démocratique », plus représentatif de toutes les parties du monde; en même temps, la position « particulière » (droit de veto) des cinq membres permanents ne serait pas affectée. Le Plan est intelligent, habile et prudent. Pourtant, lors de l'Assemblée Générale de l'automne 2005, il est très vite enterré, même si des morceaux, parfois significatifs, sont plus ou moins sauvés du naufrage. Une sorte de morale ou de moralité internationale tend à être reconnue sinon par tous les États, du moins par le plus grand nombre : le devoir et le droit de la communauté internationale d'intervenir pour s'opposer à tout crime de masse (génocide, crimes de guerre, purification ethnique...) sont consacrés. Une Commission pour la consolidation de la paix, instance consultative, est instituée afin de mieux organiser les stratégies coordonnées d'établissement de la paix et de reconstruction à l'issue de guerres. La Commission des droits de l'homme, très discréditée car dominée par des États peu respectueux des droits de l'homme, pourrait être réformée.

Pour Philippe. M. Defarges, l'échec jusqu'à présent répété des différentes tentatives de réforme, ne signifie pas que toute réforme de l'ONU est impossible ? L'histoire ne prouve rien. Ce qui a été impossible ou ce qui a semblé l'être hier peut brutalement devenir possible demain. Il faut tout de même une transformation des circonstances. En ce qui concerne l'ONU, cette transformation des circonstances requiert deux conditions :

- une volonté déterminée des trois colosses (États-Unis, Russie et Chine) de réformer l'ONU : les trois poids lourds du système mondial demeureront longtemps les acteurs-clefs de la géopolitique planétaire; aussi longtemps que le système international s'organisera autour d'États souverains et inégaux, ces trois géants conserveront une position privilégiée dans toute ONU, quelles que soient ses structures;
- une ligne commune du Sud, celui-ci se mettant d'accord sur les champions qui le représenteront dans les instances dirigeantes et d'abord au Conseil de Sécurité.

Si ces deux conditions sont réunies, une alliance pour la réforme de l'ONU peut se nouer entre les trois colosses et le Sud, l'Europe étant la cible et la victime de cette réforme. Cependant, le Royaume-Uni et la France ne disposent-ils pas d'un droit de veto sur toute réforme de l'ONU ? En même temps comment le veto de deux anciennes grandes puissances tiendra-t-il devant l'union des acteurs les plus dynamiques de la planète ? Les procédures dépendent des rapports de force, elles ne peuvent être des verrous absolus dans un monde en changement profond.

L'Europe, à la fois l'Union Européenne et ses États membres, doit vraiment s'interroger sur l'avenir de l'ONU et sur sa place en son sein. Si l'Europe n'anticipe pas, elle pourrait être le bouc émissaire idéal et la grande perdante de la réforme. La gouvernance planétaire est difficile à matérialiser, mais son développement est inévitable. L'ONU en sera sinon le lieu exclusif, au moins un rouage essentiel. L'ONU devra à la fois tenir compte des grands équilibres mondiaux, en clair, faire une place aux colosses du Sud, et respecter les principes démocratiques.

4. 3. 1 - Un Conseil de sécurité en déphasage avec les réalités du moment

Les décisions du conseil de sécurité dans le règlement des conflits ne reflètent plus les réalités géopolitiques du 21^{ème} siècle. C'est la principale raison de l'élargissement et de l'ouverture à d'autre, particulièrement les africains. Plus de 70 % des questions abordées et/ou traitées par le conseil de sécurité sont des questions africaines, et pourtant l'Afrique n'est pas membre permanent. Elle est là juste pour amuser la galerie. Des pays d'égal dignité à l'Afrique sont promus parce qu'il faut remplir le quota. Tout porte à croire à une promotion des cultures forteresses. La réforme de l'ONU et de son conseil de sécurité procède de la loi de la nature. L'évolution de la vie est telle que, ou bien vous vous adaptez, ou vous disparaissiez : *C'est une loi naturelle*, pour reprendre l'expression de Charles Blé GOUDE¹¹. C'est donc dire qu'il faut s'adapter aux réalités et aux nouvelles conditions du moment.

Dans le règlement pacifique des conflits, dont la prolongation est susceptible de menacer la paix internationale, le conseil de sécurité peut intervenir lorsqu'il est saisi par un État membre ou un État non membre de l'organisation des Nations-Unies. Au cas de menaces contre la paix, de rupture de la paix ou d'actes d'agression, le Conseil de sécurité est compétent pour décider des mesures à adopter : C'est là que réside tout le problème ! Toutes les difficultés du Conseil de sécurité relèvent de la prise de décisions jugées parfois « d'arbitraires ».

Pour les questions de procédures, les décisions sont adoptées par un vote affirmatif de 9 membres sur les 15. La résolution ne peut être adoptée si elle ne parvient pas à recueillir au moins neuf voix. Si elle obtient ces neuf voix mais qu'un membre permanent vote contre, la résolution n'en peut pas être non plus adoptée.

Dans un rapport rendu public, le groupe de travail chargé par l'Assemblée Générale d'étudier « la question de la représentation équitable au conseil de sécurité » a relevé « l'opinion très répandue que le droit de veto est anti-démocratique », et qu'il devrait être soit « limité à des sujets particuliers » soit subordonné pour sa validité à deux voix négatives.

Pour rappel, pendant la guerre froide, l'opposition quasi-permanente entre l'URSS et les États-Unis a souvent neutralisé le conseil de sécurité. Selon J. C. ZARKA¹², « Entre 1945 et 1990, le droit de veto a été utilisé 193 fois (...) il a été utilisé seulement 12 fois de 1990 à 2001 ». Les dossiers du Kosovo, de l'Irak et de la Côte d'Ivoire en 2002, ont été des transgressions manifestes de la charte des Nations - Unies. L'OTAN est intervenue militairement au Kosovo en 1999 sans mandat explicite du Conseil de Sécurité pour éviter le veto russe. En 2003, les États-Unis et le Royaume-Uni sont intervenus militairement contre l'Irak sans mandat du conseil de sécurité. L'exemple de la crise ivoirienne suffit pour démontrer le déphasage entre le Conseil de Sécurité et les réalités du moment, et particulièrement les réalités africaines.

L'ONU reste rigide avec ses cinq membres permanents du Conseil de sécurité. C'est une faute grave, parce qu'on ne peut pas corriger les maux de 2009 avec les médicaments qui ont servi à soigner les maux de 1945. L'ONU est dépassée, tant dans son mode de fonctionnement que dans sa structure. Les États sont devenus nombreux, la population est passée d'un milliard et demi à six milliards aujourd'hui, les problèmes se sont multipliés et complexifiés. Les pays comme l'Allemagne, l'Italie, le Japon qui ont été exclus du droit de veto sont parmi les principales puissances du monde. Puisqu'ils ne sont pas membres du conseil de sécurité, on a été obligé de créer le G8 parce qu'il fallait absolument prendre leurs avis. Aujourd'hui, il n'est plus possible de rester à New York et de vouloir résoudre les problèmes qui se posent à travers le monde. Il n'est plus possible que des bureaucrates du Conseil de Sécurité règlent à la fois, à partir de New York, les problèmes du Congo (RDC), du Rwanda, du Darfour, de la Somalie etc. Ce n'est plus possible !

Aujourd'hui, est-ce que les cinq vainqueurs de la guerre sont capables d'abandonner leur privilège immense qui leur donne droit de vie ou de mort sur tout sujet dans le monde ? Alors, faisons une réforme. Il ne s'agit plus de discuter de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, mais sur la réforme en profondeur de cette dernière. Quelle ONU voulons-nous à l'horizon 2015 ?

La première réforme consiste à faire de l'ONU et de son Conseil de sécurité, un *bureau de liaison*, qui récolte les moyens financiers et matériels nécessaires, et les redistribue quand il y a des problèmes. Il faudrait qu'au niveau de chaque Continent (Europe, Afrique, Amérique, Asie, Océanie), les organisations continentales doivent avoir une parcelle du pouvoir actuel de l'ONU pour gérer localement les conflits.

Au regard de la crise du Rwanda, de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo, du Darfour; il urge pour les organisations continentales d'avoir un poids encore plus fort, et que le conseil de sécurité actuel leur cède une part de son pouvoir propre pour régler les conflits locaux. Les conflits en Afrique doivent être réglés par les africains eux-mêmes, pour éviter tout embrasement. L'exemple de la Côte d'Ivoire, en 2002, avec le fameux texte de Linas Marcoussis, confectionné dans une salle de rugby, en est une parfaite illustration. Ce texte, disait le président GBAGBO¹³, *« n'aurait jamais été écrit en ces termes dans aucune capitale africaine »*.

Telle nous semble la voie qu'il faut suivre. Sans cette voie, le monde va à la perdition, parce qu'on aura à l'ONU des fonctionnaires bureaucrates de plus en plus coupés des réalités africaines et du monde, et qui prendront des décisions selon des schémas désuets. Il est donc nécessaire de régionaliser les branches actives de certaines institutions internationales, pour la paix et la stabilité mondiale. C'est une évidence que « Nous, peuples des Nations Unies », sur lequel s'ouvre le Préambule de la Charte¹⁴ n'est qu'une invocation. « Nous, peuples », ne pesons pas sur les décisions prises au sein de l'ONU et les opinions publiques restent pour l'essentiel dans l'ignorance des compromis passés, des silences gardés, des sujets occultés sur les bords de l'East River. Domaine réservé aux gouvernements et aux diplomates; le citoyen est sans voix, de plus, la masse d'informations, commentaires et analyses déversées par les médias, lors de guerres ou de tragédies humanitaires, le conforte dans l'idée de l'impuissance du « machin ». L'ONU est devenue une entité abstraite que l'on peut charger de tous les maux sans que l'on se sente responsabilisé ou concerné. C'est bien cela qui est grave.

Aujourd'hui, avec la domination et l'hégémonie d'une seule puissance, les notions les mieux établies du droit international se trouvent soumises à une profonde crise, qui va de l'érosion de l'interdiction du recours à la force armée, d'ailleurs mise à mal, à la notion de « guerre préventive ». Dans le même temps, le Conseil de sécurité a contribué de manière décisive à la dégradation générale du système

multilatérale de la sécurité et la paix internationales. Enfin, nous assistons au renforcement de règles basées sur la logique de la marchandisation de la société internationale dans son ensemble et à un processus de déresponsabilisation des sociétés transnationales par le bais des codes de conduite. Autant de raison d'en appeler à la reconstruction d'un ordre international alternatif.

4. 3. 2 - Le G20 : Un nouveau Breton Woods ?

La place réservée par les pays riches aux pays pauvres, à l'Afrique en particulier, et qui se résume à celle d'un espace périphérique où l'Afrique ne sert que de variable d'ajustement, nous donne l'impression que le fameux G20 est comme un nouveau Bretton Woods, un lieu de rencontre et de partage du gâteau mondial. L'idéal serait que l'Afrique pousse à changer le format du G20 en exigeant que la participation des uns et des autres repose sur des critères de représentation géographique et démographique, et de poids économique, pour éviter l'accroissement d'une haine raisonnée. L'Afrique qui n'est ni fautive ni responsable de la crise financière, subit en retour une crise économique et sociale qui lui a coûté plus de 2 % de croissance en 2009.

L'idéal pour l'Afrique est qu'elle soit capable de refuser d'être le payeur en dernier ressort des conséquences de la dérégulation outrancière des pays riches. L'Afrique devra rappeler le respect des promesses des pays riches effectuées en 2005 lors d'un sommet du G8 à Gleneagles en Écosse, de doubler l'aide au développement. Une promesse non tenue à ce jour. Le G20, même élargi, ne peut se limiter à refonder le libéralisme économique autour d'un groupe de 20 pays qui représentent 87 % du PIB mondial, 65 % de la population mondiale et font subir les conséquences de leur politique économique aux pays les moins influents de la planète.

Londres, la présence du président de la Commission de l'Union Africaine, comme représentant exceptionnel de l'Afrique, est un début encourageant mais insuffisant s'il ne s'agit que d'un observateur ou d'une caution. Les plans de relance économique vont creuser les déficits budgétaires des pays riches, favorisant le protectionnisme, le nombrilisme économique et la baisse de l'aide au développement. En réalité, les pays riches n'ont pas abandonné l'idée d'éponger partiellement les dettes du néolibéralisme économique dérégulé par les contribuables et les pays dont les budgets sont excédentaires.

Avec une croissance qui restera positive en Asie, en Afrique et au

Moyen-Orient en 2009, les pays industrialisés avec leur 4, 3 % de croissance négative doivent faire profil bas. Ils doivent accepter d'écouter l'Afrique dans sa diversité tant sur les propositions de court terme que de long terme. Les pays riches ou le FMI ne peuvent plus représenter l'Afrique au G20. Au-delà des avancées positives qu'il faut saluer et qui viennent poser d'autres règles du jeu, pourquoi l'Afrique ne s'y trouve-t-elle pas ? Pourquoi avoir écarté un milliard d'habitants et un tiers des ressources naturelles de la planète ? Ce n'est *ni juste ni efficace*, pour reprendre l'expression de Ségolène Royal¹⁵. Tout comme n'est « *ni juste ni efficace l'absence de ce continent au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies ou encore sa sous-représentation dans les conseils du FMI et de la Banque Mondiale* ».

L'Afrique doit enfin avoir toute sa place dans les instances internationales, car le monde a besoin d'elle, de sa vision, de ses talents, de sa faculté de don, de ses idées et de son génie. Nous vivons une époque historique, avec une crise sans précédent, faite de drames, mais aussi d'opportunités. L'opportunité de nous en sortir en décidant des changements profonds et des valeurs nouvelles qui nous permettront d'inventer le monde d'après, un monde plus humain et plus juste. L'aménagement à la marge du système actuel ne permettra pas la sortie de crise. Les peuples doivent exiger de leurs gouvernants et de leurs élites qui n'ont su ni anticiper ni guérir qu'ils changent de logique. Partout, les peuples se révoltent. Il n'y aura pas de paix sans justice. Et il n'y aura pas de justice sans respect de l'autre. La finance doit impérativement être mise au service de l'économie réelle et l'économie réelle au service des hommes et des femmes. Il faut une « rupture ».

Avec 6, 2 % en 2007 et 5, 2 % en 2008, l'Afrique a contribué à soutenir la croissance mondiale. Pour l'Afrique, il n'y a pas d'alternative à un pacte de soutien au pouvoir d'achat et une croissance économique partagée, soupape de sécurité contre le choc des crises alimentaires, énergétiques et des intempéries. L'Afrique devra organiser sa propre veille économique. À elle de trouver des institutions capables d'anticiper les crises, et de faire passer son idée de création d'un payeur en dernier ressort basée en Afrique et non à Washington. Il s'agit du futur Fond Monétaire Africain (FMA) déjà prévu à Yaoundé. Le G20 doit inventer une régulation éthique du marché et des économies, et contribuer à l'émergence d'une croissance partagée, gage d'une globalisation de la solidarité. Encore une fois, cette crise des pays riches se traduit par une perte de croissance de 2 % pour le continent africain.

Le G20 élargi devrait financer ce manque à gagner. Il devra alors se transformer en une « tontine africaine », un pacte mettant en commun des fonds pour prévenir ou sortir d'une crise systémique par un partenariat entre secteur public et secteur privé. Il suffirait pour ce pacte que le G20 décide de consacrer à l'Afrique 0,7 % du total des plans de relance. L'année 2008 aura été une incroyable année de rupture. Pas seulement à cause de l'exacerbation de la crise financière et de sa propagation vers l'économie réelle, mais aussi parce que trois événements majeurs la marqueront à jamais. En premier lieu, ce fut l'échec du cycle de Doha. Au-delà des raisons invoquées, c'est un véritable refus des règles du commerce international telles qu'elles ont été imaginées par le monde occidental.

Deux autres phénomènes bouleversent le paysage : l'incroyable volatilité des marchés énergétiques et des matières premières agricoles rend difficile une croissance économique mondiale forte tout simplement parce que le monde ne peut fonctionner au jour le jour. Enfin, la fin de l'année 2007 et cette année ont vu apparaître le débat-clé des années à venir, celui du contrôle des entreprises et en réalité celui de la liberté des capitaux, à travers la discussion encore marginale sur les fonds souverains. Cette année aura donc été celle de la remise en cause du fonctionnement des trois grands marchés : du commerce, des capitaux, des ressources rares. Et ces trois marchés sont complètement reliés entre eux. C'est la raison pour laquelle le nouveau Bretton Woods, expression uniquement destinée à souligner le caractère global et ambitieux de la négociation qui doit s'instaurer, mettra sur la table de façon articulée et cohérente les grandes composantes du nouvel accord mondial.

Bien entendu, en premier lieu, il faut poser les bases de la nouvelle architecture financière avec deux objectifs majeurs. Tout d'abord apporter des réponses claires et cohérentes entre elles aux principaux défis soulevés par la crise financière en cours, qu'il s'agisse du fonctionnement des agences de notation, des normes comptables, du retour dans le champ de la réglementation d'un certain nombre d'opérateurs qui y échappent, de l'amélioration des règles prudentielles appliquées aux institutions financières et de leur supervision, du code de conduite à destination des fonds souverains, du système de rémunération et d'incitation dans la finance. Puis redéfinir le rôle du FMI, en le centrant sur la cogestion des crises bancaires et financières de nature systémique, en coopération étroite avec les banques centrales et les gouvernements.

Cela suppose de lui conférer des moyens en proportion, sans doute des

compétences réglementaires propres tout en affirmant que l'essentiel des pouvoirs réglementaires et de supervision vont, pour des arguments de proximité et de souveraineté, rester de la compétence nationale (et, en plus, communautaire pour les pays de l'Union Européenne). On le voit déjà, ce nouveau Bretton Woods aura une dimension bancaire et financière, qui le distingue déjà du Bretton Woods originel de 1944-1945, très orienté sur les questions monétaires. On peut toujours rêver à la transition inverse de celle de mars 1973 et à repasser des changes flottants à des changes plus stables.

Mais il n'y a rien à attendre de ce côté-là pour au moins les cinq ou dix prochaines années, alors qu'une meilleure gouvernance bancaire et financière ne peut attendre. Il s'agira aussi de négocier l'équilibre énergétique mondial et, à travers cela, l'évolution du prix du [brent16](#) et les marges de fluctuations acceptables pour une croissance équilibrée. Il faudra également se concerter sur l'investissement en production agricole, et c'est peut-être le point le plus vital pour les toutes prochaines années, à réaliser à l'échelle mondiale et de la même manière s'efforcer d'avoir un système de prix rationnel et compatible avec ce même souci de croissance. Sans oublier de définir les règles de la propriété du capital, c'est-à-dire ce qui est jugé acceptable par les uns et par les autres, comme prises de contrôle d'entreprises par des non-résidents.

Enfin, la récession qui s'installe rendra nécessaire des plans de soutien importants, au moins pour la moitié de l'économie mondiale. Encore faut-il que nous soyons d'accord pour que les politiques monétaires et budgétaires menées par les uns et les autres n'entraînent pas des évolutions incontrôlées des taux de change, ce qui ne ferait que compliquer l'équation à résoudre. Le G8 élargi va préparer une rencontre mondiale mettant à plat tous ces problèmes liés entre eux avec un effet attendu et un objectif principal. L'effet serait que la seule annonce de cette conférence contribuerait vraisemblablement à une stabilisation des marchés financiers enfin rassurés sur la gouvernance économique mondiale.

Un objectif, celui de faire de 2009 la première année d'un cycle de croissance réaliste parce que fondé sur la reconnaissance d'un équilibre inédit dû à la nouvelle répartition des richesses et des liens qui associent de manière inextricable les différentes facettes des marchés. L'hôte de cette rencontre pourrait être le FMI, sachant qu'à la fin du processus, les organes de régulation économique et financière mondiaux adaptés à la nouvelle donne seraient largement refondés.

L'incapacité des participants à la récente Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) de s'entendre sur les modalités des négociations sur l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles constitue un revers pour le Cycle de négociations de Doha. La rupture des discussions en juillet, dernier en date d'une série d'échecs, a suscité la crainte d'une faillite du Cycle de Doha dans son ensemble. Cet échec a même inspiré à l'auteur d'un éditorial récent dans le *Financial Times* une expression malheureuse, bien qu'accrocheuse, *Dead as a Doha* (aussi mort que Doha). Le Cycle de Doha et le large éventail de questions sur lequel il porte sont tout simplement trop importants pour être abandonnés en cours de route. Ce cycle reste le meilleur moyen de rééquilibrer le système commercial multilatéral et de remédier à des distorsions persistantes telles que celles provoquées par les subventions agricoles accordées dans les pays développés. Il est indispensable de le mener à bien pour pouvoir garantir aux pays en développement un accès élargi aux marchés pour leurs exportations et créer les conditions nécessaires au développement, à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Il faut donc espérer que les membres de l'OMC reviendront bientôt à la table des négociations. Car la Conférence Ministérielle¹⁷ a bel et bien permis de rapprocher considérablement les points de vue, et ce n'est pas un mince exploit, ce qui contribuera à faire progresser toute discussion future plus rapidement. Il ne faut cependant pas se cacher que ce nouveau revers retardera inévitablement l'achèvement du Cycle, ce qui, par ailleurs, permettra de disposer d'un temps de réflexion salutaire. En tout état de cause, même si un accord avait pu être dégagé sur la seule question des modalités, le Cycle de Doha n'aurait pas été achevé.

Il faut souhaiter que les efforts déployés actuellement pour relancer les discussions portent leurs fruits, mais si tel n'est pas le cas, il sera peut-être encore possible de mettre en œuvre quelques-unes des mesures en faveur du développement qui ont fait l'objet d'un certain consensus en juillet. Parmi celles-ci figurent l'octroi aux pays les moins avancés (PMA) d'un accès aux marchés en franchise et hors contingent, la prise en compte des aspects de la question du coton liés au développement, « l'Aide au commerce », le Cadre intégré renforcé et l'appui au renforcement des capacités de production dans les pays en développement. Des progrès sur ces questions contribueraient à instaurer la confiance nécessaire pour faire aboutir les négociations assez rapidement.

Cela étant, ce que l'on obtiendrait ainsi ne saurait remplacer la réalisation totale et intégrale de l'ensemble des objectifs du « Cycle du Développement de Doha¹⁸ ». Par ailleurs, ce revers pourrait aussi être préjudiciable au système commercial multilatéral et à l'OMC dans son ensemble. Celle-ci, après tout, a été conçue comme une enceinte de négociation permanente. Un gel prolongé du Cycle de Doha risquerait fort de détourner l'attention vers d'autres négociations, régionales ou bilatérales. L'OMC restera bien sûr la clef de voûte du système commercial multilatéral, que le Cycle soit mené à bien ou non. Elle supervise et administre déjà une masse considérable de règles commerciales, outre le mécanisme de règlement des différends, dont la charge de travail ne peut qu'augmenter si les négociations marquent le pas. Son utilité et son importance ne font donc aucun doute.

Toutefois avec les échecs notés, on peut se demander si l'actuel mode de fonctionnement de l'OMC est celui qui convient le mieux pour mener des négociations au delà du Cycle de Doha. Il a été avancé que les difficultés rencontrées pendant le Cycle de Doha tenaient essentiellement au fait qu'il était de plus en plus difficile d'amener un nombre toujours plus grand d'acteurs à s'entendre sur un nombre également croissant de questions. Dans ce contexte, un modèle de négociations portant sur des questions multiples pour déboucher sur un engagement unique n'est peut-être pas celui qui, à l'avenir, conviendra le mieux; certaines modifications institutionnelles ou opérationnelles pourraient peut-être rendre le processus plus fructueux, s'agissant par exemple d'une plus grande tolérance pour des approches plurilatérales ou « à géométrie variable » et d'une plus grande souplesse des procédures de prise de décisions.

Il est intéressant, à cet égard, de noter que ces propositions figuraient parmi celles qui avaient été formulées dans le rapport d'un conseil consultatif, présidé par M. Peter Sutherland, que j'avais établi lorsque j'étais Directeur général de l'OMC. Les propositions de ce rapport, intitulé « L'avenir de l'OMC, relever les défis institutionnels du nouveau millénaire » mériteraient peut-être d'être réexaminées à la lumière des événements récents. Cependant, nous ne devons pas oublier que le Cycle de Doha a été expressément dénommé « Cycle du développement. » Même si l'attention devait maintenant se déplacer vers d'autres enceintes de négociation, régionales ou bilatérales, le développement doit rester l'une des toutes premières priorités. Les accords régionaux et bilatéraux doivent eux aussi s'inscrire pleinement dans une perspective de développement.

4. 3. 3 - De la nécessité d'un Conseil de sécurité économique

La question de la réforme ou de l'évolution du Conseil Économique et Social est moins médiatisée que celle du Conseil de Sécurité mais est peut-être, plus importante pour tous ceux qui rêvent de construire « un autre monde ». Comme le rappelle Kofi Anan, *auteurs de la Charte en 1945 n'ont pas donné de pouvoirs coercitifs au Conseil économique et social qu'ils pensaient compléter plus tard par une organisation commerciale mondiale intégrée complètement au système onusien. Elle aurait été très différente de l'OMC actuelle, créée seulement en 1995, pour faire pièce à la CNUCED (Commission des Nations unies pour le Commerce et le Développement), jugée trop favorable aux pays en voie de développement* ».

Aujourd'hui, force est de reconnaître que le Conseil Économique et Social de l'ONU ne se justifie plus et doit être supprimé, à défaut d'être transformé en un véritable Conseil de sécurité économique. Cette proposition semble traduire le souhait de nombreux pays en voie de développement de voir le FMI et la Banque mondiale cesser d'influer sur les schémas de développement des pays. Il faut donc travailler à la construction progressive d'une conscience commune au niveau mondial et donner une force exécutoire à la Charte de l'ONU. Son Préambule fixe des objectifs larges à l'organisation : la paix et la sécurité, le développement des relations amicales entre les nations sur la base de sujets de droit égaux et de l'autodétermination des peuples, la coopération internationale en vue de résoudre les problèmes de caractère économique, social et humain. D'où la création des organes spécialisés qui couvrent tous les domaines et qui ont vocation globale à agir pour le bien de l'humanité.

Instaurer une instance coordonnatrice de haut niveau pourrait permettre de renverser la hiérarchie actuelle des textes internationaux. Il s'agirait d'un Conseil de sécurité économique et social qui aurait la même capacité de décision que le Conseil de sécurité actuel. Cet organe pourrait se substituer à l'actuel G8¹⁹ élargi regroupant les grands pays du Nord et du Sud ainsi que les pays ayant la population la plus nombreuse. Il pourrait également prendre en compte la dimension économique et sociale des conflits qui bouleversent les pays, particulièrement ceux du Sud, qui constituent plus de 70 % des questions abordées au Conseil de sécurité de l'ONU.

Il aura enfin, un rôle délibératif dans les secteurs de l'économie, de la vie sociale et de l'environnement, et serait accompagné d'un secrétariat général qui fonctionnerait comme un garde-fou contre les excès de la mondialisation²⁰ et les décalages entre les promesses et les actes. Son rôle serait d'inciter enfin au respect des normes fixées et de

veiller à l'application des programmes d'action. Dans cette perspective, les institutions spécialisées, à commencer par le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, l'OIT (Organisation Internationale du Travail), travailleraient avec le nouveau Conseil de Sécurité Économique, en lui fournissant analyses, évaluations et études prospectives nécessaires. Toutefois, il faut rappeler qu'en 1993, Jacques Delors²¹, avait proposé la création d'un Conseil de Sécurité Économique sous l'égide de l'ONU. *« Non pas un gouvernement mondial mais un forum dans lequel tous les pays du monde, représentés directement ou par leurs organisations régionales, auraient pu confronter leurs analyses, auditionner les grandes organisations internationales. Parce que les habitudes de réfléchir et d'échanger en commun sont très importantes. »*

4. 4 - Stratégie²² et prospective²³ : passer le cap de 2015

Nous vivons actuellement dans un monde multipolaire en pleine reconfiguration, avec l'émergence de nouveaux pays, en témoigne le fait que pour régler certains problèmes, comme par exemple la question de l'Iran ou encore celle du Darfour ou de la Corée du Nord, il y a besoin de réunir l'intervention de plusieurs puissances, même si l'Afrique, qui, loin d'être perdue est souvent contournée. Par sa place dans l'apport de certaines matières premières, l'Afrique est, qu'on le veuille ou non, un partenaire obligé dont le poids n'est pas négligeable. Face à cette situation, il est nécessaire de faire plus de stratégie et plus de prospective pour anticiper l'avenir en inventant le futur pour l'Afrique.

Quid des grandes rencontres sans l'Afrique ? Le sommet anticrise de Londres en 1933 avait été un échec cuisant. Londres 2009²⁴ a-t-il des chances de faire mieux ? En fait, tout dépend des objectifs : le camp anglo- saxon, Barack Obama en tête, tente de minimiser l'ambition de ce sommet, tandis que l'Europe continentale voudrait en faire une occasion historique d'avancer sur la régulation des marchés financiers. *« Nous avons la responsabilité de coordonner nos actions et de nous concentrer sur les points communs et non sur des divergences épisodiques »*, a déclaré le président américain à l'issue d'un entretien avec Gordon Brown. Obama a reconnu que « les pays du G20 suivent comme il se doit leur approche propre », ajoutant : *« nous n'allons pas nous entendre sur tous les points »*.

Ce qui veut dire que des divergences de vue peuvent surgir à tout moment. Le sommet de Prague de 2009²⁵ a permis une « remise à zéro » des relations avec la Russie, sur laquelle comptent les États-Unis pour contrecarrer le programme nucléaire iranien. Un dossier déjà

ouvert par la secrétaire d'État Hillary Clinton lors de sa tournée diplomatique européenne. À la grande satisfaction de Moscou, Barack Obama a déjà annoncé qu'il allait revoir le projet de bouclier antimissile en Europe de l'Est mené par son prédécesseur George W. Bush. Les États-Unis ont également tempéré leur soutien à d'éventuelles candidatures à l'Otan, comme la Géorgie et l'Ukraine, dont l'entrée dans l'Alliance serait vraisemblablement mal vécue par la Russie.

Dans ce contexte de multilatéralisme où les États sont soumis aux mêmes règles que le reste du monde, suivant une certaine égalité, il est évident qu'une situation de croisade se profile à l'horizon. Des bouleversements géopolitiques et économiques profonds peuvent surgir d'ici 2015, si les déséquilibres ne sont pas rétablis, et si les problèmes de la Birmanie que je vois venir, de même que ceux de l'Iran et de la Corée du Nord ne sont pas résolues. Aujourd'hui, les grands moteurs du développement sont les nouveaux marchés et notamment les pays BRIC, mais avant tout la Chine et l'Inde.

Ces pays ont en commun le fait d'être de grands marchés en plein développement économique. Ces quatre pays partagent également leur volonté de changer l'ordre du monde, et d'être présent au G8. Mais que ce soit d'un point de vue économique ou politique, ce groupe n'a rien d'homogène. Il y a d'un côté la Chine et l'Inde, qui sont de véritables colosses, en plein décollage économique, qui réunissent un certains nombres d'atouts, et le Brésil, qui est un pays un peu à part. Le pays présente aujourd'hui une économie un peu plus développée que les trois autres. Quant à la Russie, elle se retrouve dans ce groupe un peu bizarrement. Il s'agit d'un vieux pays industriel qui a raté son industrialisation, dont le principal atout réside dans les ressources énergétiques. Dans ces quatre pays, il y a deux pays à mettre à part, la Chine et l'Inde.

Ces colosses pourraient certainement devenir des accélérateurs de la croissance mondiale, et à certains égards le sont déjà. Ils sont énormes, plus d'un milliard d'habitants pour l'un, un milliard trois cents milles habitants pour l'autre. Ils se situent dans une région en forte croissance, l'Asie. Lorsque la Chine et l'Inde bougent, ce sont tous les pays environnants qui bougent également. De l'autre côté le grand problème du Brésil est sa localisation en Amérique latine, une région quelque peu disparate. Quant à la Russie, c'est un pays qui connaît de grands problèmes économiques, qui n'a pas réussi son développement véritable bien qu'il ait un poids géopolitique énorme. Ce qui est certain c'est qu'en 2030, les quatre pays seront dans une

situation très différente. Qu'en est-il des risques du développement économique de ces pays ?

La Chine peut connaître demain une crise sociale et politique terrible. C'est un pays qui a une économie capitaliste avec un régime communiste. De plus, c'est un pays de paysans qui devient urbain. Les mouvements de population sont donc phénoménaux. Par ailleurs, ce pays se modernise très vite. On a souvent dit que l'atout de la Chine est une main-d'œuvre à bas prix. Or cette main-d'œuvre devient de plus en plus coûteuse. Mais, la Chine est perçue comme un modèle de non transparence par les institutions de Bretton Woods. Un pays qui ne joue pas le jeu, en atteste son comportement dans l'OMC. Son intégration dans les instances de gouvernance serait la seule façon de la contraindre. L'Inde est un pays de paysans, de gens pauvres, qui connaît l'apparition progressive de villes qui sont de véritables monstres.

La Russie porte le poids de son histoire, un sentiment énorme d'humiliation. La problématique est politique : le pays a-t-il vocation à être une véritable démocratie ou un pays de nouveau tenté par un rêve nationaliste ? Le Brésil est le pays qui pose le moins de problèmes. Par conséquent, compte tenu de ces éléments, les deux pays qui semblent les plus dangereux en raison de leur passé violent sont la Chine et la Russie. Les deux pays les moins dangereux sont l'Inde parce que c'est une démocratie et le Brésil parce que c'est un pays qui a toujours su surmonter ses crises. Ces pays sont-ils amenés à connaître une ouverture plus importante à l'avenir ? Si leur économie se développe, ces pays sont amenés à s'ouvrir davantage vers l'extérieur. Mais le chemin de la croissance économique doit demeurer stable. Si la croissance économique venait à se casser, ils se fermeront. Le pays le plus incertain à ce jour est la Russie, parce que l'économie est tributaire de ses matières premières. Elle connaît une croissance très chaotique et a souvent raté son développement économique.

Refusant de se résigner à la pauvreté, la communauté internationale s'est dotée en l'an 2000 d'une série d'objectifs ambitieux de développement à atteindre d'ici 2015. Ils concernent, entre autres, la réduction de la pauvreté, l'accès à la santé, à l'éducation et à un environnement durable. Le rapport d'évaluation à mi-parcours des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) publié en juillet dernier montre qu'en l'état actuel des choses, la plupart de ces objectifs ne seront pas atteints, tout particulièrement en Afrique subsaharienne.

Paradoxalement, si la cible globale de réduction de la pauvreté est

atteinte d'ici 2015, ce sera plutôt grâce au décollage de pays émergents comme la Chine, qui sort chaque année environ 20 millions de ses habitants de la pauvreté, qu'à la baisse de la pauvreté absolue dans les pays les plus pauvres. D'après la Banque Mondiale, le nombre de pauvres vivants en Afrique sub-saharienne pourrait même augmenter de 8 % d'ici à 2015 ! Devons-nous en conclure l'échec des objectifs du millénaire pour le développement ? Nous ne le pensons pas. Ces derniers représentent un engagement sans précédent de la communauté internationale pour la dignité de chaque individu. En cela, ils ont suscité une forte mobilisation à travers le monde, des États comme de la société civile, et engagé une véritable dynamique en faveur du développement. Le choix de cibles chiffrées a permis de faire passer l'aide au développement d'une logique de dépense à une logique de résultats.

Ceci est loin d'être négligeable. Mais en se focalisant sur la date, tout à fait arbitraire, de 2015, nous passons à côté du véritable changement de paradigme que représentent les OMD. En sanctuarisant les OMD dans la déclaration du millénaire, la communauté internationale a pris la décision, très forte, de donner une « incarnation physique » à la charte des Nations Unies. D'après cette logique universaliste, chaque citoyen de la planète, en vertu même de son humanité, a droit à un niveau minimum de vie. Et bien que la croissance s'accélère en Afrique subsaharienne, force est de constater que beaucoup de pays du Sud n'auront la capacité macroéconomique de mettre en œuvre ces standards qu'à très long terme. D'autant que ces derniers pourraient devenir plus exigeants.

La communauté internationale s'engage donc à se substituer durablement aux États les plus pauvres de la planète dans la prestation de services sociaux. Ce changement de philosophie représente une véritable révolution dans le monde du développement, dont peu de pays ont pris la mesure. Il dépasse en effet toute considération de rentabilité économique, qui constituait l'un des principes structurants de l'aide au développement. La mesure de l'efficacité d'un programme n'est plus la capacité des bénéficiaires à s'autonomiser des transferts financiers internationaux par la croissance, mais l'amélioration des niveaux de vie des populations. Pour reprendre une image connue, nous avons comme abandonné l'idée d'apprendre aux États les plus faibles à pêcher, pour se concentrer sur la distribution de poissons à grande échelle. Nous passons d'une certaine façon d'une aide publique au développement fondée sur une logique d'investissement à une aide au développement reposant sur une logique de redistribution des richesses à l'échelle mondiale.

Nous nous rapprochons ainsi, à l'échelle planétaire, de la logique de filet de sécurité social mise en œuvre dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle dans la plupart des pays de l'OCDE. Cette transformation progressive n'est pas illogique, dans la mesure où la constitution d'espaces marchands unifiés s'est souvent accompagnée de mécanismes de redistribution au sein de ceux-ci, l'exemple le plus récent étant celui des fonds de cohésion de l'Union Européenne. Or la planète elle-même se transforme aujourd'hui en un vaste espace marchand intégré, générateur de déséquilibres auxquels les populations du Sud sont souvent les plus vulnérables. S'il appartient aux dirigeants politiques de décider du bien fondé de ce changement de paradigme, nous devons, nous interroger sur la cohérence et l'efficacité de nos pratiques.

Or une fois de plus, la communauté internationale souffre de schizophrénie : si les pays proclament d'une seule voix l'importance d'atteindre les OMD et le droit de tout être humain de vivre dans la dignité, rares sont ceux qui se donnent les moyens d'y parvenir. Si l'Afrique veut accélérer et maintenir un rythme de croissance pouvant contenir la hausse actuelle des prix des denrées, elle doit chercher à élargir ses sources de croissance économique à travers la diversification économique et l'amélioration de la productivité agricole et industrielle.

L'Afrique doit enregistrer un taux de croissance de 7 % par an pour espérer atteindre les objectifs du millénaire pour le développement qui ont été définis pour réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Si nous acceptons la logique qui sous-tend cette nouvelle philosophie de l'aide, il est urgent de mener une réflexion poussée sur de nouveaux modes de financement du développement, plus stables, plus durables, et donc davantage en cohérence avec l'ambition implicite qui nous anime. Celle de créer un véritable « filet de sécurité » international comme contrepartie sociale de la mondialisation. Dans une perspective prospectiviste, quatre impératifs peuvent faire prendre à l'Afrique un tournant qualitatif et positif : L'interculturalité, l'Union Africaine, la monnaie commune et l'État de droit. Telles sont les conditions fondamentales nécessaires et suffisantes pour un véritable redressement africain.

1 Pierre de Senarclens : Les États-Unis utilisent leur puissance économique et politique pour obtenir du Conseil de sécurité une résolution justifiant leur volonté de faire la guerre à l'Irak. Pendant ce temps, une grande partie du système des Nations Unies se mobilise pour atténuer les conséquences humanitaires de cette guerre annoncée. Cette contradiction est absurde. Selon la Charte, l'ONU devrait jouer un rôle important pour « créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires » aux relations pacifiques entre les nations. Elle a notamment pour mandat « le

relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social » (Art. 55). En réalité, les Nations Unies sont toujours restées en marge des négociations et des décisions touchant aux grandes questions monétaires, financières et commerciales.

2 Le système monétaire international d'après-guerre, dont les dysfonctionnements sont à l'origine de la crise financière mondiale, est né en 1944 des accords de Bretton Woods qui reposaient sur la convertibilité des devises, la stabilité des taux de change et le libre-échange. Aujourd'hui avec les mutations actuelles et les difficultés d'ordre financier, le président sénégalais Wade pense que ce système est inexistant et qu'il urge de le repenser. La nature que prendra le système en voie d'élaboration est de première importance pour les États africains qui vont être appelés à rompre avec les politiques néolibérales afin de planifier, piloter et réguler leurs économies pour asseoir les politiques et les stratégies appropriées pour leur développement. L'Afrique doit faire entendre sa voix. Elle a pratiquement été exclue des discussions préliminaires dans lesquelles elle ne disposait que d'un représentant : l'Afrique du Sud, seul membre africain du G20. Il est symptomatique que le vingtième membre de ce groupe soit l'Union Européenne. Il serait logique, sans pour autant verser dans un mimétisme facile, que l'Afrique s'approprie la même démarche et que l'Union Africaine soit cooptée. Elle aurait vocation à proposer des voies pouvant aider à surmonter la crise, en privilégiant les intérêts propres de ses États-membres, pour l'édification d'un nouveau système monétaire international.

3 Créée par Thierry de Montbrial (IFRI), cette conférence internationale réunie chaque année autour de chefs d'État dont le président Nicolas Sarkozy, des experts pour repenser la gouvernance du monde.

4 Président de la fédération de Russie.

5 Pour Stiglitz, la crise financière est à l'économie libérale ce que la chute du mur de Berlin fut au régime soviétique. Il dénonce la dérive des systèmes de régulation. « S'il y a un mécontentement contre la mondialisation, c'est parce que, manifestement, elle a mis non seulement l'économie au-dessus de tout, mais aussi une vision particulière de l'économie, le fanatisme du marché, au dessus de toutes les autres ».

6 Moustapha KASSÉ est Directeur National du PTCI et Professeur à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il enseigne l'Économie du développement, la Croissance et la Méthodologie dans plusieurs Universités africaines et en Europe. Ancien Doyen, il a présidé le Concours d'Agrégation et le Comité Technique Spécialisé pour la promotion des enseignants du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES). Vice-Président de l'Association des Économistes d'Afrique de l'Ouest, Initiateur du Projet Doctoral Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire regroupant 18 Facultés d'Économie; il préside actuellement l'École de Dakar qui est un Think Tank d'économistes sénégalais.

7 STOLERU (L), L'équilibre et la croissance économique : Principes de macroéconomie. Paris, Dunod, 1967, 498p

8 La taxe Tobin est un outil pour mondialiser la justice fiscale. La taxe Tobin, suggérée en 1972 par le lauréat du « prix Nobel d'économie » James Tobin, consiste en une taxation des transactions monétaires internationales. Le taux choisi serait faible, de 0,05 % à 1 %.

9 BOUVERET Patrice dans « *Quelques pistes pour une réforme de l'ONU* » in *Peuples en marche*, n°J88, septembre 2003 souligne que pour pouvoir assurer ses fonctions de manière correcte, l'Organisation des Nations Unies devrait disposer d'organes qui répondent à trois conditions : être représentatifs de l'ensemble des peuples du monde; avoir une structure leur permettant de fonctionner efficacement; disposer de

ressources financières et humaines suffisantes leur permettant d'atteindre des objectifs précis. Ces trois conditions à la fois simples et logiques ne sont actuellement pas remplies par l'ONU et son système. Il est important de constater cette situation pour comprendre ce qu'il ne faut pas faire.

10 Le Kairos est le temps de l'occasion opportune. Il qualifie un moment. « Maintenant est le bon moment pour agir ». Kairos est donc le dieu de l'occasion opportune, du right time, par opposition à Chronos qui est le dieu du time. Il est souvent représenté comme un jeune homme ayant une épaisse touffe de cheveux à l'avant d'une tête chauve à l'arrière; il s'agissait de « saisir par les cheveux » lorsqu'il passait... toujours vite. Le Larousse encyclopédique le définit « comme une allégorie de l'occasion favorable souvent représenté sous forme d'un éphèbe aux talons et aux épaules ailés ». Plusieurs auteurs utilisent le mot kairos comme substantif pour désigner l'aptitude à saisir l'occasion opportune. Aristote, dans L'Homme de génie et de la mélancolie (traduction, présentation de J. Pigeaud, Payot, Rivages, 1988, p. 88), « le mélancolique est l'homme du kairos, de la circonstance. »

11 Charles Blé Goudé, président du Congrès Panafricain des Jeunes et Patriotes (COJEP), est une des figures emblématiques de la jeunesse ivoirienne, ayant affronté les mains nues, l'armée française (Forces Licorne) lors de la crise Ivoirienne de 2002.

12 J. C. Zarka, relations internationales, Éditions ellipses Marketing, 2005, 173 p.

13 Le président Laurent GBAGBO de la République de Côte d'Ivoire, s'adressant à la jeunesse panafricaine à l'occasion du 3ème sommet du Congrès Panafricain des Jeunes et Patriotes (COJEP) de décembre 2006, portant sur le thème : Résolutions de l'ONU et Crises Africaines, disait : « (...) qu'aucun chef d'État africain n'aurait jamais pensé à mettre sur un même pied d'égalité des rebelles et un président élu »

14 « Nous, peuples des Nations Unies... ». La Charte de l'organisation en charge de la paix mondiale et du progrès social au lendemain de la guerre la plus meurtrière de l'histoire de l'humanité ne pouvait pas commencer mieux. Si elle est loin d'avoir été respectée dans ses principes comme dans ses objectifs, sa lecture reste indispensable pour comprendre les fondements de l'institution onusienne et les enjeux politiques de ce que d'aucuns appellent aujourd'hui la « gouvernance mondiale »

15 Ancienne candidate à la présidentielle française de 2007. Discours de Ségolène Royal à Dakar, le 06 Avril 2009. Elle a publié avec le sociologue Alain Touraine « Si la gauche veut des idées. » Éditions Grasset juillet 2008.

16 Brent est le nom d'un gisement pétrolier découvert en 1971 en mer du Nord au large d'Aberdeen, (Écosse), dont l'exploitation a commencé en 1976. Le terme « brent » caractérise aujourd'hui un pétrole assez léger, issu d'un mélange de la production de 19 champs de pétrole situés en mer du Nord. Malgré une production limitée, le brent sert de brut de référence au niveau mondial. Son prix détermine celui de 60 % des pétroles extraits dans le monde.

17 Lors de la session plénière de clôture de la Conférence de Doha, en réponse aux inquiétudes formulées par un certain nombre de pays en voie de développement, le président, le Ministre qatari des Finances, de l'Économie et du Commerce, Youssef Hussain Kamal, précisa ce qu'il comprenait du paragraphe 20 comme suit : « Laissez-moi dire qu'en ce qui concerne la mention de la nécessité d'un « consensus explicite » sur une décision qui doit être prise lors de la Cinquième Session de la Conférence Ministérielle, je comprends que, lors de cette session, il faudra prendre une décision par consensus explicite avant de pouvoir procéder à des négociations sur le commerce et l'investissement et sur la politique commerciale et concurrentielle, sur la transparence de l'approvisionnement des gouvernements et la facilitation du commerce. De mon point de vue, cela donnerait également à chaque membre le droit de prendre position sur les modalités qui empêcheraient les négociations d'avoir lieu après la Cinquième Session de la Conférence Ministérielle jusqu'à ce que

ce membre soit prêt à se joindre à un consensus explicite ». Les besoins particuliers en termes de développement, de commerce et financiers des pays en voie de développement et les moins développés doivent être pris en compte comme faisant partie intégrante de tout cadre, qui devra permettre à ses membres d'entreprendre des obligations et des engagements à proportion de leurs besoins individuels et des circonstances

18 Le Cycle de Doha est une ronde de négociations, d'une durée de trois ans, effectuée sous l'égide de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). Elles portent surtout sur la « libéralisation du commerce international », et avaient comme objectif explicite le « développement » de ce qu'on appelait naguère le « Tiers-Monde ». La conférence interministérielle de Doha (Qatar) a eu lieu du 9 au 13 novembre 2001, tandis que la quatrième conférence ministérielle de l'OMC lançait un nouveau cycle de négociations multilatérales (commencées au sein du GATT le prédécesseur de l'OMC), baptisé « cycle du développement ». En effet, l'essentiel des négociations de Doha portaient sur l'agriculture et sur l'amélioration de l'accès aux marchés des pays riches pour les produits agricoles des pays en développement (PED).

19 Les États membres du G8 sont l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, le Japon et la Russie. L'Union Européenne est également représentée lors du sommet du G8. Ce sommet a vocation à étudier les problèmes économiques, financiers et politiques à l'échelle mondiale; alors que l'Afrique qui fait partie de ce monde, n'est pas représentée.

20 Alexandra Novosseloff docteur en science politique, chercheur associé au Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), spécialiste des Nations Unies et du maintien de la paix. In les excès de la mondialisation

21 Jacques Delors, après une carrière à la Banque de France (1945-62), a été membre du Conseil Économique et Social, puis chef de service des affaires sociales au Commissariat Général du Plan, jusqu'en 1969, où il fut nommé Secrétaire Général à la formation permanente et à la promotion sociale (1969-73). Il devient par la suite professeur associé à l'Université de Paris Dauphine (1974-79) et à l'École Nationale d'Administration. Membre du Parti Socialiste depuis 1974 et de son comité directeur depuis 1979, il est élu parlementaire européen la même année et préside la Commission Économique et Monétaire jusqu'en mai 1981. De mai 1981 à juillet 1984, Jacques Delors est ministre de l'économie et des finances, tout en étant également élu maire de la ville de Clichy (1983-1984). Jacques Delors a été président du CERC - Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale.

22 La stratégie, du grec *stratos* qui signifie « armée » et *ageîn* qui signifie « conduire » en Italien *strategia* est l'art de coordonner l'action de l'ensemble des forces de la Nation - politiques, militaires, économiques, financières, morales, pour conduire une guerre, gérer une crise ou préserver la paix. Par extension, c'est l'élaboration d'une politique, définie en fonction de ses forces et de ses faiblesses, compte tenu des menaces et des opportunités, dans d'autres domaines que celui de la défense, notamment dans les activités économiques (stratégie de développement, stratégie commerciale, industrielle, financière, etc.). La stratégie consiste à la définition d'actions cohérentes intervenant selon une logique séquentielle pour réaliser ou pour atteindre un ou des objectifs. Elle se traduit ensuite, au niveau opérationnel en plans d'actions par domaines et par périodes, y compris éventuellement des plans alternatifs utilisables en cas d'événements changeant fortement la situation. L'établissement d'une stratégie exige : d'une part, l'estimation de probabilités de réalisation des éventualités susceptibles d'être retenues; d'autre part, l'adoption d'une règle ou d'un indicateur de préférence permettant de classer les résultats escomptés par la mise en œuvre de différents scénarios.

23 Ce concept est créé par Gaston Berger à la fin des années 1950, mais qui existait

dans les faits auparavant, dont dans la littérature (Jules Vernes et de nombreux auteurs de science fiction ont anticipé sur leur époque pour imaginer le futur). La prospective est une démarche de prévision et analyse des avenir possibles. Le terme s'emploie souvent lorsqu'il s'appuie sur des recherches scientifiques variées et des données statistiques traduites en scénarii destinés à éclairer la réflexion politique (au sens premier) pour des choix et prises de décisions stratégiques. La fonction première de la prospective est donc de faciliter la prise de décision sur la base de scénarii intégrant les tendances de fond, mais aussi les signaux faibles qui pourraient modifier le cours des choses à court, moyen ou à long terme. La prospective n'est pas une futurologie. Le futur repose sur une conception linéaire du temps. Tandis que l'avenir repose sur un temps ouvert. La prospective nous tourne résolument vers l'étude de l'avenir lointain : « la réflexion prospective nous fait saisir l'avenir comme tel, avec sa complexité, sa mobilité, ses risques, ses surprises. Ainsi serons-nous vraiment efficaces »

24 Les États-Unis, très volontaristes en la matière, auraient voulu prendre la tête d'un effort de relance mondial. Mais les pays européens, très endettés, estiment avoir déjà fait les efforts nécessaires. Le G20 pourrait éluder ces divisions en optant pour un compromis dans lequel chaque État s'engagera à faire « tout ce qui est nécessaire » Barack Obama révisé donc ses ambitions à la baisse : « La tâche la plus urgente qui nous incombe à tous est d'adresser un message fort d'unité face à la crise »

25 Lors de sa rencontre avec les chefs d'État des Vingt-sept, à Prague, Obama a promis de travailler activement avec eux sur les questions énergétiques et le changement climatique et a soutenu l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne, à laquelle plusieurs pays, dont la France et l'Allemagne, sont opposés. Le tir d'une fusée à longue portée nord-coréenne, destinée officiellement à lancer un satellite, lui a fourni l'occasion de soutenir le projet vivement critiqué par la Russie de système antimissile en République tchèque et en Pologne qu'il juge nécessaire tant que la menace nucléaire iranienne persistera. « Les États-Unis vont prendre des mesures concrètes en faveur d'un monde sans armes nucléaires », a dit Obama

Conclusion

L'humanité est en train de changer d'ère et la gouvernance, du local au mondial, est au cœur de ce changement. Les quatre composantes déterminantes de la gouvernance actuelle (l'entreprise, le marché, l'État National et la démocratie représentative) ne suffisent plus pour répondre aux besoins du 21ème siècle. L'humanité doit impérativement adopter une nouvelle vision de la gouvernance, capable de prendre en charge les relations entre les différents secteurs de l'activité, entre les acteurs sociaux, entre l'activité humaine et les écosystèmes. La gouvernance mondiale, pour être efficace, doit obéir à une Charte : ne pas limiter le système international à un club d'États privilégiés, accorder plus d'importance aux enjeux sociaux les plus prioritaires, repenser la sécurité de façon plus humaine que politico-militaire.

Ce qui paraît acquis est qu'un tel discours n'est plus du domaine de l'utopie ni de l'idéalisme, mais de celui d'une analyse des mutations réellement subies par la vie internationale. La crise actuelle est structurelle. Elle appelle des réponses structurelles, régionales, mais aussi des efforts de prospective ou d'invention du futur, afin d'éviter une catastrophe humanitaire pour l'Afrique. Pas de solution aux dérives de la finance sans recréation d'un ordre monétaire mondial; pas d'ordre monétaire sans ordre énergétique; pas d'ordre énergétique sans évolution du système de production et d'échange; pas d'évolution de ce système sans une nouvelle gouvernance mondiale.

La transition prendra du temps car elle implique un renouvellement profond des concepts, des agencements institutionnels et des modes de régulation. En l'entreprenant aujourd'hui, on fera de la crise une opportunité. Un des grands changements du monde est l'existence d'un jeu politique mondial. Les pays en développement ont beaucoup évolué et sont aujourd'hui devenus plus intelligents (moins de logique simpliste de rejet de l'ordre établi). Ces pays veulent intégrer cet ordre établi afin de le transformer au lieu de le rejeter comme le jeu des puissances occidentales impérialistes. Le monde est en mutation depuis plusieurs décennies et le malheur de l'Afrique est d'avoir commencé tard sa mutation et de l'avoir entreprise dans de mauvaises conditions.

L'Afrique peut et doit jouer un rôle de pivot dans l'équilibre du monde, en s'intéressant davantage à la question de l'usage rationnel des matières premières, à la place et le rôle de l'Afrique dans le monde

et dans la gouvernance mondiale. Pour cela il faut une éthique de la responsabilité¹. Le manque de responsabilité, le comportement immoral et les pratiques de corruption se sont tellement répandus, devenant même des normes institutionnelles de comportement en Afrique, que l'on peut parler à juste titre d'une crise de moralité dans les services publics africains.

Alors que certains pays, comme la Namibie ou le Botswana, se distinguent par des niveaux « acceptables » de corruption, la réalité est malheureusement différente dans la majorité des pays africains. En dehors de la corruption inconditionnelle, le patronage, le népotisme, le détournement de fonds, le trafic d'influence, l'utilisation de sa position pour son enrichissement personnel, le favoritisme de parents ou d'amis, le travail au noir, la partialité, l'absentéisme, les arrivées tardives au travail, l'abus des biens publics, la fuite et/ou l'abus d'informations gouvernementales sont des manifestations courantes de cette situation critique. L'impact négatif évident de telles pratiques sur la productivité, la réactivité, la légitimité et la transparence des gouvernements, la mise en œuvre effective des politiques, et les efforts pour engendrer le redressement et le développement dictent en général le besoin d'engager des actions concertées entre toutes les personnes concernées pour traiter ce problème débilisant.

Sur les matières premières en Afrique, disons que le dynamisme actuel de l'économie mondiale fournit à l'Afrique une occasion exceptionnelle de prendre toute sa place dans la mondialisation et de transformer ses trésors en richesse et ses richesses en développement. Des partenariats industriels équilibrés, le renforcement des infrastructures et une meilleure représentation de l'Afrique dans les négociations et institutions internationales y contribuent. Le respect des principes de bonne gouvernance garantit une gestion durable des ressources naturelles. Concernant des produits comme le coton par exemple, la relance et l'approfondissement du Partenariat Europe-Afrique, la mise en place de mécanismes innovants pour atténuer les effets de la volatilité des cours mondiaux et l'application anticipée des engagements pris à Hong Kong pour le coton doivent être effectuées.

Aujourd'hui, la sécurité et la croissance de l'ensemble du monde sont désormais étroitement dépendantes de la stabilisation et du développement du continent africain. Dès lors, se confirme la nécessité de renforcer à la fois la représentation de l'Afrique dans les institutions internationales² (Conseil de Sécurité, agences des Nations Unies, institutions financières internationales), et d'assurer une meilleure coordination de celles-ci avec les instances africaines. De

même, le continent africain a besoin de mécanismes assurant une mondialisation maîtrisée : dans le domaine commercial, avec une prise en compte accrue et dans la durée des intérêts des pays bénéficiant actuellement de préférences; en matière de financement du développement, avec la mise en place de mécanismes innovants nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement; avec la mise en place d'une organisation des Nations Unies pour l'environnement, de nature à garantir une meilleure gouvernance mondiale.

Dans ce monde globalisé, la gouvernance de l'information, à travers la diffusion des TIC est indispensable pour enjoliver l'image de l'Afrique qui peine à combler la « fracture numérique ». Pour finir, disons que l'Afrique a un passé, un solide passé, mais plus fondamentalement, elle a un avenir et nous ne devons pas *entrer dans l'avenir à reculons*³. (P. Valéry).

L'Afrique peut s'en sortir. L'Afrique doit s'en sortir. L'Afrique va s'en sortir. Nous devons égard à d'où nous venons, mais sans jamais nous fermer sur nous-mêmes. Après l'enracinement, je pense comme Senghor, qu'il nous faut l'ouverture au monde. Mais sans jamais nous couper de ce qui fait nous-mêmes. Nos racines à nous, c'est l'Afrique. Notre dignité à nous, c'est la dignité de l'Afrique. Voilà pourquoi, nous devons tous nous atteler à la préserver. Et la dignité de notre continent passe par sa souveraineté. Nous devons en plus de la souveraineté, promouvoir de nouvelles gouvernances prenant en compte les relations entre l'humanité et la biosphère, en suscitant, notamment à l'échelle des territoires, des acteurs capables de traiter sur un même plan des objectifs économiques, sociaux et écologiques et de promouvoir des biens et services qui se multiplient en se partageant.

Les africains doivent donc soutenir la grande querelle de la gouvernance mondiale, en frappant de taille et d'estoc, pour un nouveau contrat de solidarité et de dialogue. Les récentes médiations du gouvernement du Sénégal pour la paix en Madagascar, en Mauritanie etc., sont des jalons importants pour la paix, la démocratie et la justice sociale. On ne saurait abandonner cette piste de réflexion, sans évoquer le fonctionnement de la Cour Pénale Internationale (CPI), s'agissant de l'affaire Omar El BECHIR du Soudan, accusé et poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité⁴, par une bureaucratie en quête de légitimité. Un traitement inique pour un chef d'État africain, démocratiquement élu par son peuple; au moment où des génocidaires occidentaux avérés se promènent librement sans être

inquiétés. Tout porte à croire que la CPI est un « Gestapo africain ». Il ne s'agit aucunement de défendre des criminels « réels » ou « supposés », mais nous voulons simplement nous battre au plan principal. Nous n'accepterons pas que ce « machin » fasse du continent africain son champ de tirs, ou en fasse son panoptique. Après El Béchir, à qui le tour ? That is the question !

1 Hans Jonas dans son ouvrage « Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique » (1979) définit le concept de responsabilité comme une expression d'un impératif catégorique, dont il donne quatre formulations (p. 30-31). En voici deux : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » ; « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie » Un peu à la manière de Kant, Jonas commence par formuler et expliquer l'impératif catégorique avant de chercher à le fonder, à le « déduire » - c'est-à-dire avant de montrer pourquoi il est catégorique. Là est le point décisif. Car à première vue cet impératif est très raisonnable, et la plupart des hommes le reconnaîtraient sans doute comme un contenu jusque-là implicite de leur conscience morale ; c'est en fait moins son contenu que son caractère catégorique, inconditionnel et intransigeant, qui va entraîner d'importantes, voire paradoxales conséquences. C'est cette catégoricité qui va obliger à prendre au sérieux, au pied de la lettre, un principe qui risquerait autrement d'être aussi vite négligé que reconnu.

2 Comme l'écrit C. Chavagneux, « le système économique a connu un ensemble de mutations, profondes et rapides, qui sont généralement regroupées sous le vocable de « mondialisation », mais qui correspondent à des évolutions de nature différente : expansion du commerce international, marchés de plus en plus mondialisés, ouverture des anciens pays socialistes et développement des pays à industrialisation rapide d'Asie, libéralisation monétaire et financière, évolution rapide des technologies... » Face à ces évolutions, le système politique international semble prisonnier d'une configuration de moins en moins apte à répondre aux nouveaux phénomènes mondiaux. Une situation qui amène plusieurs questions : Comment appréhender le rôle des institutions économiques internationales ? Comment améliorer leur fonctionnement ? Quels sont notamment les enjeux de la « gestion des risques »

3 Paul Valéry, « Regards » sur l'Histoire. Presses universitaires Biais Pascal, Clermont- Ferrand, 2008. La réflexion sur l'Histoire offerte par Paul Valéry est particulièrement présente dans une oeuvre qui a épousé les moments d'immense élan dans les sciences ou de promesse dans les avancées de la connaissance, comme aussi les époques les plus sombres du vingtième siècle. Au-delà de cette entrée « dans l'avenir à reculons » à laquelle on réduit trop souvent la pensée valéryenne, nous percevons clairement la richesse de nombreuses échappées privilégiées sur la situation de l'homme, des civilisations et des mentalités. Cette réflexion s'accompagne d'une mise en question de tout « discours historique » hérité du passé : une nouvelle conception de l'évolution historique, sollicite une nouvelle écriture de l'Histoire dont la portée et la valeur réclament d'être reconnues.

4 Le procureur de la Cour Pénale Internationale, Luis Moreno-Campo, affirme avoir des preuves de l'implication d'Omar El Béchir dans les crimes massifs commis contre les populations du Darfour. Il a adressé une requête d'un genre particulier au Soudan. Il réclame en effet la délivrance d'un mandat d'arrêt à l'encontre d'Omar El-Béchir pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour.

Bibliographie

Alain Touraine et Ségolène Royal, 2008 « *la gauche veut des idées* » Éditions Grasset.

AMIN Samir, 1995, « *Aux origines de la catastrophe économique de l'Afrique, in Afrique et Développement* », revue trimestrielle du Conseil pour le Développement de la Recherche en sciences sociales en Afrique, Codesria, vol. XX N1

ARNAUD André-Jean, 1997, « De la régulation par le droit à l'heure de la globalisation. Quelques observations critiques », *Droit et Société*, n° 35, p 11-35.

BADIE Bertrand, 1999, *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*, France, Fayard, Col. L'espace du politique, 306p.

BADIE Bertrand, 1992. *L'État importé : Occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.

CALAME Pierre, 2003, « *Pour une révolution de la gouvernance* », Éditions Descartes

CAMPBELL Bonnie, 1997, « *Débats actuels sur la reconceptualisation de l'État par les organismes de financement multilatéraux et l'USAID* », GEMDEV, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 338 p (79-93)

CAMPBELL Bonnie, 1997, « Re-conceptualisation de l'État au Sud - Participation démocratique ou managérialisme populiste », in CRÉPEAU François, *Mondialisation des échanges et fonctions de l'État*, Bruxelles, Bruylant, 294 p (163-231)

CHAUPRADE. A, 2003, *Géopolitiques, constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2ème édition.

DEMORGON, Jacques 2000, *Complexité des cultures et de l'interculturel*, 2ème édition, Paris, Antropos, p. 23-27

De SENARCLENS Pierre, 2002 (1998), *La mondialisation. Théories, enjeux et débats*, Paris, Dalloz / Armand Colin, 233 p

DUMONT Louis, 1966, *Homo hierarchicus - Le système des castes et ses implications*, Gallimard, Col. 449 p

DUMONT Louis, 1991 (1983), *Essais sur l'individualisme – Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Saint Amand (Cher), Seuil, 3e éd., Col. Points, Série Essais, 310 p

DIAGNE Mamoussé, 2006, « Critique de la raison orale : Les pratiques discursives en Afrique noire », Éd karthala, 600p

EBERHARD Christoph, 1999, « Les politiques juridiques à l'âge de la globalisation. Entre archétypes, logiques, pratiques et « projets de société. », *Bulletin de liaison du Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris*, n° 24, p 5 - 20

EBERHARD Christoph, 2000, « Justice, Droits de l'Homme et globalisation dans le miroir africain : l'image communautaire », *Revue Interdisciplinaire d'Études Juridiques*, n° 45, p 57-86

EBERHARD Christoph, 2002, *Droits de l'homme et dialogue interculturel*, Paris, Éditions des Écrivains, 398 p

EBERHARD Christoph, 2002, « Les droits de l'homme face à la complexité : une approche anthropologique et dynamique », *Droit & Société*, n° 51/52, p 455-486

EBERHARD Christoph, 2004 « Droit, gouvernance et développement durable. Quelques réflexions préliminaires », 37 p, à paraître dans *Revue Interdisciplinaire d'Études Juridiques* n° 53, décembre 2004

FINKELKRAUT, A, 1987, *La défaite de la Pensée*, Paris, Gallimard

FOUCAULT. Michel, 1975, *Surveiller et punir*, naissance de la prison, Paris, Gallimard.

FROGER Géraldine, 2003, « Gouvernance Mondiale et Développement durable : une analyse en termes de jeux d'acteurs », *Cahier du GEMDEV*, n° 29, p 11-16

FUKUYAMA Francis, 1992, *La Fin de l'Histoire et le Dernier homme*, Paris; Éditions Flammarion.

GAUDIN Jean-Pierre, 2002, *Pourquoi la gouvernance ?* Paris, Presses de Sciences Po.

GERVAIS Myriam, « La bonne gouvernance et l'État africain : la position de l'Aide canadienne », GEMDEV, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 338 p (123-135).

GRAZ. J. C, 2004, *La gouvernance de la mondialisation*, Paris, La Découverte

HEUZÉ Gérard, 1993, *Où va l'Inde moderne ? L'aggravation des crises politiques et sociales*, C. E. E., L'Harmattan, Col. Conjonctures politiques, 190 p

HUYGHEBAERT Patricia & MARTIN Boris, 2002, *Quand le droit fait l'école buissonnière. Pratiques populaires de droit*, France, Éditions Charles Léopold Mayer / Descartes & Cie, 222 p

J. -C. Métraux, « Le don au secours des appartenances plurielles », in : *Les défis migratoires*, Éd. Centlivres P. & I. Girod, Seismo, Zurich, 2000, pp. 457-464.

KABOU. Axel, 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris*, Éditions l'Harmattan.

KASSÉ. Moustapha, 2009, *Économie du Développement. Références africaines*. Éditions Panafrika/Silex/Nouvelles du Sud.

Ki-ZERBO Joseph, 2007, *Repères pour l'Afrique*, Éditions Panafrika/Silex/Nouvelles du Sud.

Ki-ZERBO Joseph, 1989, *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, actes du colloque du Centre de recherche pour le développement endogène (CRDE), Bamako

KOTHARI Rajni, 1990b, *Rethinking Development. In search of Humane Alternatives*, India, Aspect Publications Ltd, 220 p

LATOUCHE Serge, 1991, *La planète des naufragés - Essai sur l'après-développement*, Saint-Amand (Cher), La Découverte, Col. Essais, 235 p

LATOUCHE Serge, 1992 (1989), *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, Col. Agalma, 143 p

LATOUCHE Serge, 1998, *Les dangers du marché planétaire*, France, Presses de Sciences Po, Col. La bibliothèque du citoyen, 131 p

LE ROY Étienne, 1990, « Le justiciable africain et la redécouverte d'une voie négociée de règlement des conflits », *Afrique Contemporaine*, 4e trimestre, n° 156 (spécial), p 111-120

LE ROY Étienne, 1999, *Le jeu des lois. Une anthropologie « dynamique »*

du Droit, France, LGDJ, Col. Droit et Société, Série anthropologique, 415 p

LE ROY Étienne, 2004, *Les Africains et l'Institution de la Justice*, Paris, Dalloz, 283 p

OSMONT Annick, 1997, « L'État efficace selon la Banque Mondiale. Les villes et l'ajustement structurel », GEMDEV, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 338 p

OST François, van de KERCHOVE Michel, 2002, *De la pyramide au réseau ? Pour une théorie dialectique du droit*, Bruxelles, Facultés Universitaires Saint Louis, 596 p

RAHNEMA Majid, 2003, *Quand la misère chasse la pauvreté*, France, Fayard / Actes Sud, 321 p

RANDERIA Shalini, 2002, « Protecting the Rights of Indigenous Communities in the New Architecture of Global Governance : The Interplay of International Institutions and Postcolonial States », PRADHAN Rajendra (éd.), *Legal Pluralism and Unofficial Law in Social, Economic and Political Development. Volume III*, ICNEC, Kathmandu, 417 p (175-189)

ROSENAU. J. N, Czempiel E. O, (sous la dir. de) 1992, *Governance without Government : Order and Change in World Politics*, Cambridge University Press.

ROYAL Ségolène, TOURAINE, Alain (2008), *Si la gauche veut des idées*, Éd Grasset, 320p

SALL Babacar, 1997, « Anétatisme et modes sociaux de recours », GEMDEV, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 338 p (247-257)

SOGGE David, 2003, *Les mirages de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité*, Tunis, Enjeux Planète, 330 p

VACHON Robert (éd.), 1990, *Alternatives au développement. Approches interculturelles à la bonne vie et à la coopération internationale*, Victoriaville (Québec), Institut Interculturel de Montréal - Éditions du Fleuve, Col. Alternatives, 350 p

VANDERLINDEN Jacques, 1996, *Rendre la production du droit aux « peuples »*, *Politique Africaine*, n° 62, p 83-94 MBAYE, Sanou, 2009 :

« L'Afrique au secours de l'Afrique », Éditions de l'atelier, 160p

SEN, Amartya : *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, éditions Odile Jacob, Paris, 2003. Titre original : Development as Freedom, Anchor Books, 1999.

STIGLITZ, Joseph, 2002, *La Grande désillusion*, Fayard, Paris, Titre original : Globalization and its Discontents.